

MÉTÉOROLOGIE
Doux.
Neige intermittente
Min.: 20 — Max.: 25

FÊTE DU JOUR
S. TELESOPHORE

RADIO SACRÉ-COEUR
Emission sur 38 postes
Du lundi au samedi

10¢

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

Norstad sème la contrariété à Ottawa

OTTAWA. — Les propos du général Norstad ont plongé la capitale fédérale dans la stupeur et le gouvernement dans une humeur massacrante. Pour une des rares fois, hier, le secrétaire du premier ministre a avisé par écrit les journalistes de la tribune parlementaire que M. Diefenbaker ne pouvait les recevoir. M. Fisher a affiché l'avis dans la salle des courriéristes peu avant midi, soit après que le premier ministre se soit acquitté de ses engagements du matin.

Il est possible que la nomination du commissaire de l'Exposition universelle de Montréal ait contribué à cette mauvaise humeur. On croit de plus en plus sur la colline parlementaire que M. Lesage bloque la nomination du sénateur Mark Drouin à cause de sa préférence par trop marquée pour l'Union nationale.

Mais tous les observateurs sont d'accord pour dire que les déclarations de l'ancien commandant suprême des forces de l'OTAN n'ont pas plu au cabinet. M. Pierre Sévigny, ministre associé de la défense, a été le premier membre du cabinet à manifester sa réaction lorsqu'il a quitté la salle au beau milieu de la conférence de presse de Norstad, jeudi soir.

LA QUESTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Le général Norstad accule le Canada au pied du mur

Par Fernand BOURRET

OTTAWA. — On ne saurait reprocher à l'ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Lauris Norstad, d'avoir failli à son devoir et d'avoir outrepassé son rôle quand il exhortait, jeudi, le Canada à signer un accord bilatéral avec les Etats-Unis en vue de doter d'équipement nucléaire les forces canadiennes de l'OTAN.

On sait qu'au cours d'une conférence de presse à Ottawa, le général Norstad a déclaré que le Canada avait manqué à ses obligations envers l'OTAN en négligeant d'équiper ses armées d'engins nucléaires.

On ne saurait accuser le général Norstad d'intervenir indûment dans les affaires de la politique canadienne. Le Canada a accepté de faire partie de l'OTAN, il a accepté de se conformer à la politique de l'OTAN et d'y jouer un rôle efficace.

Le général Norstad, à titre de commandant suprême des forces alliées de l'OTAN, ne sort pas de son rôle quand il rappelle à un pays signataire aux ententes qu'elles sont ses obligations. Cela ne signifie pas toutefois que le Canada doive se rendre aux demandes du général Norstad et consente d'équiper ses armées d'armes nucléaires.

Le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny, a déclaré qu'à sa connaissance, le Canada n'avait pas failli à ses obligations envers l'OTAN, tandis que le chef du parti libéral, M. Pearson, a dit que le général Norstad a raison de demander au Canada de respecter ses engagements. M. Pearson a rappelé que les libéraux se sont opposés à ce que le Canada accepte de jouer dans l'OTAN un rôle requérant l'acceptation des armes nucléaires.

Voir page 2: Le général Norstad accule

Hier, le ministre des affaires étrangères, M. Green, a nié que le Canada ait négligé de satisfaire à ses engagements vis-à-vis l'Alliance atlantique.

La déclaration la plus étoffée est venue du ministre des travaux publics, M. Davie Fulton, qui a déclaré que "le Canada n'avait jamais renié sa parole à l'OTAN et qu'il ne se soustrairait pas à ses obligations, ni maintenant ni dans l'avenir". "Le rôle des soldats canadiens en Europe a été l'objet d'une étude continue de la part du gouvernement", a-t-il dit.

"Le problème des armes nucléaires exige manifestement d'autres consultations, à la lumière des entretiens de Nassau", a poursuivi M. Fulton.

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti, M. Douglas, a dit que les propos de Norstad vont forcer le gouvernement à prendre position une fois pour toute sur la question des armes nucléaires.

Le chef libéral, M. Pearson, a déclaré de son côté: "C'est une situation déplorable. Il nous faudra satisfaire à nos obligations ou nous y soustraire". Il a dit que les paroles de Norstad confirmeraient la confusion qui existe à ce sujet au sein du gouvernement.

Enfin, M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a dit, en l'absence de MM. Thompson et Caouette, qu'il ne croyait pas que le Canada doive acquiescer des armes nucléaires pour ses forces armées. Il a ajouté que si le gouvernement avait fait l'acquisition d'avions et de fusées capables de porter des armes nucléaires pour ses troupes en Europe, "ça ne veut pas dire que nous devons répéter la même erreur".

Il a exprimé l'avis que les propos du général Norstad éveillent l'attention du public contre une guerre nucléaire.



Pour des raisons de santé Son Em. le cardinal Léger cesse pour quelque temps toute activité extérieure

Une absence difficile...

Par André LAURENDEAU

La nouvelle est si brusque si inattendue, qu'elle éveillé dans le coeur un écho douloureux. On souhaite de toutes ses forces que ce soit uniquement par prudence que la décision fut prise, et que la santé du cardinal soit bientôt rétablie.

On le souhaite pour cent raisons, mais très particulièrement à cause des liens presque personnels que l'archevêque de Montréal a établis avec chacun de ses diocésains — et dont cette mauvaise nouvelle nous force à reconnaître la force et la solidité. Il est rare qu'un homme placé si haut réussisse à rayonner d'une présence aussi humaine. Il en résulte, non seulement du respect, mais une véritable amitié.

Les catholiques de l'archidiocèse savent et sentent qu'ils ont à leur tête un Pasteur qui comprend leurs problèmes les plus actuels, et qui met toute son âme, tout son courage, toute sa lucidité et son immense capacité de détachement à tenter de résoudre ces difficultés. Or ceci se passe à un moment de crise, dans un milieu que les événements avaient durement secoué, dont l'évolution est rapide et la texture complexe. On admire qu'un souci doctrinal constant ne refroidisse jamais, chez ce vrai prêtre, la ferveur de la charité. Il a réussi le tour de force d'être à la fois aimé des siens et profondément estimé par ceux qui ne partagent pas sa foi.

Nous avons reconnu en lui la générosité du coeur et de l'esprit; et nous nous accusons de ne pas l'avoir dit assez souvent; car une fonction comme la sienne, même si elle est assumée dans un esprit surnaturel, détermine une solitude inouïe. Nous l'avons vu se dépenser sans jamais compter, dans les domaines les plus divers. Il n'est pas étonnant, en particulier après les longues et intenses sessions du concile, qu'il éprouve le besoin d'une période de repos.

Nous ferons donc de bon gré le sacrifice de sa présence, en pensant que de la sorte elle nous sera plus vite et plus sûrement rendue. Ceux qui communièrent à une même foi et à une même espérance, tenteront de vivre et de partager avec lui cette épreuve.

La chancellerie de l'archevêché de Montréal a annoncé hier que le cardinal Léger doit cesser pour quelque temps toute activité extérieure par suite d'une "fatigue du coeur".

Voici le communiqué de la Chancellerie:

"Nous désirons aviser les prêtres et les fidèles du diocèse de Montréal que, à la suite de travaux ininterrompus depuis plusieurs mois, et qui ont provoqué chez lui une fatigue du coeur, Son Eminence le cardinal-archevêque de Montréal devra cesser pour quelque temps toute activité extérieure.

"En particulier la cérémonie de présentation des vœux du clergé, qui devait avoir lieu lundi, le 7 janvier, est remise à une date ultérieure qui sera communiquée en temps utile."

Le chancelier, Mgr Lafortune, n'a pas donné de précision.



Le Canada vendra moins de blé que l'an dernier

OTTAWA. — Les exportations canadiennes de blé, au cours de l'actuelle année de récolte, varieraient entre 305.000.000 et 360.000.000 de boisseaux. Cette évaluation faite par des informateurs ici tient compte d'incertitudes diverses concernant le marché mondial.

Le Canada pourrait probablement vendre plus de blé à crédit qu'il n'en vend actuellement, mais notre pays ne désire pas accorder de crédits aussi généreux que la France n'en accorde pour se débarrasser d'un excédent de 200.000.000 de boisseaux.

Des ventes ont été faites à la Pologne et à la Chine communiste à des conditions supérieures à celles que le Canada a consenties à ses clients.

Si toutes les responsabilités se réalisaient, les ventes pourraient atteindre quelque 360.000.000 de boisseaux au cours de l'année qui se terminera le 31 juillet prochain.

Toutefois, la plupart des spécialistes prévoient des ventes de quelque 320.000.000 de boisseaux, au regard de 355.000.000 en 1961-62.

Le cas de la Chine Les ventes à la Chine communiste diminueront d'environ 22.000.000 de boisseaux. La plus récente transaction portait sur 34.000.000 de boisseaux, ce qui porte à 145.000.000 de boisseaux le total des ventes en vertu d'un accord de deux années et demie qui expirera en décembre prochain.

On tient pour certain que le Canada ne peut s'attendre à un renouvellement de contrat aussi important.

Les autres clients D'autre part, on prévoit des ventes périodiques — peut-être en vertu d'ententes de plus longue durée — avec divers pays du rideau de fer. Dans le passé, les clients ont été la Pologne, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

La Roumanie, l'Allemagne de l'Est et la Hongrie manifestent de l'intérêt de temps à autre.

Un nouvel accord commercial de trois ans est actuellement en préparation avec la Russie. Le blé figure au premier plan dans ces ententes, bien que les dernières ventes à la Russie datent de 1961.

Nos éditoriaux

- A la lumière des déclarations du général Norstad et des réactions subséquentes, André Laurendeau se demande sérieusement, à l'éditorial, si les Canadiens ont un gouvernement.
- Claude Ryan fait part, au bloc-notes, de sa réaction à la lecture des comptes rendus des débats parlementaires.



Le déneigement de la voie ferrée à Yate, en Angleterre. (Photo UPI)

Un peu de soleil sur l'Europe paralysée par le mauvais temps

LONDRES. — Pour la première fois depuis le 6 décembre 1962, le soleil a enfin réussi à apporter un peu d'espoir aux Anglais ainsi qu'à la plupart des Européens surpris par la vague de froid et de neige, la plus terrible connue depuis 1951.

Cependant, malgré le léger dégel, la plupart des avions, des trains et des autobus sont encore immobilisés.

Les banlieues de Londres sont perdues dans un épais brouillard et 21 vols de la British European Airways ont été annulés.

A Milan, en Italie, les deux aéroports de la ville sont enveloppés également d'un épais brouillard.

La moitié des Hollandais sont

arrivés en retard à leur travail après une pluie verglaçante qui a retardé ou immobilisé les trains et les services d'autobus.

Dans l'ouest de l'Autriche on craint des avalanches par suite du brusque dégel.

De leur côté, les ingénieurs de l'armée française ont dû utiliser des tracteurs pour secourir des villages isolés par la neige depuis plus d'une semaine dans la région de Calais.

A Lille, dans le nord de la France, près de 100 personnes ont été traitées pour des fractures des bras ou des jambes à la suite de chutes sur les pavés verglacés.

Le lent dégel en Angleterre a été suivi de chutes de neige

dans plusieurs endroits, mais les météorologues ne prévoient pas de nouveaux refroidissements brusques de la température.

Le ravitaillement du lait pour la ville de Londres et les autres grands centres industriels s'effectue normalement et est représenté du Syndicat national des agriculteurs rapporte que les pertes de moutons et des bestiaux ne sont pas aussi lourdes qu'on le craignait.

Mais les plus désappointés sont encore les joueurs britanniques qui ont subi pour la deuxième semaine la cancellation des jouées de soccer, de rugby et celle des courses de chevaux.

M. Lesage est satisfait de l'accueil fait à son offre aux compagnies d'électricité mais les séparatistes la trouvent trop élevée...

QUEBEC. — Le premier ministre Jean Lesage a déclaré hier que l'offre du gouvernement aux actionnaires de huit des 11 compagnies privées d'électricité à nationaliser avait "dans l'ensemble, très bien été reçue".

M. Lesage s'est réjoui de la lettre que lui avait transmise le président des amis de Philippe Hamel, M. René Chaloult à l'appui de l'offre "ferme et définitive" totalisant \$604.000.000.

Dans les milieux financiers, d'enchaîner le premier ministre, la réaction générale est que l'offre est "juste et équitable". La Power Corporation, principal actionnaire du groupe Shawinigan, a cependant déjà fait connaître son désappointement.

L'OPINION DU RIN

Tout en se réjouissant que "la question de la nationalisation de l'électricité s'achève vers un complet dénouement," le Rassemblement pour l'indépendance nationale déplore, en

citant le Premier-Montréal de M. Paul Sauriol, dans "LE DEVOIR" d'hier, "le geste du gouvernement québécois d'offrir pour prix des actions des compagnies d'électricité un montant d'environ 20 p. cent, supérieur au prix du marché le 28 décembre dernier."

"Dans les circonstances, dit le RIN dans un communiqué, il est inadmissible que le gouvernement du Québec, qui manque d'argent pour le développement de l'éducation, accepte de gaïeté de coeur de faire payer au contribuable québécois de 25 à 30 millions de plus que la valeur réelle des actions en cause."

Le RIN dit qu'il n'appartient pas au gouvernement de se montrer généreux au détriment des citoyens et que le prix offert est une "victoire pour la haute finance anglo-saxonne représentée au sein du gouvernement par le ministre non élu George Marler".

Washington tente d'amener Bruxelles et Londres à l'idée de l'invasion du Katanga

WASHINGTON. — Les diplomates américains s'efforcent discrètement de rallier les Nations Unies et les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la Belgique à l'idée de laisser les "casques bleus" s'emparer entièrement du Katanga en vue de sa réunification avec le Congo.

Officiellement, le gouvernement américain a lancé un appel au président Tschombé lui demandant de mettre fin immédiatement à la séparation du Katanga. Mais simultanément, il faisait savoir aux Na-

tions Unies, à la Belgique et à l'Angleterre qu'il serait insensé d'arrêter les troupes onusiennes au Katanga alors que Tschombé et son armée battent en retraite.

On a reproché d'autre part aux Nations Unies d'avoir violé leur entente avec les Belges suivant laquelle leurs troupes ne pénétreraient pas dans Jadotville, important centre minier du Katanga.

La ville a pratiquement été prise par un seul homme jeudi. Le général Rea-

nald Noronha, officier indien, est entré seul dans la ville.

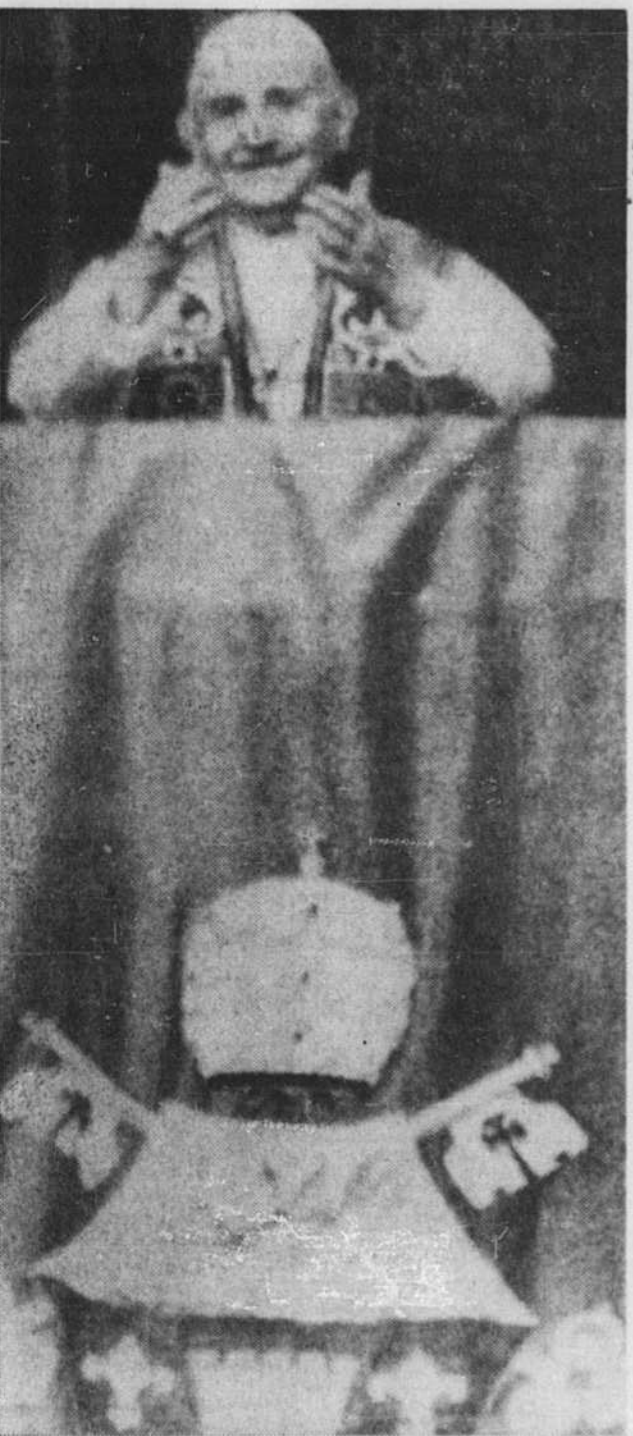
Reitérant leur appui au projet de réunification de M. Thant, les Etats-Unis ont précisé qu'il n'était pas question "de refuser une place à M. Tschombé dans la vie politique future du Congo, mais que cela dépendrait de la volonté du peuple congolais et de M. Tschombé lui-même."

Le communiqué américain pouvait être interprété comme une invitation au chef katangais de rentrer à Elisabethville, capitale katangaise. M.

Tschombé a quitté la ville le 26 décembre après que sa police eut ouvert le feu sur les troupes de l'ONU et qu'il eut vainement tenté de l'arrêter.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Belgique s'accordent pour penser que le retour de Tschombé dans la capitale permettrait d'éclaircir la situation. Cependant, on doute qu'il se rende au désir des Américains si l'on en juge par les déclarations qu'il fait actuellement.

Voir page 2: Washington



Le pape dénonce l'immoralité de la presse et des spectacles

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII a déclaré hier à un groupe de membres de l'Action catholique italienne que l'immoralité dans la presse et le domaine du divertissement "affaiblit l'âme et à une influence indésirable sur la société".

Parlant "du sens moral et de la vie moderne", le Souverain Pontife a dit que "cette forme de corruption insidieuse, particulièrement parmi les adolescents et les jeunes, lui cause un grand chagrin."

"Personnellement, a-t-il ajouté, elle cause beaucoup de peine à notre coeur et beaucoup d'inquiétude aussi dont nous nous entretenons avec le Seigneur seulement."

Le Pontife a dit qu'un sens moral était indispensable "au développement pacifique et constructif des nations."

Un peu plus tôt, le pape a quitté brièvement le Vatican pour visiter l'église Ste-Marie de Trivio, dans le centre de Rome.

Sa visite avait pour but d'observer la fête de St-Caspare del Bufalo, fondateur de l'Ordre des missionnaires du Très Précieux

L'ONU consolide ses positions

LEOPOLDVILLE. — Les troupes des Nations unies ont consolidé leurs positions hier autour de Jadotville, mais leurs officiers ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de s'emparer de Kolwezi...

Des cours sur l'histoire de l'art par le conservateur du Louvre

M. CHARLES STERLING, conservateur au Musée du Louvre et professeur d'histoire de l'art à l'université de New-York, donnera à l'université de Montréal...

Le général Nordstad accule...

Canada s'est malheureusement engagé à équiper ses armées d'armes nucléaires, il devait respecter ses engagements. Sans se compromettre puisque ce sont les conservateurs qui sont accablés au pied du mur...

Washington... Il menace toujours de recourir à la politique de la terre brûlée et des flèches empoisonnées et n'a pas tenté une seule fois d'entrer en contact avec les représentants de l'ONU depuis qu'il a quitté Elisabethville.

Robes de mariées qui peuvent se transformer facilement en bref. Les robes de mariées qui peuvent se transformer facilement en bref...

Policiers décorés. Deux policiers de Ville d'Anjou, le sergent-détective Fernand Chaudier, et le détective Michel Mariello, ont reçu la médaille d'argent du Service de la police de Ville d'Anjou pour bravoure lors de l'arrestation de trois caçouillards qui avaient tenté un assaut à la Caisse Populaire Saint-Clément, de Ville d'Anjou, le 13 juillet dernier.

Cours de français à l'université de Toronto. OTTAWA. — Un cours d'anglais parlé d'une durée de huit semaines sera proposé l'été prochain par l'université de Toronto. Il sera destiné aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.

Le CS réintègre ses anciens locaux. OTTAWA. — Après avoir occupé pendant un mois une maison de banlieue dont le propriétaire, un partisan du Crédit social, exploite une entreprise de fosses septiques, le secrétariat national du Crédit social a réintégré ses anciens et spacieux locaux.

Le mémoire du Québec à la commission Porter n'est pas encore prêt. QUÉBEC. — Le premier ministre Jean Lesage a communiqué hier, à sa sortie d'une réunion du cabinet, que le mémoire du gouvernement du Québec à la Commission Porter, en attendant sur le système bancaire, n'était pas encore prêt.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61198. — ELECTRO BLENDER LTD. demanderesse, vs JACQUES RICHARD, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1285, rue Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61584. — EDDY'S DRIVE UP SELF LTD. demanderesse, vs GILLES ATRILLE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4758, rue Desjardins, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, P. VILLENEUVE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61585. — ADOLPHE PREVOST & PAUL TRUDEAU, demandeurs, vs JACQUES MINGOS, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1416, rue Prieur, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, P. VILLENEUVE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61586. — GEORGES & ALBERT HERBERT SRG., demandeurs, vs HERBERT ROSE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 551, rue Chilton, en la cité de Notre-Dame-de-Grâce, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, P. VILLENEUVE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61587. — THE T. EATON CO. LTD. demanderesse, vs WILLIAM H. BIRD, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 529, boul. Ste-Croix, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61588. — THE T. EATON CO. LTD. demanderesse, vs WILLIAM H. BIRD, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 529, boul. Ste-Croix, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61589. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61590. — CHARLES N. CHEVREUIL, demandeur, vs TAYLOR LANDSCAPING LTD., défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3050, Côte-des-Neiges, app. 3, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61591. — FERNAND DESCHÊNES, demandeur, vs JACK HOME & COTTAGE SUPPLIES LTD., demandeurs, vs DANIEL FERLAND, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4818, rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61592. — FERNAND DESCHÊNES, demandeur, vs JACK HOME & COTTAGE SUPPLIES LTD., demandeurs, vs DANIEL FERLAND, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 4818, rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.M. PAQUETTE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61593. — RÔGER & ELIE ENR. demandeurs, vs EUGÈNE ROY, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 311-A, rue St-Ferdinand, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61594. — RÔGER & ELIE ENR. demandeurs, vs EUGÈNE ROY, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 311-A, rue St-Ferdinand, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61595. — PHILIPPE COLANGE, demandeur, vs FIDÈLE COLOMBE, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 3111, rue St-Ferdinand, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61596. — PHILIPPE COLANGE, demandeur, vs FIDÈLE COLOMBE, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 12 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 3111, rue St-Ferdinand, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61597. — McLEAN'S FOOD PRODUCTS LTD., demanderesse, vs J.A. RICHARDS, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 1833, boul. Pie IX, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, V. DIODATI, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61598. — CONSTANT DOUVILLE, demandeur, vs IRENE LAURIN, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 11 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 517, 16ème avenue, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, piano, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61599. — G.G. BLACK, demandeur, vs FLORENCE FLORIST & FLORISTE MELROSE, défenderesse. Le 15 janvier 1963, à 2 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 928, boul. Sherbrooke Ouest, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61600. — THE FLINTKOTE CO. OF CANADA LTD., demanderesse, vs J. GARDNER LTD., défenderesse. Le 14 janvier 1963, à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 520, boul. Ste-Croix, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61601. — THE T. EATON CO. LTD. demanderesse, vs WILLIAM H. BIRD, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 529, boul. Ste-Croix, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61602. — THE T. EATON CO. LTD. demanderesse, vs WILLIAM H. BIRD, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 529, boul. Ste-Croix, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61603. — THE T. EATON CO. LTD. demanderesse, vs WILLIAM H. BIRD, défendeur. Le 14 janvier 1963, à 3 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 529, boul. Ste-Croix, en la cité de Saint-Laurent, district de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: piano, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, G. ROSE, H.C.S. UN. 9-7842, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61604. — CHARLES N. CHEVREUIL, demandeur, vs TAYLOR LANDSCAPING LTD., défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 heure de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3050, Côte-des-Neiges, app. 3, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61605. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61606. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61607. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61608. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61609. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61610. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61611. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61612. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61613. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61614. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61615. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61616. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61617. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61618. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61619. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61620. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61621. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61622. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61623. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No 61624. — DANIE BISSIE GOLLIER, demanderesse, vs RAYMOND BISSIE, défendeur. Le 15 janvier 1963, à 1 h. 30 de l'après-midi, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 3128, rue Paré, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT, J.G. DION, H.C.S. UN. 1-5473, Montréal, 4 janvier 1963.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 458239. DAME MARIANNE ROTH, épouse légalement séparée de corps et de biens, des Cité et District de Montréal, commis de bureau, requérante. vs FRANK KLEIN, garçon de table, des Cité et District de Montréal, commis de bureau, requérante. PAR ORDRE DE LA COUR: Prenez avis qu'une requête pour garde des enfants de la part de la requérante sera présentée le 13 février 1963, Chambre 31, Division de Pratique, Cour Supérieure, Ancien Palais de Justice, 155 rue Notre-Dame est, Montréal, à 10h. 30 a.m. le 31 décembre 1962. Notaire DESROCHES, député-protonotaire CHARLES CLEMENT, Avocat, 10785, boul. Pie IX, Montréal, 39, P. Q. Procureur de la requérante.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. ASSURANCE HORACE LABRECQUE & FILS LTEE. DACTYLOGRAPHES ATTENTION. BREVETS D'INVENTION. MARQUES DE COMMERCE. BREVETS D'INVENTION. Encouragez nos annonces Compagnie d'Assurance sur la Vie.

Petites annonces du "Devoir". APARTÈMENT À LOUER. HOMMES DEMANDÉS. OCCASION D'AFFAIRES. PROFESSEUR DEMANDÉ. PROPRIÉTÉ DEMANDÉE. TRANSPORT CAMIONNAGE. TAILLEUR. BUREAU À LOUER. MÉDECIN. CÉLIBATAIRES. CHAMBRE À LOUER. EMPLOI DEMANDÉ. TARIF. Annonces classées.

Fraude nouveau genre: simuler des accidents d'automobile...

Neuf hommes ont été accusés hier d'avoir fraudé des compagnies d'assurances en organisant des accidents d'automobiles.

Le montant impliqué dans les 40 accusations portées contre le groupe, est de près de \$15.000.

Les membres de l'escouade municipale contre les fraudes et les enquêteurs des compagnies d'assurances ont dit qu'ils poursuivaient leurs recherches pour trouver d'autres suspects dans Montréal et dans l'est de l'Ontario.

Sept des accusés d'hier sont des immigrants hongrois et les détails des accusations, ainsi que les procédures judiciaires, lors de la longue comparution d'une heure, ont dû leur être traduits en hongrois.

Certains ont fait face à six accusations de conspiration et de fraude. Leur enquête préliminaire a été fixée au 11 janvier. Les cautionnements ont varié de \$950 à \$2.000.

Les accusés sont: Imre Gal, âgé de 35 ans; Joseph Czohor, âgé de 25 ans; George Gardonyi, âgé de 29 ans; André Klein, âgé de 38 ans; Gabor Noga, âgé de 31 ans; Jeno Fischer, âgé de 31 ans; Ernest Ney, âgé de 32 ans; Paul Jarry, âgé de 37 ans et Paul Panneton, âgé de 30 ans.

Les délits auraient été commis entre avril et octobre 1962. La plupart vers la fin de l'été.

Des mandats d'arrestations avaient été signés récemment pour une douzaine d'hommes, après que les enquêteurs des compagnies d'assurances eurent transmis leurs constatations à l'escouade municipale des fraudes.

Selon la police, le présumé réseau organisait des accidents de vieilles voitures pour réclamer ensuite des dédommagements des compagnies d'assurances.

Des ajusteurs d'assurance et des garagistes sont impliqués dans la combine, a dit la police.

Des voitures usagées étaient achetées et immatriculées avec des plaques de l'Ontario et du Québec.

(Suite à la page 2)

Ce soir à la TV



politique '63

Pour la première fois au Canada, un groupe non partisan offre aux citoyens une émission d'information politique. L'émission sera diffusée sur les ondes de cinq postes privés.

Jean MARCHAND

président général de la Confédération des Syndicats Nationaux



SUJET: L'ASSURANCE-SANTÉ

Avec l'animateur: JEAN-PAUL LEFEBVRE

CANAL 10
5.45 CFTM
Montréal

CANAL 7
6.15 CHLT-TV
Sherbrooke

* La même émission sera transmise à Québec, le 8 janvier, à 5.45, CFTM-TV; Jonquières, le 12 janvier, à 7.15, CFTM-TV; Rimouski, le 13 janvier, à 6.45, CFTM-TV.

2e émission
M. MARCEL PEPIN, secrétaire général de la Confédération des Syndicats Nationaux, traitera du chômage.



Le déneigement durera toute la fin de semaine

Les déneigeurs avaient jusqu'à 7 heures, hier matin, pour faire disparaître toute trace de la tempête de neige qui s'est abattue sur la métropole, durant la fin de semaine du Jour de l'An. S'il faut en juger par les deux photos ci-haut et ci-contre, qui ont été prises hier le travail semble loin d'être complété.

Au 2 janvier, il était tombé 49,4 pouces de neige sur la ville et le déneigement avait coûté \$2,364,787. L'an dernier, à la même date, la précipitation avait été de 31,2 pouces et les frais, de \$2,439,269.

La photo du haut fait voir l'aspect qu'aurait hier, en fin d'après-midi, l'interspersé de la rue Saint-Denis où il fallait encore des heures pour pouvoir traverser la chaussée sans se mouiller les pieds. Ci-contre, un pelleteur solitaire rend quelque peu praticable le trottoir de la rue St-Louis, à l'angle de la rue Bon-Secours.

Malgré les plaintes formulées par certains citadins de rues secondaires, il faut reconnaître que toutes les rues ont été rendues carrossables peu de temps après la tempête. Il semble toutefois que les trottoirs n'aient pas bénéficié du même traitement de faveur. Le service d'épandage de la voie publique a bien 35,000 tonnes de sel et 50,000 tonnes de sable à sa disposition mais l'expérience prouve qu'il faut un minimum de déblaiement pour que les deux abrasifs soient efficaces.

Il est probable que ce travail sera complété au cours de la fin de semaine puisque la météo prévoit tout au plus un pouce de neige et une température relativement chaude d'ici lundi.

Quoi qu'il en soit, les autorités municipales s'efforcent d'améliorer la situation. Les techniciens ont fait l'essai, jeudi, d'une "fondue" à neige



opérant sur place et qui n'exige pas le transport de forte quantité de neige dans les dé-

Le tombeau du frère André sera ouvert cette année

Une cérémonie spéciale marquera dimanche après-midi, 6 janvier, à la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph, le 26e anniversaire de la mort du frère André, C.S.C., fondateur du sanctuaire de la montagne. Elle se déroulera à 3 heures et sera présidée par le R.P. Jean Durand, C.S.C., vice-supérieur de l'oratoire et vice-postulateur de la cause de béatification du célèbre thaumaturge du mont Royal.

Dans une courte entrevue, le R.P. Durand nous fournit certains renseignements sur le procès apostolique actuellement en cours au Palais cardinal. Depuis l'ouverture du procès, en avril 1962, le tribunal a tenu 61 séances au cours desquelles 10 témoins furent entendus. Ce procès, présidé par le chanoine Jacques De Martigny, devrait se terminer au cours de l'année.

Ouverture du tombeau. Le vice-postulateur de la cause nous a également annoncé qu'on ouvrira le tombeau du frère André vers la fin du procès. C'est une procédure exigée par l'Église dans les procès de béatification pour s'assurer officiellement que les restes sont bien ceux du frère André et pour constater leur état. Une dizaine de personnes tout au plus recevront l'autorisation du tribunal apostolique d'assister à cette impressionnante cérémonie d'ouverture du tombeau d'un serviteur de Dieu.

La cérémonie de dimanche. Tous les amis du frère André et de l'Oratoire sont donc cordialement invités à se joindre aux Religieux de Sainte-Croix pour assister à 3 heures dimanche après-midi à une cérémonie spéciale à l'occasion du 26e anniversaire de la mort du frère André. On sait que le fondateur de l'Oratoire s'est éteint à l'âge de 91 ans, de bonne heure le matin du 6 janvier 1937 à l'hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance, à Saint-Laurent. On remarque, entre autres personnes qui assistaient à sa mort, le supérieur de l'Oratoire à l'époque, Son Exc. Mgr. Albert Cousineau, aujourd'hui évêque de Cap-Haïtien.

Il y aura prières et chants spéciaux et on établira un parallèle entre les rois mages, venus adorer l'Enfant-Dieu à la crèche, et le frère André qui fut le principal apôtre de la grande dévotion à saint Joseph. Après la cérémonie, on se fera un devoir de visiter le tombeau du thaumaturge.

Le RIN de Riv.-du-Loup demande au comité central de convoquer toutes ses sections pour adopter une politique à l'endroit du PRQ

Le Comité exécutif de la section du Rassemblement pour l'indépendance nationale de Rivière-du-Loup a déploré dans une résolution adoptée à sa dernière assemblée l'attitude du comité central du mouvement à l'endroit du parti républicain du Québec.

Dans une déclaration signée du président le Dr Armand Thériault, de Raymond Montpeit et Claire Lévesque, la section de Rivière-du-Loup demande au comité central de convoquer d'urgence les dirigeants des diverses sections afin d'établir une politique officielle du RIN à l'endroit du parti de Marcel Chaput. Entre temps, la section accorde son entier appui au parti indépendantiste.

Le comité exécutif du RIN de Bourget a également approuvé l'action politique de Chaput "en attendant que le RIN se lance lui-même dans l'action politique directe".

Cet appui fait l'objet d'une résolution adoptée jeudi soir au cours d'une assemblée des dirigeants de la section. Les membres du comité exécutif de Bourget ont également voté la confiance à leur président Fernand Boudreau qui, il y a quelques jours, avait dénoncé l'action politique de Chaput.

Les obsèques du colonel DesRosiers, ancien sous-ministre de la défense ont lieu ce matin

Le colonel M.-J.-R. Henri DesRosiers, D.S.O., C.M.G., V.D., ancien vice-président de l'Imperial Tobacco et ancien sous-ministre de la défense nationale, est décédé mercredi à Québec, à l'âge de 82 ans. Né à Vaudreuil en 1889, le défunt était le fils du Dr Henri-Amédée DesRosiers et d'Amariylys Emond. Après ses études à l'université d'Ottawa, il entre au service de l'Imperial Tobacco et jusqu'à la première grande guerre, il dirigea le service des ventes de cette compagnie à Ottawa Toronto et Saint-Jean, N.B. Il fut tour à tour, durant la guerre de 1914, lieutenant puis capitaine dans les Carabiniers du Mont-Royal et pris en 1917, le commandement du 10e bataillon de réserve. Après la bataille d'Amiens, il prend la tête du 22ème régiment en France.

Le colonel DesRosiers a été nommé sous-ministre de la défense nationale au début de la seconde grande guerre. Il a été aide-camp du vicomte Willington et de lord Tweedsmuir, alors qu'ils occupaient le poste de gouverneur général du Canada. Il a été prési-

dent de la Société ambulancière Saint-Jean et du "Canadian Corps of Commissioners". Il était membre du club de la Garnison et du club de pêche de Québec.

Lui survivent: sa femme (Amélie Hamel) qu'il épousa en 1932, sa fille, madame Roch Gohier (Mariette), cinq petits-enfants de Ville Mont-Royal, un frère Raymond de Montréal, cinq belles-sœurs, mesdames Raymond DesRosiers de Montréal, Aimé DesRosiers de Sherbrooke, Gustave DesRosiers de Toronto, mesdemoiselles Suzanne et Madeleine Hamel de Québec, deux beaux-frères, M. Jean Hamel et le colonel Philippe Pluze de Montréal, de même que ses neveux et nièces: le docteur S.-Jean DesRosiers, M. Jacques DesRosiers, le colonel Aimé DesRosiers, Mlles Paulette et Marguerite DesRosiers, tous de Montréal, M. J.-Paul Lemieux de Québec et madame Gérard Pelletier de Toronto.

Son service funéraire, avec honneurs militaires, sera célébré à 10 heures ce matin en l'église Saint-Dominique de Québec.



LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI, 5 JANVIER 1963

Johnson voit "agoniser les libéraux..."

ST-LIBOIRE. — Le chef de l'Union nationale a vu chez les libéraux "les stigmates de leur agonie, car le temps n'est pas loin où la province les rejettera".

M. Daniel Johnson a déclaré hier à un groupe de partisans venus lui présenter leurs vœux du Nouvel An dans cette municipalité de son comté de Bagot:

"Ces faux purs se sont comportés ici et dans toute la province comme les plus rétrogrades dans les mœurs électorales. Ils ont remis en vigueur et modernisé les tactiques qui avaient couru dans le temps de Taschereau. Ils sont les élus de la boisson, du patronage, du chantage."

Le chef de l'opposition avait auparavant insisté sur le caractère démocratique de l'UN. Il a dit même viser à en faire "le parti démocratique le mieux structuré au Canada".

"Elle continuera de s'organiser en profondeur afin de plonger les racines dans le peuple", a ponctué M. Johnson.

CFTM veut établir un réseau français de TV

OTTAWA. — Les premiers pas en vue de l'établissement du premier réseau français privé de télévision au Canada seront faits le 15 janvier à l'audience publique du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Le Bureau recevra une requête de M. Roland Giguère, gérant de CFTM-TV, de Montréal, pour obtenir la permission de former un réseau de télévision en langue française. A l'heure actuelle, le seul réseau de TV française est sous la responsabilité de Radio-Canada.

La requête au BGR pour obtenir l'autorisation de former un réseau, doit précéder la demande de permission pour exploiter le réseau, alors que les accords d'affiliation avec les postes membres doivent être soumis.

CFTM-TV serait le contrôleur et le seul actionnaire, dans la société proposée pour le réseau, qui aurait comme raison sociale La Société de télévision du Canada français.

On croit que le réseau proposé serait prêt à offrir 20 heures par semaine à ses affiliés, dont deux heures et demie réservées chaque soir.

Un nouveau poste de TV en

langue française à Chicoutimi, pourrait être le premier affilié au réseau privé, s'il entre en service.

Dans les requêtes pour les nouveaux postes privés à Que-

bec et en Gaspésie, qui n'ont pas encore reçu l'approbation du BGR, on laisse entendre qu'ils recevraient des programmes fournis par CFTM-TV, si les postes proposés étaient autorisés.

Tietolman se porterait acquéreur du poste CFCF

La station de radio CFCF, propriété de la compagnie Canadienne Marconi, sera vendue à M. Jack Tietolman, si le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion est d'accord. M. Tietolman est déjà propriétaire du poste CKVL de Verdun.

A Ottawa, le président du BGR, M. Andrew Stewart, a déclaré que la demande officielle de transfert n'avait pas encore été communiquée à l'organisme par le ministère des transports, de sorte qu'elle ne pourra être inscrite à l'ordre du jour de la réunion de janvier.

M. Tietolman a pour sa part dit qu'il ne considérerait pas la transaction comme conclue tant que le Bureau des gouverneurs n'aura pas accordé son approbation.

LIGUE DE RADIODIFFUSION

"Pas de TV privée hors du contrôle du gouvernement"

"Accepter l'établissement en permanence d'un réseau de télévision purement commercial, dans l'une ou l'autre langue, reviendrait à diminuer de façon tragique la valeur du service qu'un tel réseau fournirait vraisemblablement aux Canadiens", a déclaré la Ligue canadienne de la radiodiffusion, en réponse à une allocution que prononçait au début de décembre dernier, M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada.

La Ligue, un organisme indépendant qui représente 21 organismes nationaux et provinciaux ouvriers, agricoles, coopératifs et autres, prétend qu'il est inacceptable qu'on établisse un système comportant d'un côté, le réseau d'Etat et de l'autre, un secteur purement commercial.

La Ligue, qui appuie généralement la radio d'Etat, doute qu'un réseau de télévision privé puisse être économiquement fort sans son intégration, dans une large mesure, à des entreprises américaines et autres, tant pour ce qui est de la programmation que du contenu des émissions. De plus, dans sa protestation, la Ligue ajoute qu'elle s'inquiète "grandement de la dénationalisation et de l'influence qu'exerceront les Etats-Unis sur la radio canadienne et plus particulièrement des récents rapports annonçant que l'American Broadcasting Company avait consenti des prêts importants au réseau privé de télévision du Canada, CTV".

Par ailleurs, la Ligue est d'accord avec M. Ouimet, lorsqu'il suggère que le réseau de Radio-Canada soit éventuellement composé de toutes les stations d'Etat.

Selon la Ligue, "la chose la plus importante est de faire en sorte que Radio-Canada puisse continuer et améliorer ses états de service comme organisme entièrement dévoué aux intérêts du public".

Afin d'éviter que des considérations "purement commerciales" président aux destinées d'un service fourni par la moitié des stations de télévision du Canada, la Ligue suggère que le réseau privé de télévision devienne un organisme public, exerçant son activité par l'intermédiaire des stations privées qui lui sont affiliées et pouvant disposer dans une certaine mesure, des deniers publics.

Lapalme a repris son travail

QUEBEC. — M. Georges-Emile Lapalme a assisté hier à sa première séance de cabinet depuis l'accident d'auto qui l'avait envoyé à l'hôpital, durant la dernière semaine de la campagne électorale.

Le député d'Outremont a été le premier à sortir de la réunion du conseil des ministres. D'apparence reposé et d'excellente humeur, le procureur général et ministre des Affaires culturelles a causé avec les journalistes et leur a offert ses souhaits du nouvel an.

Thompson et Marcoux sont arrivés à Formose

TAIPEI. — Deux députés du parlement canadien sont arrivés à Taipei hier, en provenance de Tokyo, pour une visite de huit jours à Formose.

Ce sont MM. Robert Thompson, chef du Crédit social et le Dr Guy Marcoux, whip parlementaire du parti.

Les députés ont été accueillis par des chefs du Parlement nationaliste chinois à leur arrivée à l'aéroport de Taipei.

3e BULLETIN

La REPUBLIQUE du CANADA de l'EST

Dans mon bulletin publié dans "Le Devoir" du 22 décembre dernier, en page 3, j'exprimais l'opinion suivante:

"Comme suite logique du programme d'émancipation économique Lesage-Lesvesque, ne devrait-on pas encourager la formation d'un Etat politique indépendant, à prédominance française, sous le vocable de "République du Canada de l'Est", avec capitale fédérale à Montréal, et dont l'Etat du Québec sera le pivot autour duquel graviteront, comme partenaires autonomes, les Provinces Maritimes (N.B., N.E., L.P.E. et I.T.N.); ce qui n'empêcherait aucunement le Parti Républicain d'élargir ses cadres."

Dans mon 2e bulletin publié dans "Le Devoir" du 29 décembre, je souhaitais, entre autres vœux, —

- que la libération "économique" du Québec soit poursuivie et réalisée par le gouvernement actuel présidé par M. Jean Lesage, appuyé de son équipe d'élite et expérimentée;
- que la libération "politique" soit oeuvrée par M. Marcel Chaput et son équipe du Parti Républicain.

La Déclaration officielle d'Indépendance de l'Etat du Québec, pourrait se faire le 1er juillet 1965. Et l'adhésion des Provinces Maritimes pourrait se réaliser en temps pour le 1er juillet 1967. Et la République Fédérale du Canada de l'Est recevrait sa consécration officielle, avec tout le faste approprié, dans le cours de l'Exposition Universelle de Montréal (1967).

Le territoire de cette Fédération du Canada de l'Est serait borné au nord par la Baie d'Hudson et l'Océan Arctique, au sud par les Etats-Unis, à l'ouest par la Rivière Ottawa et l'Ontario, à l'est par l'Océan Atlantique. (Comme on le sait, le territoire de l'ex Bas-Canada couvre quatre fois la superficie de la France. Ajoutons à cela le Nouveau Québec, d'immense superficie, le contrôle de la Voie Maritime du St-Laurent et la position stratégique des Provinces Maritimes.)

On peut se faire une juste idée de l'empire qui serait nôtre, à toutes fins pratiques, en se basant sur les renseignements officiels suivants:

Le QUEBEC: population 5.217.000 en 1961; fournit au Canada le tiers de sa production manufacturière; occupe le premier rang au Canada pour la production de la pâte de bois et du papier, des produits laitiers et des produits de l'étable, et le deuxième rang pour la production minière; fournit plus de 70% de la production mondiale d'amiante et possède l'usine d'aluminium la plus considérable au monde; 85% de sa population est de langue française.

Le NOUVEAU-BRUNSWICK: population 612.000 dont environ 52% est composée d'Acadiens; son Premier Ministre Louis-J. Robichaud est une personnalité dynamique; L'Évangéline est le quotidien qui rayonne partout dans les Provinces Maritimes; le N.B. fournit une grande variété de produits du bois et du papier; en volume, le N.B. est la troisième source de produits de la pêche et réputé pour son homard, ses huîtres et ses palourdes; grand producteur de pommes de terre de renommée mondiale.

La NOUVELLE-ECOSSE: pop. 732.000 dont une proportion importante est Acadienne; deuxième source en importance de produits de la pêche; grande pourvoyeuse de produits forestiers; fournit plus de 80% de la production canadienne de gypse et de barytine; ses principales industries: l'extraction houillère, la fabrication de l'acier et la construction maritime.

L'ILE DU PRINCE-EDOUARD: pop. 105.000 dont une partie est Acadienne; à cause de son sol fertile et de son climat tempéré, elle est admirablement adaptée à l'agriculture dont la principale récolte est celle des pommes de terre; elle exporte de grandes quantités de ce tubercule pour semence et consommation; elle est renommée pour ses huîtres et ses conserveries de poisson et de homard.

L'ILE DE TERRE-NEUVE: pop. 469.000; on y trouve beaucoup d'Acadiens; son Ministre de l'Éducation est l'hon. Georges-Jean Frecker, un Acadien, qui a reçu récemment un Doctorat honoris causa de l'Université de Montréal; T.-N. est une grande productrice de papier-journal et possède la plus grande usine intégrée de pâte et de papier au monde; sa population s'adonne à la pêche; à une grande échelle, et elle exporte notamment de la morue salée ou congelée; sa principale industrie: l'extraction minière, notamment du minerai de fer, du plomb, du zinc et du cuivre.

Notre siècle est un siècle de vitesse. Il ne faut pas se laisser dépasser par les événements. Que toutes les bonnes volontés s'affirment et se fassent connaître, dans tous les domaines. N'hésitez pas à communiquer avec les journaux de votre choix ou bien avec "Le Devoir", à Montréal, "Le Droit" à Ottawa et "L'Évangéline" à Moncton, N.B. (Le Droit couvre la province d'Ontario et la partie-ouest de l'Etat du Québec.)

Comme leitmotiv: "Il faut être intrinsèque!" Le message de Noël de Jean Lesage, chef du Canada français, est on ne peut plus catégorique:

"Être citoyen du Québec, c'est faire partie d'un peuple qui se veut fort et respecté, mais qui, pour conserver sa force et inspirer le respect, doit demeurer intrinsèque sur toutes les questions économiques et politiques "qui touchent sa fierté nationale.

Il nous faut donc AGIR!

Nous vivons la guerre froide, une guerre d'usure. Le Québec, outre d'être dominé par Ottawa, est enclavé entre l'Ontario et les Provinces Maritimes. Même si nous sommes capables de rendre le Québec fort économiquement, nous le ferons au profit des anglo-canadiens si nous restons dans les cadres de la Confédération de 1867. En cas de conflit mondial, ce qui est probable et peut-être prochain, la majorité invoquera la fameuse Loi des mesures de guerre pour écraser la minorité française, saper nos droits acquis et nous tenir à leur merci. Sait-on que la constitution de 1867 accordée au Gouvernement fédéral un droit de désaveu à l'encontre de toute loi de notre Législature? D'un trait de plume, toute loi future dans le contexte de notre libération économique peut être réduite à néant. Il devient donc nécessaire d'opter au plus tôt pour l'indépendance politique si nous voulons réussir notre libération économique; en un mot, devenir "maîtres chez-nous".

Gérard RAYMOND, C.R.
276 ouest, rue St-Jacques
Montréal

8 janvier 1963.

ANN.

EDITORIAL

Les Canadiens ont-ils un gouvernement ?

Y a-t-il une politique étrangère canadienne? Y a-t-il une politique militaire canadienne? Y a-t-il un gouvernement canadien?

Deux faits singuliers nous forcent à poser ces questions. Le premier regarde NORAD, le second est relatif à l'OTAN.

Au moment de la crise cubaine, le Canada, lié par NORAD, devait mettre ses unités en état d'alerte. N'ayant pas été consulté sur la décision à prendre, il met trois jours à agir.

Déjà cette situation est inacceptable. NORAD prévoit des consultations préalables. Et là-dessus, M. Diefenbaker est formel: We were not consulted in advance, nous avons été mis devant un fait accompli.

Mais où l'affaire devient invraisemblable, c'est quand un porte-parole officiel déclare, aux Etats-Unis, qu'en réalité nos unités furent mises en état d'alerte dès le premier jour.

Alors, qu'est-il arrivé? Doit-on conclure que, lors de sa déclaration de Nassau, c'est-à-dire deux mois après l'événement, le premier ministre du Canada ne savait pas encore quand les unités canadiennes furent placées en état d'alerte? Doit-on conclure qu'il le savait et qu'il a essayé d'induire l'opinion en erreur? Et, qu'il ait connu ou ignoré les activités de nos armes, comment se fait-il que celles-ci aient été engagées dans une action (possible) trois jours avant que le gouvernement canadien ne l'ordonne?

Le premier ministre Diefenbaker doit au peuple canadien une explication pleine et entière de ce qui s'est passé. Nous voulons savoir dans quelle mesure nous sommes devenus un satellite des Etats-Unis, et si un Président que nous n'élisons pas peut carrément se substituer au premier ministre que nous élisons.

C'est dans cette atmosphère déjà irrespirable que le général Norstad, militaire américain qui commandait les forces de l'OTAN, vient à Ottawa sommer le gouvernement canadien d'accepter l'armement nucléaire pour ses troupes cantonnées en Europe.

Or, à plusieurs reprises, M. Diefenbaker a affirmé ou laissé entendre le contraire. Ici encore, la situation est donc brumeuse. Le gouvernement canadien a-t-il, oui ou non, promis d'accepter l'engagement nucléaire? S'il l'a fait, pourquoi l'a-t-il caché systématiquement? Et s'il n'y a pas d'engagements, comment peut-on laisser des militaires affirmer avec autant d'assurance?

Au surplus, les armes dont il s'agit, dans ces lectures du temps des fêtes.

Quelques impressions sur les travaux des Communes

Le temps des Fêtes m'en ayant fourni le loisir, je me suis astreint à parcourir un certain nombre de comptes rendus officiels des réunions de la Chambre des communes tenues en décembre.

Je serais surpris que Jacques Hébert fut tenté de publier ce genre de littérature aux Editions du Jour. Ces comptes rendus des débats parlementaires forment un genre littéraire aride, lourd, souvent très technique, souvent vide.

Mais, par-delà ce revêtement peu attirant, on y puise en abondance des renseignements et des impressions sur la manière dont sont dirigées les affaires de la nation.

Les comptes rendus sont nécessairement incomplets

Il est difficile, à partir d'un simple compte rendu sténographique, de reconstituer l'atmosphère des débats. Une intervention peut frapper le lecteur après coup, mais n'avoir sur le champ qu'un effet médiocre auprès des membres de la Chambre. Une bonne blague, lancée au moment opportun, peut avoir plus de résultat qu'un discours solidement étoffé.

Mais les comptes rendus officiels, étant des relations sténographiques des débats, conservent quand même une réelle valeur. Ils permettent de mesurer à froid, quelque temps plus tard, la valeur réelle des interventions faites par l'un et l'autre député. Ils permettent aussi de juger avec un certain recul l'importance relative de chaque intervention et le rôle respectif de chaque député. Voici quelques impressions glanées au hasard

en Europe, sont américaines comme dans NORAD. Ici encore, c'est une décision américaine qui permettrait à l'aviation canadienne de recevoir et d'utiliser les armes nucléaires. Mais nous avons vu, durant la crise cubaine, que "permission" revient à "commandement". Nous retrouverions en Europe le même interlocuteur, tout-puissant et autoritaire.

Il reste donc à savoir si nous sommes prêts à subir là-bas le genre d'assujettissement que nous venons de subir en Amérique. Le gouvernement canadien doit dire au peuple canadien si telle est sa politique — ou mieux: sa forme de démission devant la politique américaine.

Mais, dira-t-on, s'il s'agit de sauver sa peau, et le monde par-dessus le marché, qu'est-ce qu'une humiliation, même profonde, et qu'est-ce qu'une entorse, même grave, au régime démocratique qui est le nôtre?

Notre camarade Paul Sauriol reprendra ces questions d'une façon plus poussée lundi. Mais sans entrer dans des considérations techniques, il paraît juste d'affirmer que l'armement nucléaire — surtout dans les termes où on nous le propose — n'assure en rien la survivance du pays, et compromet au contraire l'efficacité des moyens d'action qui sont propres à une petite puissance comme le Canada.

Nous venons de lire une partie de ce qui s'est écrit au Canada sur la question depuis deux semaines. Voici ce qui en ressort. La paix du monde — paix dangereusement précaire — repose toujours sur l'équilibre des forces nucléaires entre les deux Grands. Même si la puissance américaine est supérieure, des deux côtés, dit-on, la force de frappe est "invulnérable"; des deux côtés, la défense est dérisoire. La paix résulte donc de ce que la Russie sait que si elle déclenche l'enfer nucléaire, elle sera elle-même dévastée; et l'inverse est aussi vrai. En conséquence, les collaborations nucléaires qu'on demande au Canada n'ont qu'une valeur extrêmement marginale.

La vraie paix reposera sur le désarmement; c'est notre vocation de puissance secondaire que de travailler à l'obtenir. Nous ne sommes pas sûrs d'y parvenir, et nous n'y arriverons pas seuls. Mais accepter de devenir le valet nucléaire des Etats-Unis, c'est aller contre la politique qui, par la nature des choses, nous convient et où notre utilité peut être réelle.

Donc, ni la "survivance" nationale ni la collaboration internationale ne poussent le Canada à jouer un rôle dans l'armement nucléaire. En conséquence, nous devons suivre une autre politique, et lutter pour obtenir ou conserver les moyens de la réaliser.

C'est pourquoi nous pouvons, en toute liberté d'esprit, examiner les termes de notre participation à NORAD et à l'OTAN. C'est pourquoi nous devons demander au gouvernement canadien qu'il nous éclaire sur les deux crises au milieu desquelles il est plongé. C'est pourquoi nous refusons que l'Etat canadien prenne son parti d'une "satellisation" déjà trop avancée. C'est pourquoi, enfin, nous demandons au gouvernement de prouver qu'il existe.

André LAURENDEAU

BLOCS NOTES

Le débat sur le biculturalisme

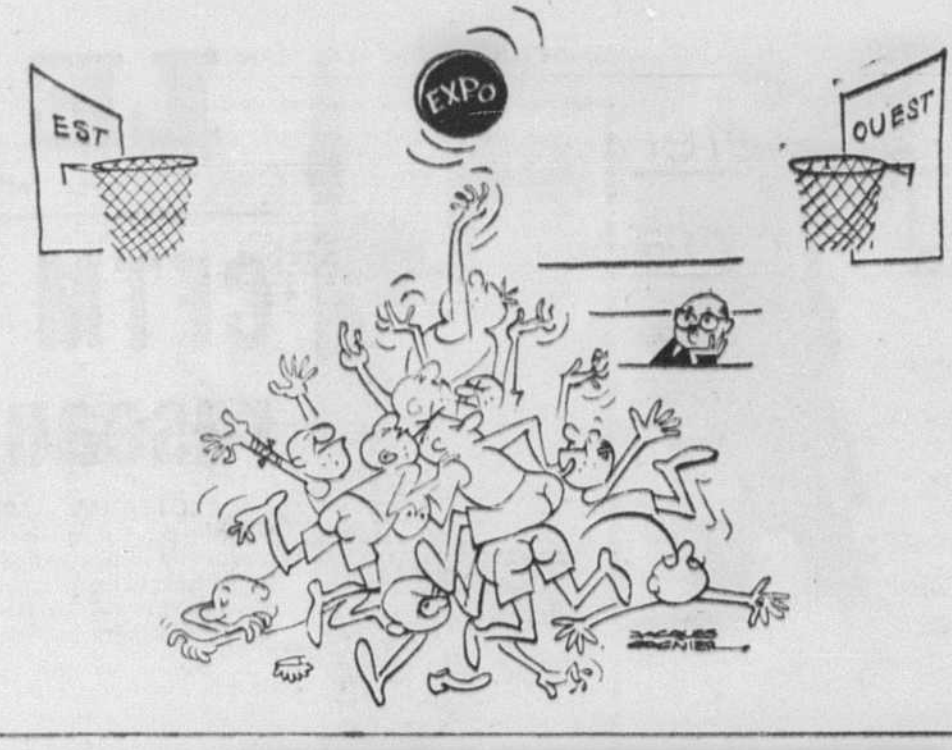
André Laurendeau eut l'oreille fine quand il se laissa atteindre, dans son éditorial du 19 décembre dernier, par le discours de M. Pearson sur l'avenir du biculturalisme au Canada. Ce discours prononcé le 17 décembre, conserve, deux semaines plus tard, sa force et sa clarté initiale. M. Pearson y fit montre de ces qualités d'homme d'Etat qui semblent malheureusement le quitter à certains moments.

Le discours fut précédé, le même jour, d'une intervention remarquable, elle aussi, de M. Gilles Grégoire, député érédiste de Jonquière. S'élevant au-dessus de toute considération partisane, adoptant un ton modéré mais ferme, M. Grégoire appuya le projet d'une enquête royale sur le bilinguisme. De tous les députés érédistes de langue française, M. Grégoire paraît être, à distance, celui qui s'est le plus affirmé et le mieux adapté pendant les derniers mois. Ses interventions sont généralement pertinentes. Il semble se plaire à la technique de l'interruption et de la répartie soudaine. Il est beaucoup moins doctrinaire que certains de ses collègues.

M. Maurice Sauvé eut peut-être la mauvaise fortune de prendre la parole pour la première fois, le lendemain du jour où son chef venait de prononcer son fameux discours sur le caractère biculturel du Canada. Lu avec quelques jours de recul, le "maiden speech" de M. Sauvé apparaît terne et partisan. Beaucoup de remarques négatives sur le gouvernement actuel, peu de propositions constructives. Des propos sur la situation économique du pays, dont l'impression détonne chez un homme qui en sait bien davantage. Des allusions déplacées à la politique provinciale québécoise, que M. Sauvé ne distingue pas encore assez nettement de la politique fédérale. Au bout de tout cela, quelques suggestions sennées sur le rôle des Canadiens français dans le service public fédéral. Ce discours ne donne pas la mesure complète de l'homme. Mais il aura mis à nu certaines faiblesses que M. Sauvé, comme homme public, devra dissiper le plus tôt possible.

Rôle constructif des députés NPD

Prenant la parole le 14 décembre, le nouveau député libéral de Montréal-Verdun, M. Bryce Stewart Mackasey, s'élevait au-dessus des considérations de politique partisane afin de rendre hommage au rôle constructif joué depuis le début de la session par les membres du Nouveau parti démocratique.



lettres au DEVOIR

Un Montréalais de langue anglaise écrit au Globe and Mail

The Editor The Toronto Globe and Mail

I was most interested in your recent editorial regarding the proposal for a Royal Commission on bilingualism, as quoted in a recent issue of Le Devoir of Montreal.

I am sure there are many Ontario people who are in basic disagreement with your equating French-speaking Canadians with Welshmen and Scotsmen as pertaining to language, the assumption that over the years French will fade away as the commercial language of French Canada, and that we will all be speaking English for practical purposes.

The movement is, of course, in the opposite direction. French is being used more and more as THE business language in the Province of Québec, and no doubt this will spread in a more limited way throughout Canada (particularly in the cultural sphere) as the present progressive revolution asserts itself on a national scale. The death of Mr. Duplessis — probably the most important death in the history of Canada — did not mean the end of Québec nationalism. It only meant the end of Mr. Duplessis' own narrow brand of nationalism and released the forces working for a positive

assertion of nationalism and bilingualism in the broader Canadian sense. Of course, there have been side effects such as the Separatist movement and so forth, but the basic revolution in Québec — positive nationalism and a new urge to emancipate the economy — has fortunately been the main force up to the present. To believe that under its new leadership Québec will forget its heritage in language is a naive, vain wish. What progressive people in the Province of Québec intend to do is to encourage the use of French through legislation if necessary — through out all Canada. This is a perfectly legitimate work in full accordance with the Constitution of this country.

I am also surprised that your editorial writer totally ignored the positive contribution of the French language to the maintenance of Canada as an independent and free country. Without the French language and French-speaking people of this country we would be a mere replica of the United States. The French language is thus the strongest bulwark for the defence of our Canadian culture and of Canadian independence.

In a commercial sense, it will be important for all Canadians to learn French as it is the language of the Common Market. Canada, as the Globe and Mail has stated so often, must market more of its goods abroad. The French language may thus be the most effective international sales tool we have in our possession. The fact that French is a sister language of Spanish is a most important consideration with reference to our Latin American trade.

I hope that the Globe and Mail, as an influential newspaper throughout Canada, will in future be able to lend its support to the increasing body of English Canadians outside of Québec who hope to make this country a truly bilingual, bicultural nation. This means in practice, French teaching in the public schools of the English-speaking provinces, and powerful bilingualism incentives in the Federal Civil Service and Crown Corporations. Over the years this would lead to practical bilingualism in these areas of our national life, and to a large degree in the country as a whole. This is the way to National Unity and to the maintenance of the Canadian identity itself.

Sincerely, B. A. WARKENTON

Feu Hector Charland et le Cercle Melançon

Si Hector Charland, ancien élève du Collège de l'Assomption, n'avait pas été membre du Cercle Melançon, composé d'anciens élèves de Ste-Marie; Cercle dramatique, qui durant plus de trente ans, donna des représentations théâtrales, au profit d'oeuvres paroissiales, patriotiques et sociales. Si, comme membre de ce cercle, il n'avait joué sur la scène du

Gesù le rôle de "Clovis" dans Touhiau; de "Labire" dans Jeanne d'Arc; de "Sasthène" dans Disparu; de "Abner" dans Athalie; de "Flambeau" dans l'Aiglon et dans d'autres rôles importants. Jamais, Hector Charland, n'aurait personnellement, Séraphin Poudrier d'un homme et son pêche, ni le rôle du Christ dans la Passion, à Saint-Jérôme. Ce sont ces anté-

Nouvelle lettre au président d'Air-Canada

Mr. G. R. McGregor, président Air-Canada

Je n'ai pas été témoin de l'incident rapporté par M. Lucien Saulnier, mais j'ai été témoin de nombreux incidents semblables qui manifestent de la part d'Air-Canada une mauvaise volonté à l'égard des Canadiens de langue française.

1°) En mars 1962, sur l'avion qui me ramenait de New-York, l'hôtesse m'offrait que des formules de douane en langue anglaise. Devant mon insistance pour obtenir une formule française, elle m'a répondu: "I will see if there is some".

En m'apportant finalement une formule française, se ce commentaire desobligeant: "Do you still want it".

Vous auriez accepté, monsieur le Président, qu'une hôtesse française vous réponde sur ce ton?

Si c'est trop lourd (!) pour l'hôtesse de porter un paquet de formules françaises, en même temps qu'un paquet de formules anglaises, seriez-vous disposé à donner l'ordre qu'un jour on offre uniquement des

formules françaises et le lendemain, les formules anglaises, à charger pour le passager de réclamer la formule de sa langue indigène?

Dans ce cas, je m'engage à obtenir de mes amis directeurs des journaux français de Montréal l'assurance de publier les lettres de protestations que vous recevrez des indigènes de Toronto qui auront pris l'avion les jours "français".

2°) Sur l'avion transatlantique qui me ramenait de Paris, le 20 octobre dernier, les explications concernant l'emploi des ceintures de sauvetage ne furent données qu'en anglais. La voix du haut-parleur terminait en disant: "Si vous désirez des explications en français, demandez-les à l'hôtesse". Même incident sur l'avion de Paris, le 5 novembre 1961.

Quelle était, croyez-vous, la proportion de Canadiens français sur cet avion qui, venant de Zurich, avait fait escale à Paris, pour se rendre directement à Montréal?

S'il se pose encore un problème d'économie de temps,

pourquoi ne pas adopter à nouveau l'alternance des langues: un jour en français, un jour en anglais. De cette façon, au moins, un étranger sur deux saurait, en mettant le pied dans l'avion d'Air-Canada que le Canada est un pays réellement bilingue.

Mais là encore, vous craignez sans doute le courroux des indigènes séparatistes de Toronto.

Ne vous étonnez pas si un nombre de plus en plus grand de Canadiens français choisissent Air-France, Sabena ou Lufthansa pour les traversées transatlantiques.

J'ai pris la ligne allemande cette année en septembre et, outre le service qui est bien supérieur à celui d'Air-Canada, j'ai eu le plaisir d'entendre tous les renseignements donnés en français.

Croyez-moi, Monsieur le Président, avant de nier les allégations de M. Saulnier, prenez la peine de voyager vous-même sur les avions de la compagnie de la Couronne que vous avez l'honneur de diriger.

Claude HURTUBISE.

Je connaissais les autobus pour les avoir eux circulant dans nos rues, laissant descendre leurs passagers, par mauvais temps dans les mares d'eau, en hiver dans les banes de neige, jouant à se dépasser les uns les autres sur les grandes artères.

Privé de ma voiture, l'autre jour, et ayant du temps, je m'installai au coin de la rue où une petite affiche ronde prédisait qu'à un moment donné, un autobus arriverait. Il faisait froid mais j'étais bien habillé. Les mains dans les poches, j'attendais en fumant ma pipe.

L'autobus arriva, s'arrêta exactement où je me trouvais. Les portes s'ouvrirent comme par enchantement, de sorte que je n'eus qu'à entrer. C'est commode. Je m'aperçus que tous les passagers me regardaient. Il faisait agréablement chaud à l'intérieur, un intérieur qui me surprit, spacieux, propre, accueillant. Le conducteur ne me dit rien mais contre la monnaie que je lui donnai, me remit des sous et deux petits cartons jaunes. J'avais remarqué, près de lui, comme lorsqu'on entre au cinéma, une longue boîte vitrée au fond de laquelle se trouvaient d'autres cartons de même genre. J'y jetai l'un des miens. Le conducteur, qui avait remis le lourd véhicule en marche sans effort apparent, m'offrit cette fois un document plus grand, tout couvert de chiffres, de signes, et troué à certains endroits. Je lui dis merci. Il s'affairait à la conduite de sa machine. Je choisis un siège que je trouvais fort confortable. Les gens ne

me regardaient plus. Ils concentraient maintenant leurs regards sur un homme qui, à son tour, "embarquait", comme on dit chez-nous. Je me sentais bien à l'aise, heureux, au chaud, rien à faire. Pas de lumières rouges, pas de signaux d'arrêt à surveiller. J'étais débarrassé des ennuis de la route, des conducteurs d'autobus au tempérament détestable, à la course même lorsqu'ils ne vont nulle part, qui ignorent les règlements de la circulation et vous engueulent parce que vous vous y conformez.

Personne n'avait dit mot. On m'ignorait totalement. Je remarquai qu'il était défendu de fumer et cela me fit de la peine, car il me faut ma pipe. Enfin... Je me mis à examiner mes compagnons de voyage. Ils avaient l'air satisfaits, quelques-uns résignés, tous peu pressés. Les publicitaires qui bordent le haut des fenêtres attirèrent mon attention. Il y a là de tout. Ce qu'ils se creusent les méninges, ces publicistes! Les banques et les compagnies de finance se disent vos amis, vous offrent, comme ça, le plus simplement du monde, de l'argent si vous en avez besoin, les manufacturiers de pilules affirment que votre mal de tête disparaîtra, que votre digestion se fera mieux si vous achetez leurs produits. Jusqu'aux fabricants de papier de toilette qui y vont de leur boniment! Je trouvais cela un peu fort.

D'une voix forte, le conducteur annonça: Atterrir! Tout le monde se leva. Il fallait descendre...

Jean-Jacques Le François

LETTERE DI ROMA

L'Italie à la fin de 1962

De notre correspondant Georges HUBER

En politique intérieure l'année 1962 n'a pas été des plus tranquilles pour l'Italie.

On pourrait dire que l'année politique a commencé le 27 janvier 1962, date de l'approbation, par le Congrès national de la démocratie chrétienne réunie à Naples, de l'ouverture à gauche, à titre de "prudente expérience", selon l'expression de M. Aldo Moro. Peut-être pourrait-on même ajouter que cette année politique se terminera le 8 janvier prochain, date de la rencontre des secrétaires des trois partis de la coalition gouvernementale et de M. Pietro Nenni, leader des socialistes, qui décideront de la continuation ou non de l'ouverture à gauche.

Un point de divergence entre les démocrates chrétiens et les socialistes: l'institution de régions à statut ordinaire, avec pouvoirs législatifs. Les socialistes réclament d'urgence cette institution, les démocrates chrétiens hésitent, dans la crainte que, dans ces parlements régionaux, les socialistes ne s'allient aux communistes.

Parmi les réalisations du gouvernement de M. Fanfani pendant l'année 1962, on peut citer entre autres: la nationalisation de la production de l'énergie électrique; loi instituant la région à statut spécial de la Vénétie Julienne; une nouvelle loi sur la censure; la distribution gratuite de matériel scolaire aux élèves des écoles primaires; la constitution d'une commission pour la planification, l'institution de nouvelles bourses d'études, la construction d'hôpitaux dans l'Italie méridionale, l'élaboration d'un plan triennal de l'école, etc.

Au Quirinal, M. Antonio Segni, démocrate chrétien, de l'aile modérée des "doroteiens", prend la succession de M. Giovanni Gronchi, jadis chef de l'aile marchande de gauche. M. Enrico Mattei, roi du pétrole, qui exerceait une influence extraordinaire au point de former comme un Etat dans l'Etat... ou même au-dessus de l'Etat, périt tragiquement.

Sur le plan économique, le miracle italien continue. En réalité, les bienfaits n'en profitent pas à tous. Les inégalités entre les classes sociales demeurent encore trop fortes, de même que les disparités entre le midi et le nord. S'il est des dames et des messieurs qui peuvent se payer des places de 160.000 livres le soir de l'ouverture de la Scala à Milan (\$275 dollars) on peut citer les nom et prénom de tel ancien fonctionnaire dépendant du ministère de l'agri-

La Bible vous parle

Vous savez que les chefs des nations leur commandent en maîtres et que les grands leur font sentir leur pouvoir. Il n'en doit pas être ainsi parmi vous: au contraire, celui qui voudra devenir grand parmi vous, se fera tout serviteur, et celui qui voudra être le premier d'entre vous, se fera votre esclave.

(Mt 20, 25-27)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR Fais ce que dois. Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1915. Directeur: Gérard Dillon. Rédacteur en chef: André Laurendeau. Secrétaire de la rédaction: Michel Rouff. "Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame à Montréal, au 1000, rue Saint-Jacques à Québec et au 100, rue Saint-Jacques à Lévis.

De Gaulle hésite à rejeter l'offre de fusées Polaris

PARIS. — Le président de Gaulle a informé hier l'ambassadeur américain Charles E. Bohlen qu'il désirait réfléchir plus longuement sur l'offre du président Kennedy de lui fournir des fusées Polaris avant de se prononcer.

C'était la première rencontre du nouvel ambassadeur américain avec le président de Gaulle depuis son retour de Nassau où il a participé aux entretiens Kennedy-Macmillan. Durant ces pourparlers, le président des Etats-Unis a consenti à fournir des fusées sous-marines Polaris à la Grande-Bretagne en remplacement des fusées aériennes Skybolt dont la construction a été abandonnée.

Gaulle dans un proche avenir. Un porte-parole de l'ambassade a révélé que M. Bohlen s'était entretenu seul avec de Gaulle. Aucun interprète n'a été nécessaire puisque M. Bohlen s'exprime très bien en français. Il n'a pas été question de rencontre prochaine entre MM. de Gaulle et Kennedy, a-t-il dit.

la Grande-Bretagne d'utiliser les fusées à ogives nucléaires pour ses propres besoins si "les intérêts supérieurs de la nation" le lui commandaient. On n'a pas révélé le contenu de la réponse de de Gaulle qui aurait été transmise à M. Kennedy par l'intermédiaire de M. Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington. M. de Gaulle lui-même a déclaré aux journalistes mercredi qu'il lui fallait examiner plus longuement l'offre américaine.



Dean quitte son poste de négociateur à Genève

WASHINGTON. — M. Arthur Dean a donné sa démission de négociateur en chef des Etats-Unis à la conférence de Genève sur le désarmement, a-t-on révélé hier. On a expliqué que M. Dean, qui est avocat, désire retourner à la vie privée. Il dirigeait la délégation américaine à Genève depuis deux ans.

Le "doyen rouge" de Cantorbéry a cédé...

LONDRES. — Le "doyen rouge" de Cantorbéry, reconnu pour ses tendances de gauche et qui a cause bien du souci à l'Eglise d'Angleterre, a démissionné hier tel que le réclamaient depuis fort longtemps ses collègues.

Le très révérend Hewlett Johnson, maintenant âgé de 88 ans, a annoncé son départ comme titulaire de la cathédrale de l'Eglise anglicane en ces termes: "Après en avoir informé mon archevêque, j'ai remis ma démission comme doyen de Cantorbéry à la Couronne qui l'a agréée." Sa femme, qui a annoncé la nouvelle aux journaux, a révélé que le prélat entendait consacrer le reste de sa vie aux voyages, aux tournées de conférences et à son autobiographie. Elle a pris soin d'ajouter que le doyen était en excellente forme. Sa démission sera en vigueur à compter du 31 mai.

Le doyen, sa femme et leurs deux filles continueront de vivre à Cantorbéry. La reine devra lui nommer un successeur suivant la recommandation du premier ministre Macmillan. Le doyen avait soulevé une vive controverse durant la guerre de Corée en rendant visite au camp communiste et en accusant les Américains de se livrer à la guerre microbologique. Son activité a fait l'objet de vigoureux débats à la Chambre des communes et le t. r. Geoffrey Fisher, alors archevêque de Cantorbéry, s'est présenté devant les pairs du royaume pour dire que le doyen avait abusé de ses fonctions. De toutes parts, on a réclamé sa démission mais le doyen a tenu bon, disant qu'il abandonnerait son poste aussi longtemps qu'il serait en bonne santé. Il avait été nommé titulaire de Cantorbéry en 1931 sur la recommandation du gouvernement travailliste.

Khrouchtchev se rendra bientôt à Berlin-Est

MOSCOU. — Le premier ministre Khrouchtchev se rendra prochainement à Berlin-Est et l'on croit que ce voyage entraînera des développements dans la question de Berlin. L'agence de nouvelles Tass a annoncé hier soir que M. Khrouchtchev serait à la tête d'une délégation soviétique au sixième congrès du parti communiste est-allemand qui s'ouvrira le 15 janvier. Depuis quelque temps, on se demandait à Moscou si le chef soviétique allait effectuer le voyage. Certains diplomates occidentaux pensaient qu'il n'irait pas afin de ne pas embrouiller davantage le problème de Berlin. D'autres diplomates pensaient toutefois le contraire en faisant état des récentes déclarations de M. Khrouchtchev qui semblaient préparer le terrain pour de nouveaux développements.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

THAILANDE
BANGKOK. — Les troupes gouvernementales s'enfoncent dans la jungle jusqu'à la frontière de la Malaisie en mars dans une tentative pour capturer les terroristes communistes, a annoncé hier le ministre de la défense Gen Thanom Kittikachorn. On croit qu'il ne reste plus qu'une poignée d'environ 500 hommes dans la pointe thaïlandaise qui s'avance jusque dans l'Etat malais du Haut-Perak.

OTAN
BONN. — Le secrétaire général de l'OTAN, M. Dirk Stikker, s'est entretenu hier avec le chancelier Adenauer en préparation probable de consultations de l'alliance sur les questions de défense. M. Stikker, faisant à Bonn une visite surprise de deux jours, s'est d'abord entretenu vivement avec M. Adenauer, puis le ministre intermédiaire de la défense Franz-Josef Strauss, le secrétaire d'Etat Karl Carstens, le secrétaire de la chancellerie Hans Globke et l'ambassadeur de Bonn à l'OTAN, M. Wilhelm Grewe, les ont rejoints.

KENYA
NAIROBI. — M. Malcolm Macdonald, nouveau gouverneur du Kenya, a déclaré hier que la Grande-Bretagne a l'intention de procéder rapidement à la tenue d'une élection et à l'adoption d'une constitution procurant l'autonomie (internal self-government) à cet Etat africain. "L'indépendance est notre seul objectif", a-t-il dit à une conférence de presse. Il n'a toutefois pas voulu préciser la date de l'élection ou de l'octroi de l'indépendance.

New-York: les typos font la sourde oreille à l'appel de Washington

NEW-YORK. — Les typos n'ont pas réagi hier à la suggestion du médiateur fédéral de faire un rapport pour briser l'impasse dans la grève qui paralyse depuis 28 jours toute la presse de la métropole américaine.

M. William Simkin, directeur du Service fédéral de conciliation, a révélé à une conférence de presse que les propriétaires de journaux semblaient disposés de leur côté à augmenter légèrement leur offre au sujet des salaires. "Je pense que c'est maintenant au tour du syndicat de faire le deuxième pas", a-t-il dit. Cependant, M. Bertram Powers, président de la succursale du Syndicat international des typographes, a déclaré que quelque temps plus tard que c'était prévu au tour des patrons de faire le prochain pas.

"Je reconnais que M. Simkin est dans une position difficile et qu'il fait tout son possible pour résoudre le problème, mais je crois que c'est nous qui avons fait la dernière offre et qu'il appartient maintenant aux patrons de faire la prochaine."

Les typos réclament une augmentation de \$18.45 par semaine répartie sur deux ans. Les propriétaires de journaux ne leur offrent que \$9.20 par semaine. M. Simkin a dit que les patrons lui avaient laissé entendre qu'ils étaient prêts à grossir leur offre, mais qu'ils le feraient "en temps opportun". A Cleveland, la grève est entrée dans sa sixième semaine en "Plain Dealer" et au "News and Press". Le litige dans les deux journaux porte sur des questions de salaires et de sécurité syndicale.

Sincères remerciements à tous ceux qui m'ont envoyés leurs bons vœux. A la population de Montréal, à mes anciens confrères de la Gendarmerie Royale du Canada et du dépt. des incendies de Montréal. Aux nécessiteux à St-Charles, Borromée et autres qui j'ai eu le plaisir de servir. Puisse Dieu vous donner à tous: la Santé et le Bonheur en 1963!

Dr. GERARD ALBERT
Dentiste — Montréal

Les rebelles continuent de battre en retraite

SAIGON, Sud-Vietnam. — Les troupes gouvernementales Sud-Vietnam poursuivaient hier soir les rebelles qui, tout en battant en retraite, ont fait 55 morts et une centaine de blessés dans leur camp au cours d'un engagement majeur mercredi à 40 milles environ au sud de la capitale. Un autre hélicoptère de l'armée américaine a été descendu hier soir tandis qu'il se rendait approvisionner les troupes. C'est le 6e qui ait été atteint par les rebelles depuis que le village d'Ap Bac a été le théâtre d'une bataille de 12 heures au cours de laquelle trois soldats américains ont été tués et dix autres blessés. Un porte-parole du gouvernement a révélé que les communistes avaient perdu une centaine d'hommes dans la bataille d'Ap Bac, mais les conseillers américains disent que ce chiffre est grossièrement soufflé. Une cinquantaine d'hommes ont été capturés, mais la plupart, disent les journalistes, ne sont pas des guerilleros mais de simples villageois. Dans l'interval, une autre grande offensive a été déclenchée contre les éléments du Viet-Cong dans la province cô-

tière d'An Xuyen, environ 160 milles au sud-ouest de Saigon. Une trentaine d'embarcations de la marine, deux bataillons de fusiliers vietnamiens et quelques bataillons de l'armée tentent de cerner les rebelles. Les conseillers militaires américains cherchent à savoir si la décision des rebelles de maintenir leurs positions contre un ennemi de beaucoup supérieur n'est qu'une feinte ou le signe que la guerre, qui se prolonge depuis quatre ans, est en train de s'engager dans une nouvelle phase. Le porte-parole du gouvernement croit que le fait d'avoir multiplié les raids sur les lignes d'approvisionnement du Viet-Cong et sur les caches de munitions et de nourriture a forcé les unités rebelles à se fusionner et à se tourner vers des méthodes de guerre plus classiques.

ST-DOMINGUE
ST-DOMINGUE. — Le gouvernement dominicain s'est emparé hier du quotidien La Nación et a limogé son directeur, M. Luis Camero. Il a dit avoir pris cette décision à cause de la publication d'une lettre contenant des accusations qu'il juge diffamatoires contre le président-élu Juan Bosch.

ARABIE SAÛDITE
DAMAS, Syrie. — Le prince Faïçal, premier ministre et héritier présomptif du trône d'Arabie saoudite, a ordonné hier la mobilisation générale en accusant la République arabe unie et le gouvernement républicain du Yémen de continuer leurs actes d'agression par voies de mer et d'air. L'ordre a accru la tension entre les trois pays.

BRUNEI
BRUNEI, Bornéo. — Le sultan de Brunei a décidé d'adhérer à la Fédération de la Malaisie, révélant de source digne de foi. On croit qu'il fera part de sa décision lorsqu'il visitera la capitale malaise de Kuala Lumpur à la fin du mois. La Fédération groupait alors la Malaisie, Singapour, Sarawak, Bornéo-Nord et Brunei.

Nixon se demande s'il doit revenir à la vie publique

BEVERLY HILLS, Californie. — Tout le monde, à commencer par M. Richard M. Nixon lui-même, s'interroge sur l'avenir politique de l'ancien vice-président qui, en 1960, est venu à un cheveu de la présidence. Robert Finch, son confident, a révélé hier que M. Nixon se demande s'il doit se prononcer désormais sur les affaires publiques ou garder le silence et se consacrer entièrement à l'exercice de sa profession d'avocat. Il s'est complètement retiré de la politique depuis qu'il a tenté sans succès d'y revenir en force en briguant les suffrages au poste de gouverneur de la Californie. Il a perdu le 7 novembre contre le candidat démocrate Edmund Pat Brown. Il a annoncé par la suite à une conférence de presse qu'il renouait pour de bon à la politique, mais chaque jour depuis, des milliers de lettres lui parviennent, insistant pour qu'il revienne sur cette décision. Il a été question qu'il commence une série de programmes télévisés, mais on ne sait pas encore s'il acceptera cette proposition. M. Nixon réfléchira encore plusieurs mois avant de prendre une décision, a dit M. Finch.

JE ME SUIS RÉVEILLÉ À 35 ANS

Jusqu'à l'an passé, j'étais endormi. Je pensais en salaire. J'étais cheminot. Je me sentais limité, j'étais malheureux. Je croyais ne jamais pouvoir réaliser mes ambitions. Je pensais que le bonheur et la prospérité étaient pour les autres. C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chef et de persuasion par la parole. C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialistes, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4.000 gradus distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Venez assister à une démonstration gratuite lundi le 7 janvier ou mercredi le 9 janvier à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 222; (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à VI. 2-8186.

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé Édifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame CH. 52, 53 UN. 6-2681	Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréé Édifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame CH. 52, 53 UN. 6-2681 — DU. 1-0111	
Provost, Hotte & Associés Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. SYNDIC LIÉGÉRIE ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109	VIAU & ROBIN Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILLOH, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GEVAÏS, C.A. PO. 9-3871* 4926, ave. Verdun, Verdun	
MAURICE BUSSIERES, C.A. PR. 4-7410 1400, Girouard St-Hyacinthe	Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés E. H. Knight & Co. Comptables agréés M. SAMSON, O.B.E., C.A. LÉON CÔTÉ, C.A. H. BOURGOUIN, C.A. ALBERT GARNÉAU, C.A. BENOÎT SYLVAIN, C.A. PIERRE CHOUINARD, C.A. GILLES TRAHAN, C.A. L. D. G. PAGE, C.A. PAUL GONTHIER, C.A.	
MONTREAL Conseils: Maurice Chabre, C.A. 132 ouest, Saint-Jacques	QUEBEC C. A. B. Emile Beauvais, D.S.C., C.A. GABRIEL MARCEAU, C.A.	RIMOUSKI E. H. KNIGHT, C.A. LIONEL ROUSSIN, C.A. RAYMOND GONTHIER, C.A. CLEMENT PRIMEAU, C.A. DENIS BELL, C.A. THOMAS BERRY, C.A. R. COUILLARD, C.A. ADRIEN CÔTÉ, C.A. MARCHE GAUTHIER, C.A. MARCEL INRIEU, C.A. G. A. ROUSSIN, C.A.

INDE
NOUVELLE-DELHI. — Le premier ministre Nehru a confirmé hier les rapports voulant qu'il ait une forte concentration de troupes communistes chinoises près de la frontière sino-indienne. Mais il a ajouté qu'il ne savait pas ce qu'elles projetaient de faire.

CHINE POPULAIRE
HONG-KONG. — Les journaux communistes de Hong-Kong publiaient hier des photographies montrant des chefs nationalistes chinois qui auraient été capturés en possession d'armes américaines. Les photos proviennent de l'agence de dépêches pékinoise Chine-Nouvelle. Elles font suite aux récentes dénonciations de la Chine disant que "des agents de Chiang Kai-Chek" s'étaient infiltrés dans le sud du pays.

EHREMBOURG
MOSCOU. — La Pravda a dénoncé hier l'écrivain juif soviétique Ehremsbourg pour avoir pris la défense de l'influence occidentale dans l'art russe. L'attaque contre l'éminent écrivain de 71 ans s'inscrit dans le cadre de la campagne communiste visant à éliminer "l'influence idéologique de la bourgeoisie" dans la culture soviétique.

GDE-BRETAGNE
LONDRES. — Le chef du parti libéral anglais, Jo Grimond, est arrivé ce matin à New-York. Il amorce une tournée nord-américaine au cours de laquelle il aura des entretiens avec le président Kennedy et le chef libéral canadien Lester B. Pearson. Il séjournera deux jours à Ottawa, du 18 au 20 janvier.

BAHAMAS
NASSAU. — Les autorités de l'immigration ont ordonné hier la déportation de 239 étrangers provenant de Haïti. Ils ont été capturés au cours d'une razzia de la police. Le Parti uni des Bahamas et le Parti libéral-progressiste se sont tous deux engagés à endiguer le flot des immigrants provenant de la République antillaise. On estime qu'au-delà de 10.000 Haïtiens sont entrés illégalement aux Bahamas.

ACCIDENT
LUCKNOW, Inde. — Trente-cinq personnes ont été tuées et 81 blessées hier dans une collision de deux trains de passagers dans le nord de l'Inde. Trois wagons ont été renversés, deux sont sortis des voies et un autre a pris feu. L'accident est survenu à Umesnagar, dans l'État Pradesh.

BREIL
RIO DE JANEIRO. — Une trentaine de Brésiliens auraient perdu la vie dans l'effondrement d'un pont de bois au-dessus de la rivière Tiete dans l'Etat de Sao-Paulo. On croit que quarante personnes se trouvaient sur le pont au moment de la tragédie. Dix ont atteint la rive saines et sauvées.

ÉTATS-UNIS
TERRE HAUTE, Indiana. — Un 16e cadavre a été retrouvé hier dans les débris d'une salaison détruite mercredi par une explosion dont on recherche encore la cause. L'empilement a été clôturé parce qu'on craint que la concentration de gaz dans les conduits menant à l'usine ne provoque de nouvelles explosions.

L'expérience avec "Relay" est un succès

WASHINGTON. — Durant trois précieuses minutes, hier, le satellite américain Relay a été placé en position dans l'espace pour relayer les ondes de télévision lancées du Maine vers la France. Cet essai transatlantique fut le premier couronné de succès. Des difficultés d'électricité avaient jusqu'ici empêché toute communication avec le satellite depuis son lancement le 13 décembre dernier. Le satellite contient un équipement électronique fabriqué au Canada.

La pêche dans les eaux internationales

OTTAWA. — M. Angus MacLean, ministre des pêcheries, a déclaré hier que les flottilles de pêche européennes et asiatiques augmentent régulièrement leurs opérations dans les eaux internationales au large des côtes canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique. Il a pris la parole au cours de la réunion annuelle du Conseil de recherches sur les pêcheries. Ce fait, a indiqué M. MacLean, souligne la nécessité d'une meilleure connaissance des poissons et des mers. La réunion du conseil dure trois jours et se termine samedi.

LES COURS DU GESU

(Collège SAINTE-MARIE)

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

Session du printemps 1963

Début des cours: 4, 5, 6 et 7 février

Religion — Formation théologique des laïcs — Bible: l'Évangile selon saint Jean — Le problème de l'oecuménisme	Administration et économie — La direction du personnel — L'organisation des petites entreprises — L'analyse du marché (Marketing) — Le droit dans les affaires
Littérature — Civilisation latine — Le roman canadien-français — Les sommets de la littérature française — Étude de quelques auteurs modernes	Beaux-Arts — Les peintres que nous aimons — L'oeuvre d'art dramatique
Psychologie — Psychologie de l'adolescent	Philosophie — Histoire de la philosophie
Langue française — La composition française de tous les jours — Théorie et pratique de l'expression orale	Géographie — Géographie humaine — Les grandes puissances économiques du monde
Sciences — Le ciel et l'exploration spatiale — Biologie: l'évolution, fait et théories	Histoire et civilisation — L'U.R.S.S. face à l'Occident — Civilisations orientales

Pour plus de renseignements demander un prospectus à l'adresse suivante:

COURS DU SOIR

1180, rue Bleury — Montréal (2) UN. 6-3611

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Non, rien de rien...

Créer, on vous l'a déjà répété mille fois, c'est faire quelque chose de rien. Ce n'est pas faire d'un rien quelque chose, n'allez pas vous tromper. Créer, c'est partir du néant, remplir tout ça de riens pour en sortir un petit quelque chose. Attention surtout à ces improvisations qui n'ont l'air de rien et que vous avez su bâtir patiemment à grands coups de recherches et que vous débitez à la première occasion... sans avoir l'air de rien. Le rien, c'est autre chose aussi; il faut y faire attention également: un petit rien ici, un petit rien là, ça ne veut rien dire, mais parfois en ne disant presque rien, on dit beaucoup! Mieux vaut souvent se souvenir qu'il est bon de ne rien dire plutôt que de créer le vide autour de soi en faisant mine de tout savoir, quand la vérité toute nue, c'est qu'on ne sait rien. Ce qui m'amène à vous faire une confidence. J'avais décidé de vous parler ce matin des Bruins de Boston et naturellement la première idée qui m'en est venue est qu'ils ne valaient rien; faudrait tout créer à nouveau, c'est tout à refaire ce petit quelque chose qu'on nomme le club de hockey de Boston. Non, rien de rien, je ne regrette rien...

L'art de gâter sa carrière...

Howie Young des Red Wings de Détroit aime jouer les garçons d'ascenseur. Descend dans les cours de justice, monte dans les ligues de hockey majeur, redescend dans les ligues mineures, regrippe dans les ligues majeures et s'apprette à rechanger dans les ligues professionnelles mineures encore une fois. Dommage, car c'est un bon joueur. Seulement il faut bien à contrecoeur l'étiqueter le Cookie Gilchrist du hockey! L'an dernier il avait tout simplement décidé par un beau matin "du lendemain de la veille" de ne pas se présenter à la pratique des Wings. Monsieur Adams ne fit ni une ni deux et l'expédia dans le cinquième rang d'une ligue de broche à foin: il l'avait même menacé de le rayer des cadres du système des clubs-ferme de son organisation. Adams a été mis à sa retraite... forcée et Syd Abel le remplaça à la direction du club. Abel fit de nouveau confiance à Young cette année. Ce dernier aida les siens de façon précieuse jusqu'à hier alors qu'il décida de prendre ses aises et de ne pas se présenter à la pratique du club! Il ne le sait peut-être pas, mais... les Quakers de Saskatoon sont à la recherche d'un joueur de défense.

Liston, Patterson et Lavorante...

Ce géant de boxeur argentin Lavorante est toujours dans le coma; depuis le 21 septembre, à la suite de sa mise hors de combat aux mains d'un boxeur parfaitement inconnu du nom de Riggins. On le fait manger à petites cuillerées, on l'opère, on le frotte, on le massage, on lui met une paire de soulèvements et on lui fait faire quelques pas toujours soutenu par des infirmiers vigilants: il dort toujours quand même! Il donne, à certaines reprises, quelques signes de vie tels que d'esquisser des gestes de boxeur qui pratiquent sur un ballon. Il a 25 ans, mesure 6'3" et déjà une loge, un sous-produit de la civilisation moderne qui appelle la boxe un sport alors que ce n'est que le plus vieux passe-temps guerrier du monde. Avant de connaître les armes on se servait de ses poings; maintenant qu'on est civilisé, ce délabrement des hommes des cavernes, est devenu un sport! Je me demande bien ce que doit penser aujourd'hui ce pauvre Kid Paret qui, lui, en est mort! Je me demande aussi ce que penserait Floyd Patterson si on promenait Lavorante dans l'arène quelques minutes avant son prochain combat contre le gentil Sonny Liston!

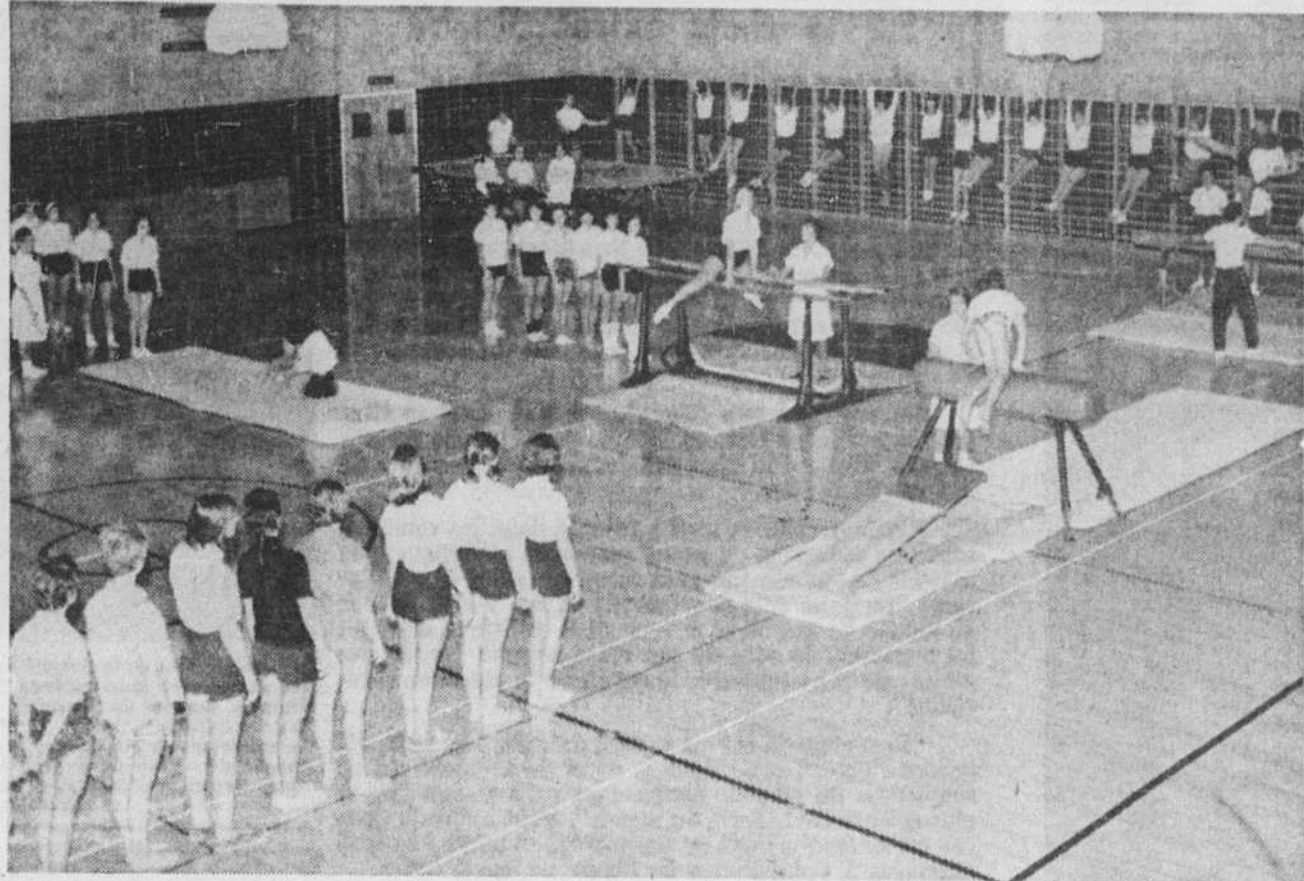
GALLIVAN

Il décrira ce soir sa 500ième partie!

MONTREAL (P.C.) — Danny Gallivan, celui que depuis 11 ans décrit les joutes des Canadiens de Montréal en langue anglaise, dit qu'il doit cette fonction à un mal de bras. Gallivan en sera aujourd'hui à sa 500e description consécutive d'une joute des Canadiens au Forum de Montréal à la télévision et à la radio. Gallivan avoue, cependant, qu'avant le hockey, c'est le baseball qui était son sport favori. L'annonce pour l'équipe locale de Sydney, N.E., où il habite, Gallivan était assez bon puisqu'il fut invité au camp d'entraînement des Giants de New-York, en 1939, mais l'année suivante, il dut abandonner tout espoir de jouer au baseball à cause d'un mal de bras. Par la suite, les circonstances l'ont conduit jusqu'au micro de Radio-Canada, au Forum de Montréal. "Je crois que vous pouvez appeler ce mal de bras une bénédiction après tout", dit-il aujourd'hui. Tous les soirs, pendant la saison de hockey, Gallivan décrit en anglais la joute des Canadiens sur le réseau national de Radio-Canada. De plus, lorsque des joutes sont décrites à la radio durant la semaine, c'est encore Gallivan qui est au micro. Un but non compté Ce commentateur est réputé pour sa rapidité et la précision de ses descriptions. Mais il admet qu'il lui arrive parfois de faire quelques erreurs. Il en souligne particulièrement une qu'il a faite, en 1955, lors d'une joute de détail entre Canadiens et Boston. Il décrivait une montée et un lancer de Jerry Toppazzini et, tout excité, s'écria: "Il compte". Mais le jeu continua et Gallivan expliqua vivement aux auditeurs que la lumière rouge n'avait pas été allumée. "Deux mois plus tard, j'eus une satisfaction lorsque je vis sur l'écran les faits saillants de cette joute. On montra au ralenti ce fameux lancer de Toppazzini et tout le monde a pu voir que l'arrière du filet a bougé et que la rondelle en est ressortie aussi rapidement qu'elle y avait pénétré. "Ce fut une petite consolation, je puis vous le dire."

Comparaison Il était inévitable que les auditeurs de langue anglaise com-

paraient le style descriptif de Gallivan avec celui de Foster Hewitt, de Toronto, celui qu'on a appelé "M. Hockey", mais Gallivan ne s'en fait pas. "Hewitt fut le premier homme à populariser le hockey grâce au microphone, explique Gallivan, et il a fait de la belle besogne. Il faut lui donner tout le crédit qu'il mérite. "Hewitt fut le premier homme à commenter les joutes de hockey. Cependant, ce n'est pas une raison, parce qu'il fut le premier à employer certaines expressions, pour que les autres annonceurs ne puissent les utiliser à leur tour. Après tout, il n'y a pas tellement de mots différents pour décrire le jeu. "Si vous vous écriez: "Il lance, il compte", cela ne vous ennuie pas, vous imitez Hewitt. C'est la meilleure façon de décrire le jeu. Donnons à Hewitt le crédit d'avoir donné le ton." Gallivan, aujourd'hui âgé de 45 ans, est annonceur de langue anglaise à plein temps pour les Canadiens depuis 1952. Il décrit une partie, en 1950, remplaçant un annonceur malade. Il retourna ensuite à C.J.C.H. à Halifax, où il avait commencé à la radio, en 1946, après avoir été deux ans outre-mer dans l'armée canadienne. Il avait débuté à la radio en 1943, avec C.J.F.X. Antigonish, alors qu'il fréquentait l'Université St-François-Xavier. C'était d'ailleurs sa période au camp d'entraînement des Giants. "Je voulais devenir un professeur, mais on faisait beaucoup de sport à l'université et naturellement, je m'orientai vers ça. Il joua au hockey à l'université, mais sans exceller. L'utile Rocket Gallivan est d'avis que Maurice Richard est le joueur le plus excitant qu'il ait vu sur la glace. "Avec lui au jeu, ma besogne était facile parce qu'il avait le don de changer une joute terne en un jeu spectaculaire." Sa soirée de hockey la plus épaisante en fut une que les Canadiens et les Black Hawks jouèrent en semi-finale. Il y a deux ans. Le compte était de un à un après la troisième période et les deux clubs jouèrent trois périodes supplémentaires avant que Murray Balfour mette fin à la joute en comptant un point. "Ce fut du jeu rapide du commencement à la fin, mais la joute dura près de cinq heu-



Il faut espérer pour l'année 1963 la multiplication de tels centres où l'éducation physique est à l'honneur. Espérons que le programme d'austérité du gouvernement se relâchera et que la manne des \$5,000,000 retombera de nouveau, bienfaisante!

Le record de Bathgate est loin d'être authentique

Quand un record n'est-il pas un record? Quand il est établi dans la ligue de hockey Nationale! Andy Bathgate qui a capté de plus en plus l'attention de tous les amateurs de hockey en s'approchant d'un imaginaire record de buts enregistre dans des joutes consécutives est présentement l'homme dont on ne met pas l'habileté en doute mais qu'en certains milieux on ne considère qu'un simple autre joueur de hockey si on analyse son pseudo-exploit. Après qu'il eut marqué un but contre les Maple Leafs récemment, un neuvième en neuf parties, plusieurs amateurs ont cru qu'il briserait un record des ligues majeures au cas où il réussirait à en compter un autre aux dépens du Canadien ce soir; mais hélas, même si ce soir il réussissait l'exploit, ça lui en prendrait au moins un autre dans les sept prochaines joutes pour que son record soit authentique. Le mieux qu'il peut faire actuellement en comptant ce soir, c'est de briser un record des temps modernes, mais non celui de la ligue Nationale. En effet le record de tous les temps est détenu par Punch Broadbent, maintenant un pensionnaire du temple de la Renommée du hockey, qui l'a établi en 1921-22. En neuf parties Broadbent a marqué 25 buts alors qu'il s'alliait avec une équipe d'Ottawa et a terminé la saison avec 32. Plusieurs autres joueurs d'ailleurs ont réussi cet exploit depuis que Maurice Richard l'a fait en 1944-45. Cette marque de neuf parties est un record des temps modernes inscrit aux livres de records de la ligue Nationale parce que les anciens records sont trop difficiles à dénicher de nos jours. On sait que deux autres joueurs que Richard ont réussi à marquer

neuf buts ou plus en neuf joutes. Il y eut d'abord Bernard Geoffrion, il y a deux ans qui le fit, puis ensuite Bobby Hull l'an dernier. Charles Coleman de North Hatley déclare que... Charles Coleman, un collectionneur de vieilles coupures de journaux est venu prouver que même Broadbent eut des initiateurs et que donc ce qui passerait dans le cas de Bathgate serait loin de soulever l'enthousiasme des connaisseurs. Il y eut, de dire ce monsieur Coleman, Joe Malone qui en 1920-21 et 1921-22; Neanmoins il faut s'en rapporter officiellement aux records enregistrés aux livres de la ligue Nationale comme l'on s'en tient aux joutes qui se sont déroulées depuis l'addition des trois nouveaux clubs dans les cadres de la L.N., soient les Rangers, Chicago et Detroit, en 1926-27.

Geoffrion ne jouerait pas

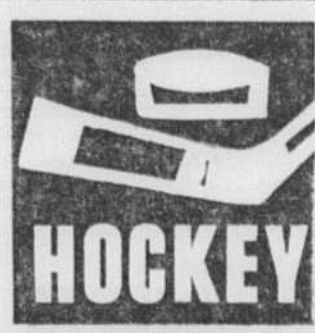
Les derniers mots du pilote Toe Blake à l'adresse de ses Canadiens récemment fut "surveillez Andy Bathgate", l'ailler droit des Rangers de New-York. Il concluait hier qu'ils l'avaient surveillé, "compter un but", car Bathgate a trouvé le fond du filet en moins de 2 minutes de jeu. Ce soir, les Canadiens devront empêcher Bathgate d'établir un record moderne de buts en joutes consécutives lors de la visite des Rangers à Montréal. Maurice Richard, Bernard Geoffrion et Bobby Hull, du Chicago, détient également ce record, établi par Richard en 1944-45, égalé par Geoffrion en 1950-51 et Hull l'an dernier. Blake a ajouté qu'il ne désignerait pas un de ses protégés pour surveiller Bathgate, sous prétexte que la victoire finale était plus importante que le record de buts en 10 rencontres successives. Cependant, Richard sera dans l'assistance alors que Bathgate tentera d'améliorer la fiche moderne. Geoffrion devrait normalement être au jeu, mais un poignet foule lors de sa dernière partie contre Boston jeudi en fait un débutant douteux. Un examen au rayon X n'a révélé aucune fracture, comme on l'avait d'abord craint. Entretiens, à Toronto, King Clancy, remplaçant un Punch

Imlach, victime de la grippe, a fait tenir une pratique défensive aux Leafs. Il a reproché aux alliés et aux joueurs de défense de négliger leur défensive dernièrement. Par ailleurs, Bob Nevin, absent dernièrement en raison d'une blessure au genou, effectuera probablement un retour au jeu contre les Bruins de Boston, visiteurs aux Gardens ce soir. A Detroit, le gérant général Syd Abel a l'intention de prendre des mesures disciplinaires contre Howie Young qu'il n'a pas voulu préciser à ce sujet. Il n'y a que deux parties au calendrier ce soir, mais, dimanche soir, toutes les équipes évolueront: Canadiens à New-York; Toronto à Chicago et Boston à Detroit.

Hier, instructeur de hockey, aujourd'hui millionnaire!

WINNIPEG. — Même si aujourd'hui son association la plus étroite avec les sports est de regarder les joutes des galeries, Fred G. "Steamer" Maxwell a gardé de bons souvenirs du sport. Le plus beau est son élection, l'an dernier, au Temple de la Renommée du hockey où il rejoint quelques anciens coéquipiers et même d'anciens élèves. "Je me demande pourquoi ils m'ont choisi, mais ils l'ont fait", dit cet homme d'affaires de Winnipeg aujourd'hui âgé de 72 ans. Cette humilité provient peut-être du fait qu'il n'a jamais été joueur professionnel, mais sa carrière comme joueur et ensuite comme instructeur dans les rangs lui a valu cet honneur. Maxwell a connu le sommet de sa carrière avec les Monarchs de Winnipeg, au cours de la saison de 1914-15, alors que cette équipe a remporté la coupe Allan, emblème du hockey amateur senior. Il a quitté le hockey, en 1916, parce que sa conception d'un joueur amateur n'était pas celle des autres. "Lorsque je jouais, j'étais mes propres patins et mes bottes. Lorsque je devais jouer que les autres joueurs étaient payés, je quittai le jeu."

Maxwell devint instructeur et dirigea les Monarchs durant deux années. Ensuite, il prit la direction des Falcons de Winnipeg, gagnants de la coupe Allan en 1919 et champions aux Olympiques en 1920. Lorsque les Falcons se rendirent aux Olympiques, en 1920, à Anvers, et ensuite à Davos, Suisse, pour y gagner le championnat mondial, Maxwell dut demeurer au Canada. "Ce furent des périodes difficiles", déclare Maxwell que l'on dit être aujourd'hui millionnaire et propriétaire d'une société qui importe du contreplaqué de plusieurs pays. Au nombre des collègues de Maxwell que l'on retrouve au Temple de la Renommée, il y a Dick Irvin qui a joué avec les Monarchs de 1915. Sur l'équipe des Maroons de Winnipeg, que dirigea Maxwell, il y avait Johnny Gottselig, Lolo Couture et Charlie Gardner, autant de joueurs qui brillèrent avec les Hawks. Au baseball Maxwell a aussi joué au baseball. Il a commencé dans le champ intérieur et finit dans le champ extérieur. Pendant un temps, il fut propriétaire d'un club de baseball, les Arenas de Winnipeg, un club semi-professionnel qui attirait jusqu'à 5,000 spectateurs dans des joutes disputées entre les équipes de Minneapolis et de St-Paul. Si Maxwell n'a pas beaucoup voyagé comme joueur de hockey, il s'est repris par la suite comme homme d'affaires.



À LOS ANGELES

Littler prend les devants

Le méthodique Gene Littler a réussi un aigle, cinq hier lors du retour de sa première ronde. Avec sa modestie habituelle Littler a déclaré: "Certainement que j'ai été chanceux de terminer avec un 29; l'adresse seule n'y suffit certainement pas!" Palmer a terminé de son côté avec un total de 69, Nicklaus, 71, Player également avec un 71. A 72 on retrouvait Jerry Barber et Bob Rosburg. Cependant on remarquait la carte de 67 de deux jeunes golfeurs, Johnny Pott et Bob McAllister. Sur la ligne des 71 on voyait aussi les noms de quatre fameux golfeurs: Phil Rodgers, Bill Casper, Kay Venturi et Bob Goalby. Ron LeTetter le champion de Santa Maria qui a remporté le championnat du tournoi omnium de la Californie, malgré un trou d'un coup, a terminé avec un total de 73. Il a réussi ce miracle d'un seul coup au 12e trou du parcours, d'une distance de 225 verges, en se servant d'un fer 3. Sa balle est venue atterrir à grande vitesse sur le vert, a frappé nettement le poteau indicateur puis est retombée daplomb dans la coupe au grand ébahissement de tous les spectateurs. res et il a fallu beaucoup parler." Une des premières joutes qu'il a décrites n'a jamais été terminée. Ce fut cette fameuse joute de 1955 alors que les spectateurs, irrités d'une suspension imposée à Richard, causèrent une émeute au Forum. "Tout a commencé lorsqu'une personne atteignit Campbell. Quelques minutes plus tard, tout le Forum était en ébullition. "Ce fut une bien mauvaise soirée. Nous venions d'entrer en ondes lorsque le chahut commença. J'espère que nous n'aurons jamais plus une soirée de ce genre."

Sur les pentes enneigées...

Par Rénald BOOTHMAN

Pour bien débuter l'année, Bonne et Heureuse Année en ski, et le ski parallèle avant la fin de la saison. Nous reviendront la semaine prochaine poursuivre le cours théorique. Ayant rencontré un instructeur professionnel je lui ai demandé "Pourquoi le Chasse-Neige? Voici sa réponse. Beaucoup de bruit, beaucoup de publicité "gratuite" — "Apprenez à skier en parallèle, en 5 jours" — "Skiez les skis collés l'un à côté de l'autre, et patate et patate" ... Peut-on devenir excellent nageur sans avoir appris à flotter et faire la planche? Eh bien, le Chasse-Neige, c'est votre "planche de salut". Les skieurs de compétition eux-mêmes en connaissent l'utilité et l'utilisation.

Pour le débutant, voyons l'utilité d'abord. Il est essentiel que vous vous sentiez en sécurité, "solide" sur vos skis. Le Chasse-Neige permet à tout débutant de s'équilibrer sur la neige. Les jambes écartées, la position en V des skis, augmente le polygone de sustentation, ce qui donne une assise meilleure. Le skieur, n'ayant pas à vaincre le déséquilibre, se sent de plus en plus "chez lui" sur ses skis, plus sûr de lui-même. Psychologiquement, c'est là le facteur essentiel de la réussite; chacun sait que sous l'effet d'une tension physique ou nerveuse, la concentration est quasi-impossible.

Le chasse-neige vous aidera à vaincre votre peur; peur de la vitesse, peur de la chute. De là à vous... la Godille.

Dans quelle circonstance se sert-on du chasse-neige? Il arrive au coureur de l'utiliser — ainsi que le demi-chasse-neige — pour ralentir, et prendre une porte. Par ailleurs, le skieur qui aime laisser derrière lui la pente de ski, parfois encombrée, et goûter au charme de la piste en bois "cross country" vous dira que le chasse-neige lui permet le passage dans des pistes étroites, où le virage, qui casserait sa vitesse, lui est impossible. Il est important de souligner, en cas d'urgence, par exemple, le secouriste sur ski, aura recours au chasse-neige pour contrôler la descente d'une civière.

Skieurs Débutants: dites-vous bien que l'instructeur professionnel qui vous attend sur la pente, va lui aussi à l'école. Tous les ans, pendant son stage on lui apprend comment enseigner. L'un des principaux mouvements est le chasse-neige et ses dérivés. Croyez-vous que l'Alliance des Moniteurs de ski du Canada perdrait son temps à enseigner un mouvement, bien qu'il soit souvent négligé et jugé périmé par certaines publicités criardes, en faveur du "parallèle" qui en découle.

De même qu'il est nécessaire et logique d'apprendre à "marcher à 4 pattes" avant de courir, quand on est enfant, il faut passer par le chasse-neige avant d'évoluer en "parallèle" sur les pentes de ski. Espérant que ces quelques notes transmises par Jean-Pierre Lequérét, directeur de l'école de ski du Mont-Alouette au nord de Ste-Adèle vous prouvera que le chasse-neige est la base du ski.

La semaine dernière vous trouviez dans ces lignes L'Association des Clubs de Ski de Montréal et sa raison d'être, alors voici une liste sommaire de ces clubs par district, avec numéro de téléphone où vous pourrez vous informer sur la façon de joindre un club de ski.

- NORD DE LA VILLE:
 Avant-Garde, Ghislaine Trudeau, CR. 1-0840, AVANTI, André Morency, CR. 9-0324, CHAMONIX, Pont-Viau, Michel Dési, MO 9-1473, DYNAMICK, Michel Péloquin, DU 7-2122 HYDRO-QUEBEC, Gaston Bédard, CR. 9-6224, I.A.A. Yves Derome, DU 8-2453, JEUNES SPORTIFS, Gilles Robichaud, 5205 St-Denis, Laval des Rapides, NOTRE-DAME DE PONTMAIN, André Bélanger, 669-9173, SARANAC, Gilles Courville, DU. 8-7271, SKI D'ARGENT, Robert Gagnier, CR. 8-5516, EUREKA, Claude Haas, DU. 8-9788, JEUNES COPAINS, Jean Martin, 669-3069, ST-AMBROISE, Jacques Fauvet, CR. 9-1847, STE-ODILE, Richard Marentette, FE 4-4740, TAMBOURS BATTANTS, Germain Tremblay, DU. 8-9947, TYROL, Jean P. Cartier, MO. 9-9290, YODEL, Guy Bussau, MO 9-5487.

- TOUT MONTREAL:
 Club de ski TOTAL, Jacques Lorion, CL. 5-5758, QUATRE-SAISONS, Ernest Ulrich, LA. 2-4790, CHEVALIERS SPORTIFS, Yvon Demers, LA. 3-6864, Club des Anciens, Roger l'Ecuyer, DU. 9-9724.

- CARIBOU, Jacques Legault, RA. 2-2240, Immaculée-Conception, Raymond Gilbert, 2880, Parkville, SKI AGILES, J. C. Bujold, LA. 1-5750.

- QUEST:
 GAIS COPAINS DE VILLE ST-PIERRE, Gilles Ouellet, HU. 6-5464, LACHINE, Réal Cardinal, ME. 4-1324, LOISIRS ST-SACREMENT DE LACHINE, Gérard Campeau, ME. 4-3077, CERF BLANC, Bob Robert, PO. 7-4700, OSLO de Ste-Anne de Bellevue, Lucien Legault, 453-2303, PIGEONS VOYAGEURS, Richard Boucher, PO. 7-7455.

- RIVE-SUD:
 LONGUEUIL, André Brunet, OR. 4-9739, DAVOS, Bert Beauchamps, OL. 8-1646, ROUGEMONT, J. Louis Lebeau, Domaine de Rougemont, St-Sébastien de Boucherville, Jacques Lachance, OL. 5-5160.

FORUM

Dimanche, 6 jan., à 2h. p.m.

ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR ONTARIO

Peterborough vs CANADIENS

FORUM

Ce soir à 8 heures

Ligue de Hockey Nationale

RANGERS vs CANADIENS

PRIX — SIEGES RESERVES: \$2 et \$1.50 (promenade, loges, mezzanine et amphithéâtre (centre)); ADMISSION GÉNÉRALE: \$1.50 et \$1 (promenade, loges, mezzanine (bouts) 1.50 - amphithéâtre (bouts) et tout le cercle \$1); ENFANTS: 50 cents dans les sections non réservées seulement. Billes en vente maintenant.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimés et remorque gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

5529, rue Papineau MH 34 527-3641

La femme dans l'oeuvre de Saint-Exupéry

par Serge LOSIC

Nous avons le plaisir de présenter en exclusivité à nos lecteurs un extrait de la thèse de doctorat que vient de soutenir avec succès Serge Losic en Sorbonne. Il ne fait aucun doute que nul ne sera indifférent à cette vue originale sur un auteur parmi les plus lus et les plus admirés au Canada français. Pourquoi Serge Losic, actuellement au service français de l'université Sir George Williams, a-t-il choisi de traiter la question de la femme dans les "relations humaines", alors que la femme n'est que "la fin de l'homme" comme disait Novalis? Serge Losic répond par quatre points essentiels:

- Saint-Exupéry avait essayé de découvrir une autre consolation dans la vie que l'action (voir "Courrier Sud" et la femme de Fabien dans "Vol de nuit").
- Son échec personnel auprès de la femme l'a, pour ainsi dire, forcé à exalter l'amitié.
- La femme est à l'origine du "Petit prince".
- La femme empêche l'homme de devenir, ce qui est contraire aux principes de l'amour humain de Saint-Exupéry.

La femme apparaît déjà dans *Courrier Sud* sous le nom de Geneviève. Elle est vue par Jacques Bernis sous deux aspects: avant "l'acte d'amour" et après. Avant, elle était un conte de fée comme Aurélie de Gérard de Nerval: "Car vous étiez fée. Je me souviens... Et c'était le dîner dans une salle à manger trop grande, mal éclairée, où tu devenais la reine de la nuit, car nous te surveillions sans relâche comme des espions. Tu t'asseyais silencieusement parmi de vieilles gens, au centre de ces boiseries et penché en avant, n'offrant que la seule chevelure à l'enclos doré des abat-jour, couronnée de lumière tu régnais. Tu nous paraissais éternelle d'être si bien liée aux choses, si sûre des choses, de tes pensées, de ton avenir. Tu régnais" (*Courrier Sud*). Et de cette image de la "reine" Bernis s'est nourri pendant son premier séjour en Afrique. Lorsqu'il retourna à Paris, il retrouva encore l'image de Geneviève de jadis: "J'ai retrouvé la source. C'est elle qu'il me fallait pour me reposer du voyage. Elle est présente. Les autres... Il est des femmes dont nous disions qu'elles sont, après l'amour, rejetées au loin dans les étoiles, qui ne sont rien qu'une construction du cœur. Geneviève... Tu te souviens, nous la disions habitée. Je l'ai retrouvée comme on retrouve le sens des choses et je marche à son côté dans un monde dont je découvre enfin l'intérieur..." (*Courrier Sud*). Elle aussi vivait de cette illusion du passé: "Le soir, quand Bernis vint la voir, elle ne lui parla de rien. On n'avait pas ces choses-là. Mais elle lui fit raconter des souvenirs de leur commune enfance et de sa vie à lui, là-bas. Et cela parce qu'elle lui confiait une petite fille à consoler et qu'on les console avec des images" (*Courrier Sud*). Les deux vécurent de souvenirs d'enfance communs. Jacques Bernis a voulu conserver éternellement ce premier amour, parce qu'il lui permettait de lire le monde autour de lui: "Elle (Geneviève) lui venait de la part des choses. Elle servait d'intermédiaire, après mille divorces, pour mille mariages. Elle lui rendait ces marronniers, ce boulevard, cette fontaine. Chaque chose portait de nouveau ce secret au centre qui est son âme" (*Courrier Sud*). En d'autres termes, il a voulu rester fidèle à l'enfance.

Hélas! Jacques Bernis constatera vite, après son retour à Paris, que Geneviève n'était plus ce conte de fée. Certes,

elle est fidèle à l'amour de Bernis. Aucun problème de ce côté-là. Mais elle défend cet amour pour elle seule: le premier égoïsme féminin sort à la surface: "Têtu et douce. Si près d'être dure, cruelle, injuste, mais sans le savoir. Si près de défendre à tout prix quelque bien obscur." (*Courrier Sud*).

De là vient le malentendu entre elle et lui. Il croyait s'épanouir dans l'amour; or, il se rend compte qu'il ne deviendrait qu'un prisonnier d'un amour égoïste. Elle voyait dans l'amour sa consolidation et sa protection. Le conflit éclate, car il n'avait pas réussi à entraîner Geneviève dans un monde à lui beaucoup plus vaste que le monde à deux cloîtré et sans but: "J'ai essayé, vois-tu, d'entraîner Geneviève dans un monde à moi. Tout ce que je lui montrais devenait terne, gris. La première nuit était d'une épaisseur sans nom. Nous n'avons pas pu la franchir. J'ai dû lui rendre sa maison, sa vie, son âme. Un à un tous les peupliers de la route. A mesure que nous remontions vers Paris, diminuait entre le monde et nous une épaisseur. Comme si j'avais voulu l'entraîner sous la mer. Quand plus tard, j'ai cherché encore à la joindre; j'ai pu l'approcher, la toucher, il n'y avait pas d'espace entre nous. Il y avait plus. Je ne sais le dire quoi: mille années. On est si loin d'une autre vie. Elle était cramponnée à ses draps blancs, à son été, à ses évidences, et je n'ai pu l'emporter. Laisse-moi partir." (*Courrier Sud*).

Jacques Bernis est aussi déçu de l'amour physique: c'est "l'acte d'amour" avec la danseuse après la danse. Il le décrit avec des images douces et érotiques:

"De la main, il touche le flanc de cette femme, là où la chair est sans défense. Femme: la plus nue des chairs vivantes et celle qui lui du plus doux éclat. Il pense à cette vie mystérieuse qui l'anime, qui la réchauffe comme un soleil, comme un climat intérieur. Bernis ne se dit pas qu'elle est tendre ni qu'elle est belle, mais qu'elle est liée. Liée comme une bête. Vivante. Et ce cœur qui bat toujours, source différente de la sienne et fermée dans ce corps. Il songe à cette volupté qui, en lui, quelques secondes, a battu des ailes; cet oiseau fou qui bat des ailes et meurt. Et maintenant... Maintenant, dans la fenêtre, "remble le ciel. O femme après l'amour, démantelée et déconvenue du désir de l'homme. Rejetée parmi les étoiles froides. Les paysages du cœur changent vite... Traverser le désir, traverser la tendresse, traverser le fleuve de feu. Maintenant pur, froid, dégagé du corps, on est à la proue d'un navire, le cap en mer" (*Courrier Sud*).

Dans les deux cas l'amour est perdu pour Jacques Bernis. Il quitte la femme pour un autre voyage, car "Vivre, sans doute, c'est autre chose" (*Courrier Sud*) que l'amour. L'amour est un instant qui ne dure pas évoqué par "l'été" de Nietzsche: "Mon été chaud, court, mélancolique et bienheureux" (*Courrier Sud*).

Jacques Bernis part sans Geneviève pour l'Afrique. Son échec auprès de la femme est total. Fabien essaiera de concilier les exigences du métier avec celles de la femme, ce que Jacques Bernis aurait voulu réaliser s'il avait réussi à entraîner Geneviève avec lui. Telle est du moins la tentative de Saint-Exupéry dans *Vol de nuit* où il essaie de satisfaire ces deux exigences diamétralement opposées. Mais il ne réussit pas car "ni l'action ni le bonheur individuel n'admettent le partage: ils sont en conflit." (*Vol de nuit*). La femme de Fabien est comme Geneviève: elle veut son propre bonheur. Puisqu'elle est victime du métier de son mari, son attitude est normale et humaine. Donc, dans *Vol de nuit*, il s'agit d'une autre impuissance à concrétiser l'amour conjugal.

Nous avons noté brièvement la présence de la femme dans les deux premiers romans, mais nous aimerions maintenant éclairer l'attitude de Saint-Exupéry en face de l'amour avant la publication de *Courrier Sud*. La note dominante de cet amour est que Saint-Exupéry brûle du désir d'aimer et d'être aimé. Mais il est en même temps d'une grande complexité lorsqu'il s'agit de l'amour. Il n'y a pas de doute que le séjour au collège lui avait donné des complexes envers la femme. Ce complexe se sentira même dans *Citadelle*. Le point tournant dans sa conception de l'amour fut son échec



auprès de Renée Saussine, connue sous le nom de Rinette dans les "Lettres de jeunesse". Les causes de cet échec sont mal connues. Tout ce que nous savons c'est que Saint-Exupéry avait beaucoup insisté pour gagner les faveurs de Renée Saussine et que celle-ci fut fort irritée de ses avances. Faute de renseignements sûrs (et qui aurait pu nous en donner excepté Saint-Exupéry lui-même? nous ne pouvons que conclure à la façon de La Palice que cela n'a pas marché. Et lorsque Jules Roy écrit son article sur Saint-Exupéry, "Jusqu'au bout il aura médié l'amitié" (à propos des *Lettres de jeunesse*) il a fidèlement saisi le grand drame de Saint-Exupéry sentimental:

"Elle (Renée Saussine) a raté l'amour d'un prince pour ne provoquer que son désenchantement... Il a manqué d'une femme pour le consoler" (1).

Cette femme qu'il n'a pas su "apprivoiser" fut le facteur déterminant de sa solitude. La femme qu'il chercha n'était pas celle dans laquelle Lawrence et Miller voient la suprême consolation de la chair, Nietzsche dans sa volonté d'agir, il est aussi nietzschéen dans l'amour: "Le mot le plus pudique que j'aie jamais entendu: Dans le véritable amour, c'est l'âme qui enveloppe le corps" (2). L'Union de ces deux notions, il les a manquées.

Il a cherché la communion intérieure avec une femme. Le besoin de cette communion est visible dans les *Lettres de jeunesse*. Celles-ci en témoignent de façon certaine. Il n'ignore pas que Rinette n'est qu'un rêve, puisqu'elle n'a aucune affection pour lui et puisqu'il ne reçoit pas de réponses d'elle. Mais le besoin de communiquer avec l'image aimée, ne fut-ce qu'à travers les rêves, fait naître mille espérances. C'est du Saint-Exupéry romantique. Citons au hasard quelques lettres dans lesquelles Saint-Exupéry fait analyse de son état d'âme:

- la nécessité d'aimer et d'être aimé: "J'aimerais bien que l'on m'aime et que l'on me trouve tout charmant et que l'on admire mes ongles". (*Lettres de jeunesse*).
- il mendie l'amour: "Ca n'a pas de sens de mendier ainsi l'amitié. Moi j'avais besoin de vous écrire et vous n'en aviez pas besoin. Ça arrive". (*Lettres de jeunesse*).
- l'amour lui sert de communication intérieure: "J'ai grand besoin d'une amitié à qui confier les petites choses qui m'arrivent. Avec qui les partager". (*Lettres de jeunesse*).
- il est "apprivoisé" par l'amour: "Et vous m'avez apprivoisé et je suis devenu très humble. Au fond c'est doux de se laisser apprivoiser. Mais vous me cotérez d'autres jours tristes et j'ai bien tort". (*Lettres de jeunesse*).
- l'amour le sauvera! de la solitude: "Et comme je suis loin de tous mes amis et dans une grande solitude, je me fais l'effet d'un arriéré grand-père..." "Écrivez-moi tout de même avant que je sois mort, car après je m'en ficherais complètement et je vous laisserai bien tranquille". (*Lettres de jeunesse*).
- Dans les extraits énumérés, Saint-Exupéry se sert du mot "amitié" pour désigner l'amour. On voit ici qu'il avait besoin d'une présence féminine. Il a voulu épanouir en lui le "côté féminin": "Pour que l'homme se réalise pleinement, il faut donc qu'il laisse épanouir ce qu'il y a en lui de "féminin", ce que Vercoeur appelle: ma gloire secrète, ma beauté intérieure, le jaillissement de la tendresse et de l'innocence, la joie d'au-dessous de mon cœur, cette chose en nous qui donne" (3). Cela c'est le côté romantique de Saint-Exupéry. Il y a donc chez lui une nette souffrance intérieure: "Maman, ce que je demande à une femme, c'est d'apaiser cette inquiétude. C'est pour cela qu'on en a tant besoin. Vous ne pouvez pas savoir comme on est lourd et comme on sent sa jeunesse inutile. Vous ne pouvez pas savoir ce que peut donner une femme, ce qu'elle pourrait donner. Je suis trop seul dans cette chambre" (*Lettres à sa mère*).

Mais il y a aussi la souffrance physique. Les scènes érotiques de *Courrier Sud* s'expliquent mal autrement. Une lettre envoyée de Cap Juby à son beau-frère, banalisée par surcroît, traduit indirectement ses préoccupations sexuelles: "Je m'embête tout seul... Trouve moi une personne ravissante. Je me ferai un plaisir de contribuer à l'amélioration de la race humaine... Je n'ai pas sommeil et je suis seul. Que de temps perdu! Et toi à la même heure... satyre! (N'est-ce pas à toi que la petite fille disait: "Ben vrai, ce que tu es emporté pour un satyre!" ?) (*Lettres à sa mère*). Peut-être cet éloignement forcé de la femme n'a-t-il développé chez Saint-Exupéry une légère "déviation de la personnalité". En tout cas, "l'insuffisance" de la présence féminine cherchée dans ces années-là a sans doute joué un rôle important dans son jugement sur la femme et sur l'amour. L'amour a été pour lui un échec sur les deux plans.

★ ★ ★

Plus tard il s'éloignera de plus en plus de la femme. Il ira quelquefois dans *Citadelle* jusqu'à la rejeter, car elle empêche la vie de l'esprit. Le chef de *Citadelle* traite la femme comme un objet et là où il parle de la vertu de l'amour, il nous apparaît comme un étranger à ces questions. Nous nous proposons maintenant d'examiner ces différentes contradictions de *Citadelle* où la femme est tour à tour vaguement poétisée ou considérée comme un obstacle à l'épanouissement de l'esprit.

Au début Saint-Exupéry décrit la nécessité pour la femme d'être mariée: "C'est pourquoi également l'enferme la femme dans le mariage et ordonne de lapider l'épouse adultère" (*Citadelle*). Le mariage suppose une femme vertueuse. Mais il comprend "sa soif" (*Citadelle*) et son besoin d'une "présence dont elle se réclame" (*Citadelle*). Cette deuxième moitié de la femme, il la peint dans un tableau de pureté érotique: "Je la sens toute palpitante, jetée ici ainsi qu'une truite sur le sable, et qui attend comme la plénitude de la vague marine, le manteau bleu du cavalier. Son appel, elle le jette à la nuit tout entière. Quiconque en surgira l'exaucera. Mais elle passera vainement de manteau en manteau, car il n'est point homme pour la combler" (*Citadelle*). Malgré la beauté de cette image, il est clair qu'au point de vue biologique, la femme restera insatisfaite. Il y a alors fatalement le renoncement de sa part aux plaisirs de la chair. Dans l'amour, elle doit chercher autre chose. Sa raison essentielle d'être est d'être la mère: "Ainsi ai-je longtemps médité sur le sens de la paix. Elle ne vient que des enfants nés, que des moissons faites, que de la maison enfin rangée" (*Citadelle*). Seulement et uniquement dans cette dernière fonction elle connaîtra la joie de la vie conjugale: "Des lors, elle sera capturée et prête à servir" (*Citadelle*). Il exige par conséquent un certain stoïcisme dans l'amour: pour son propre bonheur, la femme doit refouler constamment sa libido; si elle l'extériorise souvent, elle risque d'aboutir à l'abîme.

Parfois il semble être un peu trop cruel envers l'amour des sens sous prétexte que ce dernier n'est le vrai amour: "Et si celui-là qui caresse la femme n'est qu'un humble bétail sur la litère, où est donc la grandeur de l'amour?" (*Citadelle*). Le principe est beau. Mais Saint-Exupéry lui-même ne parlait pas de la sorte dans la lettre à son beau-frère, que nous avons citée. Il fournit la réponse où luge la grandeur de l'amour: "Et cependant l'apprentissage de l'amour tu ne le fais que dans les vacances de l'amour" (*Citadelle*). Et il explique ce que sont ces vacances: "Tu peux t'y méprendre et plaindre celui-là qui jette son appel dans la nuit vaine, et croit que le temps coule inutile en lui dérobant ses trésors. Tu peux t'inquiéter de cette soif d'amour sans amour, comme le savent les danseurs et les danseuses, qui font leur poème

Suite à la page 10



Il y a quatre ans, le Théâtre de Lutèce accueillait une pièce nouvelle de Jean Genêt, "LES NEGRES". Joué par une troupe d'acteurs noirs, sous la direction de Roger Blin, "Les Nègres" fut représenté durant plus d'un an dans ce théâtre parisien avec un fort succès. L'oeuvre de Genêt devait ensuite entreprendre son tour du monde. Après, c'était New-York. "Les Nègres" ("The Blacks") vient d'atteindre cette semaine au St. Mark's Playhouse sa 700e représentation, établissant un record de durée dans une salle en dehors du Broadway, dépassant même le succès de "The Crucible", d'Arthur Miller, et de "Our Town", de Thornton Wilder. Ci-dessus un groupe d'interprètes des "Nègres", à New-York.

A L'ÉGRÈGORE

le Théâtre par
Jean HAMELIN

Mathieu Poulin dans "Une Saison en enfer"

Il faut ou de l'insouciance, ou de la témérité ou une dose étonnante de courage chez un jeune comédien, ayant, comme toute, une expérience très limitée de la scène, pour concevoir l'idée de présenter une dramatisation à un personnage de "Une Saison en enfer", de Rimbaud. Cette nouvelle initiative de l'Egrégore avait devant elle toutes les perspectives d'un échec. Or il est assez surprenant de constater que si "Une Saison en enfer" n'est pas un triomphe, n'a vraiment rien de sensationnel, par contre, Mathieu Poulin se tire d'une façon honorable d'une tentative au départ fort risquée.

J'ai déjà dit, à propos du dernier spectacle des "Apprentis-Sorciers" qui est un peu dans la même ligne que celui de l'Egrégore, encore qu'il soit bien moins ambitieux, le peu de goût que j'ai pour la déclamation poétique. J'aime les poètes, j'aime les lire pour mon plaisir, je n'aime pas les entendre dire, fût-ce par les plus grands comédiens du monde. Il a donc fallu me faire un peu violence pour me rendre à l'Egrégore.

Au risque d'en scandaliser plusieurs, et il faut courir ce risque de temps à autre, j'affirmerai le peu de fascination que j'éprouve pour cette oeuvre de Rimbaud, pourtant une des

plus importantes de la poésie française du XIXe siècle et celle qui a influencé le plus manifestement les poètes français et même étrangers de ce siècle. Je la trouve, comme beaucoup d'autres, assez absconse, principalement dans toute son introduction et tout ce qui précède "Délices I"; ce qui me séduit encore en elle ce sont plus les poèmes que la prose postérieure dont la révolte de caractère trop juvénile m'agace.

Quelle interprétation donner à ce délire verbal du "poète maudit"? Les spécialistes de Rimbaud sont divisés à ce sujet et l'interprétation de Mathieu Poulin ne nous a pas davantage renseignés. Aussi beaucoup plus près de nous avons-nous senti le récitant lorsqu'il s'est engagé dans la partie médiane de l'oeuvre, qui correspond mieux à ce que nous savons des relations de Rimbaud avec Verlaine et dont la transposition dans le poème de la "Vierge folle" est sans doute le chef-d'oeuvre de l'oeuvre.

Là nous avons senti chez l'interprète une sorte de frémissement, une sensibilité affleurante qui montraient bien que l'oeuvre était plus facile à la fois pour lui et pour nous. Il y avait là de l'ironie, de la légèreté, du désespoir, des inten-

tions parodiques bien valorisées, bref une interprétation qui dépassait de beaucoup, à mon sens, le ton un peu monotone du début. La même jubilation se retrouvait un peu plus tard dans les délicieux poèmes de "L'Alchimie du verbe", où l'interprète sut se mouvoir avec assez de bonheur à travers une métrique difficile à dire tant elle est curieuse.

Je crois bien que la confrontation d'un comédien avec une oeuvre de cette envergure est pour lui une épreuve décisive. A cet égard, on peut dire que Mathieu Poulin a triomphé de plusieurs embûches. A la première, jeudi, il n'y a eu de sa part aucun accrochage, et quand on songe à la seule mémorisation d'un texte qui dure une heure et quart, il y a lieu de féliciter le jeune artiste de cette réussite. Sa diction a été exemplaire, nous n'avons pas perdu une ligne du texte de Rimbaud, et son débit a été sans cesse aisé, naturel, d'une écoute agréable.

Parfois le ton était un peu monotone, un peu trop frugal; j'aurais aimé un rythme plus capricieux, plus surprenant, parfois. Toutefois je m'incline devant les qualités techniques de Mathieu Poulin, mises en valeur par une mise en scène intéressante de Roland

Laroche, réalisée à partir de belles abstractions projetées sur deux écrans et dues à Pierre Moretti, également responsable des éclairages suffisamment variés.

Mathieu Poulin ne m'était connu jusqu'ici que comme un interprète de "Marie-Didace", de Madame Germaine Guevremont, où il avait débuté à la télévision. Dans "Ubu", il jouait un rôle secondaire important. Je ne me rappelle pas l'avoir vu ailleurs. Il aura fallu qu'il prenne en main son propre sort, qu'il choisisse de se mesurer avec une oeuvre aussi exhaustive que "Une Saison en enfer" pour qu'il se signale à l'attention. Depuis jeudi soir, à l'Egrégore, c'est chose faite, car il reste en définitive vainqueur d'une confrontation difficile.

Il reste à nos chefs de troupe à tenir compte de ce talent prometteur qui vient de se révéler.

Pour l'Egrégore, cette soirée de poésie animée est une invitation à poursuivre, à en juger par l'accueil du public, les trois soirées annoncées étant vendues. Une quatrième est prévue pour demain, dimanche. Les amateurs de poésie et particulièrement les étudiants devraient manifester de l'intérêt à se rendre rue Clark.

La vie des Arts par Laurent LAMY

Petit bilan des arts plastiques à Montréal durant l'année 1962

L'année 1962 a-t-elle été une bonne année pour les arts plastiques? Moyenne, semble-t-il. De très nombreuses expositions témoignent de la vitalité de nos artistes, mais n'ont apporté toutefois aucune révélation sensationnelle.

Cependant, tout au long de l'année, on a senti que notre peinture prenait de plus en plus d'importance aux yeux du public et s'affirmait davantage sur le plan international. De plus en plus de gens s'intéressent à la peinture, fréquentent le musée et les galeries, achètent des tableaux. Chez nous, la peinture se vend bien. Une dizaine de nouvelles galeries ont d'ailleurs ouvert leurs portes cette année, ce qui est surprenant pour une ville comme Montréal.

Le Musée a bien rempli son rôle: il nous a présenté les deux grandes expositions de l'année avec la rétrospective de Borduas en février et l'exposition des peintres hollandais contemporains en octobre.

Montée avec un soin remarquable, la rétrospective de Borduas permettait de suivre son aventure picturale, illustrant ses périodes de recherches et de création intense, fragmentées de ruptures décisives. Cet hommage était dû à Borduas; il est normal que ses compatriotes aient pu connaître et apprécier l'oeuvre de celui qui devait influencer et orienter tant de jeunes.

La peinture hollandaise a étonné et enthousiasmé par sa vigueur et sa diversité: jeune, explosive, exubérante avec Appel, solide et impressionnante avec Wagemaker, pleine d'humour et de fantaisie avec Lucebert... Enfin le groupe Cobra était là à son meilleur. Le Musée a aussi présenté des expositions fort variées avec les gravures de Picasso, les surréalistes Tanguy et Magritte, l'artisanat japonais en tous points remarquable, les œuvres gravées d'Edvard Munch, l'art polonais, les sculptures de Gonzalez...

Les échanges se sont donc beaucoup intensifiés cette année; alors qu'une vingtaine de nos peintres obtenaient un certain succès à Spolète, et que plusieurs d'entre eux exposaient dans deux galeries de Paris, nous avons pu voir ici l'oeuvre fougueuse et ardente de Tharrats, les graphismes austères de Guitet, les sculptures de Marta Jan, toutes de mesure et de finesse. Nous avons été en mesure de mieux connaître Feito, Koenig, Downing, Riopelle, même s'il appartient en fait à l'École de Paris, était le seul à représenter le Canada à la Biennale de Venise, principale exposition mondiale d'art moderne. Il a mérité le deuxième prix et c'est avec impatience que l'on attend son exposition prévue pour le début de l'année à la Galerie Camille Hébert.

Les artistes canadiens, qui séjournent en Europe, ont gardé un contact avec le Canada. La Galerie Dresdnere a monté des expositions de qualité avec Dallaire, Alleyen, Roussil et Bellefleur, Arsenault et Giguère ont exposé à la Galerie Libre.

Comme partout ailleurs, les oeuvres gravées connaissent ici un regain de popularité. Les galeries 1640, Agnès Lefort et Claude Haeflery ont apporté à la gravure une contribution efficace.

Je n'essaierai pas de dresser un palmarès de nos peintres. Mais je crois que Barbeau, Alleyen et Dumouchel sont ceux qui se sont le plus affirmés. Filion a effectué un retour assez spectaculaire. Com-

tois, Maltais et McEwen ont présenté de très bonnes expositions. Avec son imagerie très particulière, Gécin a continué à nous plaire et à nous amuser.

Parmi les jeunes, il y a plusieurs peintres intéressants, dont Germain qui a abandonné les textures épaisses et terreuses pour des graphismes légers et spontanés. Il a du souffle et l'on peut attendre beaucoup de lui. Hurlbise traduit bien notre hiver, dur et glacé, par de forts contrastes de noir et de blanc. Gilles Seguin a fait des débuts très prometteurs; il est le peintre que j'ai eu le plus de plaisir à découvrir. On sent encore chez lui de nombreuses influences, mais il semble avoir un talent prometteur.

En marge des arts plastiques, mais dans une volonté de créer un art intégré à la vie, Mousseau a donné une preuve de son esprit inventif avec sa murale lumineuse de l'Hydro-Québec. Dommage que la pierre architecture de l'édifice n'ait aucune parenté avec sa murale.

Yves Trudeau, le frère Bergeron, Gladstone, Roussil, Audrey Taylor continuent à faire de la bonne sculpture.

Belzile et Toupin se sont dégagés du plasticisme, mais les autres plasticiens, Tounignant, Goguen, Molinari nous ont laissés sans surprises. Comme les peintres figuratifs d'ailleurs.

La production artistique très forte en nombre ne laisse pas indifférent. Il y a sûrement chez nous un milieu artistique fécond. Mais, même si les galeries et les expositions se multiplient, la qualité n'y trouve pas toujours son compte. Il ne faut pas s'y tromper.

Nouvelles des Beaux-Arts

Peintre à Chicoutimi Thomas Messer, directeur du musée Guggenheim de New-York, John C. Parkin, architecte de Toronto, Goodridge Roberts, peintre de Montréal; Anne Savage, peintre de Montréal et Walter Yarwood, sculpteur de Toronto.

Riopelle à Ottawa OTTAWA. — L'un des meilleurs artistes canadiens du moment, le peintre Jean-Paul Riopelle, arrivera à Ottawa jeudi prochain afin d'assister à l'ouverture d'une exposition de 32 de ses oeuvres à la Galerie Nationale.

"Nous l'attendons jeudi, a déclaré un porte-parole du Musée, mais avec Riopelle, on n'est jamais sûr!" On sait que Riopelle vit à Paris depuis 1946. L'exposition de la Galerie Nationale comprend les oeuvres de Riopelle qui ont été montrées à la Biennale de Venise où il obtint le prix de l'UNESCO.

Après l'exposition d'Ottawa, les oeuvres de Riopelle seront montrées à Montréal, à Toronto et à la collection Phillips à Washington. Il y a des peintures et des sculptures.

La femme et...

(Suite de la page 9)

de l'approche, alors qu'ils pourraient d'abord se joindre. Et moi je te le dis, l'occasion manquée est celle-là qui compte. La tendresse à travers les murs de la prison, voilà peut-être la grande tendresse. La prière est fertile autant que Dieu ne répond pas. Et ce sont les silex et les ronces qui nourrissent l'amour (Citadelle). Ici, comme pour l'action, il demande trop à l'homme; il ne tient pas compte de la réalité physiologique des deux sexes. L'amour normal a toujours été défini comme l'union de la femme et de l'homme. La manifestation de cette union est double: par l'esprit et par la chair. Il est souhaitable qu'un homme ne devienne prisonnier de ses sens: "Ainsi ne t'enferme point non plus dans la femme" (Citadelle). Mais le vrai amour n'est pas complet non plus (nous parlons pour les non refoulés) si l'on regarde toujours la femme "à travers les murs de la prison". Nous admettons que l'amour idéal est plus beau que l'amour réel. L'idéal de la femme est peut-être plus beau que la femme elle-même: "Il n'est possible d'aimer qu'à travers la femme et non la femme. A travers le poème et non le poème" (Citadelle). Mais l'homme qui aime la femme, l'aime pour elle-même sans savoir pourquoi; ce n'est pas "à travers le poème" qu'il aime, mais le "poème" lui-même.

Saint-Exupéry s'élève aussi contre la "possession" dans l'amour: "Ne confonds point l'amour avec le délire de la possession lequel apporte les pires souffrances. Car au contraire de l'opinion commune, l'amour ne fait point souffrir. Mais l'instinct de propriété fait souffrir" (Citadelle). Il qualifie cette "possession" de "haine": "Votre amour est à base de haine car vous arrêtez dans la femme ou dans l'homme dont vous faites vos provisions et vous commencez de haïr pareils à des chiens quand ils tournent autour de l'aiguë qu'on leur jette". L'amour est égoïste, c'est entendu. Cependant, "l'instinct de propriété" est normal. Le besoin de nutrition est aussi égoïste. Faut-il alors en blâmer l'homme? Il est impossible de changer la nature de l'homme; si l'on pouvait le faire dans le sens désiré par Saint-Exupéry, il serait un saint et pas un homme. En plus, l'homme défend sa maison, car justement elle est à lui. Nous ne voyons rien de laid dans "l'instinct de propriété". Le même principe vaut pour l'amour, surtout lorsqu'il s'agit de deux "co-propriétaires".

Quoi qu'on dise, Saint-Exupéry rejette la femme parce qu'avec elle, l'homme ne connaît que l'égoïsme: "Et si elle te demande de l'occuper d'elle tout entière et de t'enfermer dans son amour, elle te sollicite de n'être plus qu'égoïsme à deux, lequel faussement, on nomme lumière de l'amour quand il n'est là que l'incendie stérile et pillage des granges. Je n'ai point fait mes provisions pour les enfermer dans une femme et m'y complaire" (Citadelle). Il rejoint la lignée de Claude (voir *Partage de Midi*), car l'un et l'autre donnent à l'amour un sens mystique qu'on ne trouve de quelque côté qu'on le prenne est trop imparfait et conduit fatalement au commerce de l'amour qui est incompatible avec le "vrai" amour: "Cette nuit-là, Seigneur, je me suis levé de leur lit avec colère, ayant compris que j'étais bête dans l'étable. Je ne suis point, Seigneur, serviteur des femmes" (Citadelle). Donc, la femme par sa nature même empêche l'homme de vivre la vie de l'esprit. Qu'il ait raison ou tort, nous croyons que le plus grand bien est le contraire de l'amour: "Et certes, il paraphrase en le nuanciant, le précepte fameux: "L'homme est fait pour la guerre et la femme pour le délabement du guerrier". Le Grand Caid a une parenté nietzschéenne... Quand il s'agit des femmes et de l'amour" (4).

Ce n'est pas seulement l'homme qui est victime d'un tel amour, mais la femme elle-même. Elle possède des "perles" qu'elle perd au contact de l'homme: "Donc, elles prenaient leurs bains dans ce lait de fleurs. Et, au moins, devenaient images de la beauté. Puis se nourrissaient de mets rares et ennuvés, et une arête les faisait mourir. Et elles possédaient des perles qu'elles perdaient... De temps à autre aussi, elles souffraient de l'usage de l'amour. Et elles venaient leurs perles pour quelque jeune soldat qui promenaient par la ville et qu'elles désiraient le plus éclatant, le plus viril..." (Citadelle). Plaint-il alors la femme? Nous en doutons. Car elle est vide et ne vit que de la vanité: "Et le soldat naïf, le plus souvent, était ivre de reconnaissance, croyant recevoir quelque chose, alors qu'il ne servait d'abord leur vanité, et favorisait leur tapage" (Citadelle). Il conseille vivement à ses hommes de s'éloigner d'une telle femme, car "telle est semblable à un four crématoire" (Citadelle). Appréhensions de ce dernier terme! Et il donne à l'homme toute une série de préceptes pour qu'il ne se laisse à la femme. L'amour ne se "capture" pas comme le fait la femme, car "l'amour n'est point trésor à saisir, mais obligation de part et d'autre. Mais fruit d'un cérémonial accepté. Mais visage de chemins de l'échange" (Citadelle). Est-ce que la femme accepte cet "échange"? Peut-être. Mais elle est responsable de la laideur de l'amour: c'est son instinct naturel qui la porte à faire de l'amour facile et ainsi elle compromet l'échange. Lorsque le chef envoie ses soldats à la conquête d'une oasis, il leur dit: "Ne touchez pas la femme, et vous n'obtiendrez rien. Si vous touchez la femme, elle vous donnera de la couleur qui fuira effrayée comme un troupeau de biches agiles mais douces à saisir, faites comme elles sont pour la capture. Je leur disais: elles croient vous haïr et pour vous repousser useront des dents et des ongles. Mais il vous suffira pour les dompter de votre poing noué dans les boudes bleues de leur chevelure! Je leur disais: il vous suffira d'exercer votre force dans sa douceur pour les retourner immobiles... Vous aurez été leur immense, comment vous oublieraient-elles?" (Citadelle). C'est encore la femme qui a introduit l'amour érotique sur la scène: "Lorsque viendra le désir, dit la femme à l'homme qu'elle aime "tu n'auras qu'à tendre les bras et je les plierai vers toi, sous ta simple pesée, comme le jeune oranger lourd d'oranges" (Citadelle).

Comment conclure alors sur la femme de Citadelle si non en répétant les mots d'André Maurois?: "La vie qui l'aimait (c'est-à-dire Saint-Exupéry), la seule qu'il put accepter, était celle que la menace constante de la mort ennoblissait, celle qui engendrait les camaraderies sans réserve de l'action, celle qui ramène la femme à son rôle antique de consolatrice du guerrier" (5). Tel est le dessin du chef lorsqu'il s'agit de la femme.

Avec le *Petit Prince*, nous terminerons le chapitre sur la femme. Ne nous méprenons pas sur le rôle de la femme dans ce petit livre magnifique: elle est sous le couvert de la rose l'anti-rose. Etant le dernier livre écrit par Saint-Exupéry, il n'y a pas de doute que dans le *Petit Prince* se trouve le résumé de ses conceptions précédentes concernant le sexe faible. Les illusions perdues de Saint-Exupéry "féminin", tel pourrait être le mot du *Petit Prince*. D'ailleurs, la femme est à l'origine même du livre. Nous reproduisons ici la lettre inédite de Marcel Mermoz (filleul de Consuelo) envoyée à l'abbé Raymond Bodouin: "... Afin d'éviter que son mariage avec Consuelo de San Salvador ne devienne une banale habitude "pot-au-feu" pour ainsi dire, décida, d'accord avec sa légitime moitié, de se séparer de celle-ci pour une durée d'un an au minimum (cette séparation dura cinq ans)... Une année pendant laquelle Saint-Exupéry et Consuelo menèrent une vie totalement séparée (maîtresses, amants, dont Denis de Rougemont). L'échec même, Saint-Exupéry voulut reprendre la vie commune, mais Consuelo, froissée dans sa vanité féminine, exigea de son époux un gage d'amour, une preuve de bonne foi...".

De là, le *Petit Prince* — livre allégorique de fait, où la rose, la plus belle des fleurs, incarne Consuelo, tandis que les autres femmes sont symbolisées par les fleurs d'espèces communes...

Écrit en trois mois, de façon saccadée, mais par jets. Le point de départ du *Petit Prince* est la transposition poétique du souvenir du jeune Américain de 8 ans, se destinant au journalisme, qui le servit volontairement pendant 13 jours en qualité de groom" (6).

La lettre mentionnée plus haut explique l'attitude de Saint-Exupéry en face de la femme dans le *Petit Prince*. Bien sûr, il faut accepter avec réserves un document comme celui-ci. Hélas! il en est de même pour les autres "témoignages personnels", même quand il s'agit de ceux qui sont favorables à Saint-Exupéry.

Nous croyons utile de reproduire les propos prêtés à Consuelo qui, dans une certaine mesure, concordent avec la lettre citée plus haut. Dans ce propos, nous remarquerons d'abord que Saint-Exupéry fut obsédé par sa "laideur". D'au s'expliqueraient ses complexes devant la femme. Ensuite, que l'amour de Saint-Exupéry n'avait pas été pour Consuelo le "coup de foudre". Finalement que leur séparation et le retour de Saint-Exupéry eurent lieu effectivement. Lorsque Consuelo le rencontra pour la première fois, Saint-Exupéry l'emmena en avion et essaya de l'embrasser. Ce baiser devait sceller leur destin. Laissons Consuelo parler:

"Si vous ne m'embrassez pas je vous noie", dit-il le plus sérieusement du monde. — "Si vous croyez me faire peur, vous vous trompez, répliquai-je. Je n'ai jamais embrassé un homme sous la menace..." — "Vraiment, vous ne voulez pas?" — "Je suis donc si aïd que vous préférez la mort à un baiser?" — "Je le regrette. Et ce moment je vous aime larme, une petite larme toute ronde qu'il avait faite avec le vent ou avec son coeur, on ne saura jamais, mais j'ai eu pitié delui voir malheureux et z'ai tendoue ma zoue... Après, c'était fini, il m'a poursuivie partout. En Italie, en Espagne, en France. Un zour, de guerre lasse, z'ai dit oui, et z'ai zous dévénoue sa femme..."

"... Pendant sept ans Antoine me fut fidèle, absolument, sans restrictions... Et puis, un beau matin, il m'a dit très calmement, en prenant son petit déjeuner: "Tu ne veux pas que je te laisse, n'est-ce pas? Eh bien, il me faut des vacances, cinq ans de vacances durant lesquelles je ferai tout ce qui me plaira. Je ne veux pas faire de

toi une épouse bourgeoise que je sortirai le dimanche à petits pas dans une avenue remplie d'autres bourgeois du même genre. J'ai besoin d'agir selon mes impulsions et je ne puis supporter l'idée que tu m'attendes jusqu'à cinq heures du matin... Dans cinq ans exactement, je reviendrai et tu seras de nouveau ma femme, ma seule femme... Et il est parti... Il m'avait dit: "Tu peux faire ce que tu veux, même si tu as des enfants, je te reconnaitrai..." Un beau matin, il entra comme s'il était parti de la veille: "Il y a cinq ans que je t'ai quittée, me voilà!" Et la vie reprit où elle en était restée. Il ne me parla jamais de rien, ni de moi, ni de lui" (7).

Les causes intimes de la séparation entre Saint-Exupéry et Consuelo, nous ne les connaissons pas. Ce qui est important pour nous, c'est le jugement de Saint-Exupéry sur la femme qui découle de sa propre expérience.

Retenons d'abord le portrait de la femme du *Petit Prince*, symbolisée par la rose. En voici les traits principaux:

- elle est vaniteuse: "Ainsi l'avait-elle bien vite tourmenté par sa vanité un jour ombreux..." (Le *Petit Prince*);
- elle est compliquée: "Cette fleur est bien compliquée" (Le *Petit Prince*);
- elle a la beauté extérieure, mais non intérieure: "Vous êtes belles, mais vous êtes vides" (Le *Petit Prince*);
- elle est orgueilleuse: "C'était une fleur tellement orgueilleuse" (Le *Petit Prince*);
- il n'y a pas de femme exceptionnelle: "Je me croyais riche d'une fleur unique, et je ne possédais qu'une rose ordinaire..."

Rien dans ce portrait pour attirer Saint-Exupéry, via le *Petit Prince*, vers la rose. Tout au contraire, le "vide" intérieur de la femme, n'a fait que l'éloigner d'elle. C'est aussi l'attitude du chef de Citadelle. Le *Petit Prince* quitte sa rose et va effectuer un long voyage. Mais c'est à ce moment-là que sa conscience d'homme intervient: "Je n'aurais jamais dû m'enfuir!" (Le *Petit Prince*). S'agit-il ici des remords profonds de Saint-Exupéry? Fort probable. Justement à cause des liens qu'il avait créés avec la rose. Il appelle ces liens "approvisionnement": "Il y a une fleur... je crois qu'elle m'a approvisionné" (Le *Petit Prince*). Remarquons ici un certain doute qui plane sur ses liens exprimé par "je crois". En tout cas, c'est grâce à cette conscience qu'il fonde les véritables responsabilités humaines:

"Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as approvisionné. Tu es responsable de ta rose" (Le *Petit Prince*).

Par conséquent, par-delà les sentiments il y a le devoir envers la femme, telle est l'attitude de Saint-Exupéry dans le *Petit Prince* et rien de plus. Les "sentimentaux" peuvent y découvrir d'autres romances: libre à eux d'y voir ce qu'ils veulent. Ce que nous concerne, nous affirmons une fois de plus, que c'est l'homme-humaniste qui sauve l'homme-poisson dans le *Petit Prince*. Le vrai Saint-Exupéry a voulu aimer toutes les "belles roses" comme il faisait à New-York pendant son exil (décembre 1940 - avril 1943): "He was strongly attracted to pretty women, and they in turn were attracted to him" (8).

Dans ses relations avec la femme, on peut conclure que Saint-Exupéry n'a connu que l'échec. Peut-être les mésaventures avec Rinette (des *Lettres de jeunesse*) l'ont-elles marqué pour toujours, comme le croit Jules Roy. Sa complexité devant la femme fut accentuée par le fait de n'avoir pas réussi à avoir d'enfants. Et pourtant, tout son être le souhaita: "J'ai beaucoup d'amour paternel en provision. Je voudrais de petits Antoine" (Le *Petit Prince*). Songeons seulement que le *Petit Prince* est une apologie de l'enfant et nous comprendrions facilement les peines secrètes qu'éprouva le Saint-Exupéry-père qu'il a voulu être. Il y a quelque chose de bouleversant dans cette simple évocation du *Petit Prince*: "Ah! petit bonhomme, petit bonhomme, j'aime entendre ce rire" (Le *Petit Prince*).

Dans l'amour, Saint-Exupéry voyait l'échange de l'amour: l'amour aussi peut devenir "séducteur" s'il ne s'échange pas. Or, sans cet échange, rien est possible. La fonction essentielle du mariage est l'échange: le chef berbere définira même le pouvoir transfigurateur de l'amour conjugal: "Souhaitable est l'amour qui fait l'arôme de la maison et chant du jet d'eau et musique des aiguères silencieuses et la bénédiction des enfants quand ils viennent l'un après l'autre, les yeux pleins du silence du jour" (Citadelle). Et plus loin: "Moi je ne connais rien de grand que dans le guerrier qui dépose les armes et berce l'enfant, ou dans l'époux qui fait la guerre" (Citadelle). Voilà pourquoi Saint-Exupéry exalte la valeur des "mères" et "pères" qui témoignent de l'affection qu'ils porta à sa mère et par elle à toutes les mères au détriment de l'épouse (qu'il appelle "femme") dans son oeuvre.

Et lorsque Saint-Exupéry est menacé de mourir, il fait appel beaucoup plus à la mère qu'à l'épouse: "Je vous ai appelée dans le désert. J'avais pris de grandes colères contre le départ de tous les hommes, contre le silence, et j'appellais ma maman... C'était à vous à me protéger et à m'embrasser et je vous appelais avec un égoïsme de petite chèvre. C'est un peu pour Consuelo que je suis rentrée, mais c'est par vous, maman, que l'on rentre" (*Lettres à sa mère*). En la femme Saint-Exupéry n'a jamais pu trouver le véritable amour: "L'amitié, je la reconnais à ce qu'elle ne peut être déçue; et je reconnais l'amour véritable à ce qu'il ne peut être lésé" (Citadelle). Il a été "lésé" parce qu'il n'avait pas trouvé dans sa moitié opposée "l'amour sans mesure" (9), cet amour qui est "invitation à monter plus haut" (10) comme il l'a fait avec des camarades, car "ce qui importe, c'est d'aller vers et non d'être arrivé, car jamais l'on n'arrive nulle part, sauf dans la mort" (Citadelle). Or, la femme est fatalement un arrêt pour l'homme.

Voilà pourquoi nous pouvons dire qu'il y a une fuite de Saint-Exupéry devant la femme depuis *Courrier Sud* jusqu'au *Petit Prince*. Cette évocation a peut-être eu une heureuse influence sur lui, car débarrassé de l'égoïsme à deux" (Citadelle), il a pu vivre intégralement la vie de l'esprit et ainsi fonder les relations humaines, c'est-à-dire "un réseau de liens qui fait devenir" (*Pilote de Guerre*).

- (1) Jules Roy, "Jusqu'au bout il aura menti l'amitié", Bibles, mars 1955.
- (2) Nietzsche, Maxime 142.
- (3) Goldie Rosemary, Paul Claudel et la conquête de l'étherique de la joie (Galerie de l'Amitié de Charles Peguy 1951).
- (4) Luc Estang, "Saint-Exupéry par lui-même", Ed. du Seuil, 1956.
- (5) André Maurois, "Destins exemplaires".
- (6) Cette lettre nous est parvenue de M. Raymond Bodouin.
- (7) Gisèle d'Assailly, "En parlant de St-Exupéry".
- (8) Eliot G. Fay, Saint-Exupéry in New-York, Modern Language Notes.
- (9) Allusion à Louis Pauwels (la femme est rare).
- (10) André Deroin, "Solitude et communion chez St-Exupéry", la Table Ronde, sept. 1959.

A PROPOS D'ANNE HEBERT Un livre de Guy Robert Par Jean ETHIER-BLAIS

Quel joli titre, avec un côté Bachelard, et qui vous fait espérer, de la lecture de ce petit livre, un plaisir continu. Déjà, le sujet que traite M. Guy Robert n'est pas fait pour repousser; il s'agit de la poésie d'Anne Hébert, qui est, par ses thèmes et la délicatesse de leur traitement, un excellent sujet d'essai. Mais, j'ai peine à le dire, il semble que Guy Robert, sans doute par modestie ou par une sorte de crainte révérentielle de son sujet, se soit refusé à s'emparer de la poésie d'Anne Hébert, à lui faire violence, à en parler sur le plan, le seul valable, de la pure idée. Ou peut-être a-t-il vainement tenté cette entreprise et la faille résiduelle dans la poésie d'Anne Hébert elle-même (l'hésite à le croire: il y a trop d'ombres dans l'interprétation hébertienne pour que ce poète n'appelle pas l'interprétation profonde). Non, je crains que le défaut ne soit dans la cuirasse de Guy Robert; il dit mille choses vraies dans *La poésie du songe* et c'est précisément ce qu'il faut lui reprocher, amicalement; il n'y dit rien qui ne soit une évidence. Ses idées sur Anne Hébert font penser à ces voleurs experts et silencieux qui pénètrent subrepticement chez vous, vous coincent dans votre fauteuil et vous chloroforment. C'est bien embêtant. Les interprétations de Guy Robert sont de l'ordre de l'immédiat, ce sont des interprétations de conversation, non de réflexion. Il s'est passé quelque chose entre Guy Robert et la poésie d'Anne Hébert, qui paralyse et crève. Guy Robert nous avait habitués jusqu'ici à trop de rigueur, de clarté et de subtilité dans ses analyses pour que nous ne soyons pas déçus par l'échec de celle-ci. Déçus et attristés.

Je recommande quand même ce livre aux amateurs de la poésie d'Anne Hébert, car à un certain niveau intellectuel, un essai, même s'il est raté, est valable. A mon avis, avec *La poésie du songe*, Guy Robert a écrit rapidement un livre facile, où le meilleur de son intelligence se garde bien de paraître. Mais parfois, au détour d'une page, une idée, un aperçu originaux nous font retrouver le vrai, une idée que nous connaissons. C'est de la confrontation de ce Guy Robert-là et de la poésie d'Anne Hébert que procède l'intérêt de *La poésie du songe*.

1) Guy Robert, *La poésie du songe*, Montréal, 1962.



LES EXPOSITIONS

GALERIE BELKIR — (2155 Crescent) "Artisanat nord africain" — Tous les jours 9 heures à 6 heures p.m.

GALERIE CAMILLE HEBERT — (2075 Bishop) "Céramiques de décembre 62". Tous les jours 11h. à 6h. excepté dimanche, mercredi soir 8h. à 10h.

DAVIES HOUSE OF PAINTING — (4905 ouest, Sherbrooke) "Ronald Davies".

GALERIE GURIE — (1075 ouest, Sherbrooke) "Exposition art chinois". De 9h. à 6h. p.m., ven. jusqu'à 10h. p.m.

GALERIE CLAUDE HAEFLELEY — (3445 Peel) jusqu'au 11 janvier — "Graphies sur pierre, bois, métal et papier, lundi au vendredi, 10 h. à 6 h. merc. soir 8 à 10 h. dim., 2 à 5h. p.m."

GALERIE CONTINENTAL — (1450 Diamond) Oeuvres de peintres canadiens et européens; samedi jusqu'à 1 h. p.m.

GALERIE JACQUE — (1437 Stanley) Peintures canadiennes. Ouvert de 9 a.m. à 6 p.m.

GALERIE DENYSE DELRUE — (2080, rue Crescent) "Peintures de la Galerie". Lundi au samedi, 11 h. à 6 h.; mercredi soir, 8h. à 10h. 30; dimanche, 2 heures à 6 heures.

GALERIE DOMINION — (1438 ouest, Sherbrooke) "J. D. Lawley" — 9h. à 5h. 30 sauf dimanche.

GALERIE L'ART FRANCAIS — (370 ouest, rue Laurier) — "Peintres de la Galerie" de 9 à 9 p.m., tous les jours, vendredi jusqu'à 9 h., samedi, 5h. p.m.

GALERIE AGNES LEFORT — (1504 ouest, Sherbrooke) Jusqu'au 19 janvier, "Marc Chagall", lundi au samedi 10h. à 6h., merc., soir 7 h. à 10h.

GALERIE LIBRE — (2100, rue Crescent) "Peintres et sculpteurs canadiens et contemporains", mercredi, 10 h. à 10 h. p.m., dimanche, 2h. à 5h. p.m., dimanche, 2h. à 5h. p.m.; du lundi au vendredi, de 10 h. à 6 h., samedi, 10 h. à 5 h. 30.

GALERIE MARTIN — (1390 ouest, Sherbrooke) "Ferron, Borduas, M. A. Fortin."

GALERIE MONTMARTRE — (1026 ouest, Sherbrooke) "Madeleine Boyer".

GALERIE NOVA ET VETTERA — (625 boul. Sainte-Croix, St-Laurent) jusqu'au 8 janvier — "Denis Juneau", mardi de 7h. à 9h. dim., 2h. 30 à 4h. 30.

GALERIE WALTER KLINCKHOFF — (1200 ouest, Sherbrooke) "Peintures canadiennes".

NOUS DESIRONS ACHETER TABLEAUX CANADIENS ET EUROPEENS DE QUALITE

DOMINION GALLERY

LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA

1438 ouest, SHERBROOKE VI. 5-7471

EXPOSITION JUSQU'AU 19 JANVIER

MARC CHAGALL La Bible

serie complete de 24 lithographies originales

La galerie est ouverte tous les jours de 10 à 6 et mer. soir de 7 à 10

galerie agnes lefort

1504 ouest, rue Sherbrooke WE. 2-8620

Belkhir Inc.

ART AFRICAIN A LA PORTEE DE TOUS

Pour la première fois à Montréal nous vous présentons notre collection d'artisanat d'Afrique du Nord: Objets d'art, cadeaux, pièces à collections, etc.

ENTREE LIBRE, BIENVENUE

2155, Crescent Montréal VI. 9-6947

"La Galerie Libre vous présente jusqu'au 9 janvier 1963: SELECTION DE PEINTRES ET SCULPTEURS CANADIENS CONTEMPORAINS"

GALERIE LIBRE

2100, rue Crescent Tél. 288-6080

Ouvert tous les jours de 10h. à 6h. — Mercredi et vendredi jusqu'à 10h. — Fermé le dimanche

"L'Inquisiteur", de Robert Pinget: Plus qu'un autre roman, une oeuvre

Pierre-Henri Simon s'indignait l'autre jour qu'aucun des grands prix littéraires de décembre n'ait été attribué à "L'Inquisiteur", de Robert Pinget (1). On ne peut que lui donner raison. "L'Inquisiteur" par le caractère de nouveauté qu'il apporte à l'intérieur même du nouveau roman dépasse nettement les trois prix dont il m'a été donné de rendre compte ici-même, et j'ai bien l'impression qu'il en va de même des deux autres que je n'ai pas encore lus. De toute façon, nous nous trouvons avec "L'Inquisiteur" en face non seulement d'un "autre roman", ou d'un roman de plus, mais d'une oeuvre entière, complète, considérable, passionnante, parce que pensée, réfléchie, créée, magnifiquement ordonnée, point du tout abstraite, d'une beauté formelle comme on en rencontre peu dans une saison. On peut mettre sans exagération "L'Inquisiteur" sur le même pied que quelques-uns des meilleurs romans de l'année: "L'île", de Robert Merle, "Le Palace", de Claude Simon, et ces "Grenouilles", de Raymond Duesberg, dont mon camarade Jean Basile rendait compte, et avec quel enthousiasme, dans "Le Devoir", il y a quelques mois.

Il faut rappeler, pour rendre justice à tout le monde, que "L'Inquisiteur" n'a pas été écarté de la discussion des jurys: l'oeuvre de Robert Pinget a obtenu plusieurs voix, notamment au Goncourt et

nutie et leur prodigieuse invention. Plusieurs de ces descriptions, la plage de Sirancy ou le dîner de noces de Paul-André Dumans, "un cousin de Dumans Transports" et d'une nièce de la cuisinière du château, Mireille Chatton, sont des espèces de chefs-d'oeuvre à l'intérieur du roman, le repas de nocés étant en outre d'une inenarrable drôlerie, qui est l'exception, cependant, dans une oeuvre de cette densité, bien que les notations du vieux domestique sur les gens et les choses soient souvent empreintes d'une très forte ironie. Car à mesure que progresse le récit, nous découvrons le vrai caractère de ce singulier personnage, qui restera sans doute comme un personnage extrêmement important du nouveau roman. Il est veuf, sexagénaire et depuis qu'il a quitté "ces messieurs" il habite une petite chambre modeste en ville. L'entreprise dans laquelle on veut l'engager est donc une reconstruction exacte de ses souvenirs pendant ses vingt ou trente ans passés au château.

La lente levée dans la mémoire du vieux domestique de tous ces souvenirs est quelque chose de vraiment impressionnant. Le personnage fait preuve de ce que l'on peut appeler "le gros bon sens": il a peu d'instruction, mais beaucoup d'instinct et sait très bien ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Il répond à l'interrogatoire comme on le ferait dans la

la vie littéraire par Jean Hamelin

aussi, je pense à l'Interallié, et il ne serait pas surprenant de lui voir attribuer bientôt l'un des derniers prix de consolation qui vont aux oubliés, tel le prix de la Nouvelle Critique.

Mais qui est Robert Pinget? Il est Suisse romand, étant né à Genève, il a quarante-trois ans et "L'Inquisiteur" est son sixième roman. Ce n'est donc pas d'un débutant qu'il s'agit, mais d'un auteur qui a derrière soi une oeuvre imposante. Au théâtre, il a donné quatre ou cinq pièces qui l'ont fait situer dans l'optique Beckett-Ionesco, dont il diffère cependant tant sur le plan des idées et de la forme que de l'expression dramatique. L'une de ses pièces les plus importantes est "Lettre morte", qu'il m'a été donné de voir à Paris en 1960, alors qu'elle formait affiche avec "La Dernière bande", de Beckett. Je dois avouer que si cette pièce m'avait jusqu'à un certain point intéressé, il ne m'en reste, hélas, à peu près aucun souvenir!

"L'Inquisiteur" est autrement plus significatif dans le contexte du roman contemporain, bien que ce roman emprunte sa technique au théâtre, tout comme "Les Grenouilles", de Raymond Duesberg. Alors que "Les Grenouilles" est un roman purement et simplement dialogué, "L'Inquisiteur" est aussi un dialogue, mais pas aussi nettement exprimé. Aucun nom de personnage n'est donné et l'on ne connaît rien, pendant les quelque cinq cents pages souvent très denses du roman, le nom des deux interlocuteurs. Par le contexte, nous savons dès le début qu'il s'agit d'un juge d'instruction et d'un vieux domestique sourd, le premier interrogeant naturellement le second. Il est assez étonnant dès l'abord d'avoir un roman de cinq cents pages qui ne soit à toute fin pratique qu'une série de questions et de réponses et qui pourrait, n'était l'art du créateur (et il s'agit ici d'un art précis, subtil, d'une exemplaire construction) n'être que le procès verbal d'un interrogatoire. D'un côté nous avons le vieux domestique, de l'autre le juge d'instruction, et entre eux va se livrer un combat extrêmement bien mené, qui a pour but de rechercher une certaine vérité.

Sans identification de personnages, sans tîret à la ligne indiquant le changement d'interlocuteurs, à peu près sans ponctuation, le roman s'engage et tout de suite il accroche l'intérêt. Le vieux domestique était homme à tout faire dans un château, propriété de deux quinquagénaires célibataires qui sont identifiés comme étant "ces messieurs" et dont aucun des traits physiques ou moraux ne nous seront connus ou livrés. Nous savons tout de suite que le secrétaire de "ces messieurs" a disparu et il s'agit pour le juge d'instruction de faire la lumière sur cette disparition en interrogeant le vieux domestique de très près. Il s'ensuit un jeu du chat et de la souris qui est joué très serré; par cet interrogatoire naît progressivement un ensemble de gens de toute profession et de tout métier qui se mettent à vivre devant nous. Il y a tout d'abord le personnel du château, domestiques, cuisiniers, gens de service, gardien, jardinier, "extras", puis tous les amis et connaissances de "ces messieurs", gens qui se faisaient recevoir chez eux et participaient à leurs réunions et divertissements.

D'un roman à deux personnages émergent bientôt, les uns venant à la suite des autres, des centaines de personnages, chacun avec son identité propre, son caractère, sa vie, ses succès et ses déboires, ses qualités et ses défauts. Ils habitent le village fictif de Sirancy-la-Louve, commune où est située le château de "ces messieurs", puis la petite ville voisine d'Agapa où "ces messieurs" ont souvent à faire et ont presque toutes leurs relations. Il serait peu que nous connaissions presque toute la population de Sirancy ou d'Agapa (cette dernière ville existant déjà dans l'oeuvre antérieure de Robert Pinget), mais le juge d'instruction s'intéresse à bien d'autres détails: la configuration des pièces du château, la description des meubles et des objets d'art qui s'y accumulent, le plan physique de Sirancy et d'Agapa, comment telle et telle rue d'Agapa se croisent, quel chemin il faut emprunter pour aller à l'autre château, celui des Longuepie, tous ces renseignements étant fournis par le vieux domestique dont le juge cherche à prendre la mémoire en défaut.

Cela nous vaut des descriptions qui ne sont pas sans analogie avec celles d'un Robbe-Grillet (le château de "Marienbad" par exemple), ni avec celles de Balzac qu'elles tendent à égaler par leur extrême mi-

vie vraie, c'est-à-dire en répondant au mieux de ses connaissances, mais en bafoillant parfois, en se reprenant, en revenant sur des précisions précédemment données, en s'irritant même souvent, en faisant preuve vers la fin de lassitude et de dégoût. C'est que dans sa déposition, le vieux domestique fait énormément de restrictions mentales et que sans mentir ouvertement, il reste souvent sur son quant-à-soi. Le juge le devine, évidemment et le presse avec encore plus de questions, toujours plus de questions, jusqu'à le faire tomber dans le piège qu'il lui a tendu. Toujours le vieux domestique reste familier, goguenard et malicieux, et de plus en plus conscient, au fond, de l'inutilité de sa déposition, puisqu'il aurait pu dire tout à fait autre chose, ou livrer une tout autre facette de la vérité, que le résultat aurait été à peu près le même.

Car une vie passée presque entièrement au service des grands ne l'a ni ébloui ni corrompu. Il en garde une certaine sagesse qui lui a appris notamment à se méfier, à garder pour soi ses jugements, à savoir regarder, mais aussi se taire. Et à mesure qu'il vieillit...

... tout prend de moins en moins d'importance je veux dire ça ne vous tracasse plus c'est la vie qui est importante, plus qu'on vieillit plus qu'on se rend compte de choses qu'on n'explique pas et je vous prie de croire que je ne parle pas pour ne rien dire si vous réfléchissiez un peu vous ne seriez pas acharné sur des détails comme un pou sur une rogne.

Et plus loin sur l'équivalence de certaines vérités:

... on pourrait inventer d'autres personnes n'importe lesquelles ou leur faire dire n'importe quoi ça serait pareil à ce qui s'est passé entre les vraies tous dans notre tête ils sont morts, j'ai l'impression avec vos questions on les force à parler mais les erreurs n'ont pas d'importance ils parleraient pareil vrais ou faux et nous serons logés à la même enseigne quand d'autres poseront des questions sur nous...

Nous ne sommes plus très loin du "chacun sa vérité" de Pirandello ou du thème de la mémoire si cher à Marguerite Duras, et s'il fallait chercher à circonscrire Robert Pinget à partir de "L'Inquisiteur", c'est vers Marguerite Duras qu'il faudrait aller plutôt que vers les "abstraits" du nouveau roman, à cause de la limpidité de son intrigue, la simplicité toute littéraire cependant de sa langue, et le peu de complexité de sa structure. Ce grand jeu de la vérité, mené avec une exemplaire rigueur, révèle une vérité à double fond et l'on s'aperçoit en définitive que ce que le vieux domestique a tu resté beaucoup plus important que ce qu'il a révélé. Aussi n'y a-t-il pas de conclusion définitive à cette investigation que le vieux domestique, avec sa déformation des mots, appelle un "inquisiteur", et il importe peu que le roman s'achève en pleine course, car nous pressentons depuis longtemps que nous nous dirigeons vers une impasse. Le roman pourrait être deux fois plus long que nous avons l'impression que Robert Pinget aurait assez de souffle et assez d'invention pour le mener, mais lorsqu'il s'arrête, nous ne sommes pas étonnés de demeurer devant des demi-vérités.

La justification d'une entreprise aussi démesurée que l'est "L'Inquisiteur" est d'être réussie. Or nous voici en face d'une réussite entière, absolue, définitive, d'une oeuvre forte, originale et qui ouvre sur le nouveau roman des perspectives inédites puisque "L'Inquisiteur" s'invente une forme qui est particulièrement adaptée au récit de l'interrogatoire qui nous est fait. N'eût-il réfléchi sur son métier d'écrivain, n'eût-il senti l'impérieuse nécessité d'aller jusqu'au bout de ses recherches, que Robert Pinget avait en main tout ce qu'il fallait pour écrire une banale histoire policière. Au lieu de cela il nous donne un des grands romans de l'année.

Certains, je le sais, le trouveront lassant et seront agacés de cette invraisemblable accumulation de détails qui paraissent souvent ne devoir servir à rien. Pour ma part je n'ai pas ressenti cette lassitude. Je trouve qu'au contraire il nous procure parfois la vertigineuse sensation de goûter jusqu'à son extrême limite le plaisir de lire de l'excellente prose française.

(1) "L'Inquisiteur", de Robert Pinget, 489 p. (Ed. de Minuit, distrib. Femac).

'Mémoire d'Occident' de Yerri Kempf

Un livre d'honnête homme

Prose critique

par Jean Ethier-Blais

Imaginons le malade qui s'apprete à faire le Grand Bond. Il revolt sa vie; c'est l'image classique. Mille souvenirs, avec la rapidité du cheval d'Alexandre, naissent et meurent dans son esprit. Et cependant, il en est sûrement quelques-uns qui, un court instant de plus, s'arrêteraient, auxquels le mourant s'agrippe, images fidèles des plus doux, ou des plus désespérés moments. Que l'humanité (quasi moribonde, selon M. Yerri Kempf) réfléchisse, elle aussi, quelques moments, sur son cours et vous avez les Mémoires d'Occident! ou Yerri Kempf, avec sagacité, mesure et imagination créatrice, jalonne l'histoire de l'humanité blanche. Ce qui est, au premier chef, intéressant, dans ce livre, c'est qu'il n'est pas l'oeuvre d'un historien ou d'un amateur qui se prend pour un savant; c'est, beaucoup plus simplement et intelligemment, la réflexion d'un homme raisonnable et cultivé sur certains événements dont il croit qu'ils ont agi en profondeur sur notre destin. Depuis le Nil jusqu'au soleil noir d'Hiroshima, nous dit Yerri Kempf; on peut évidemment discuter son choix d'exemples (ainsi, pour moi, l'introduction par les Arabes, de la pensée d'Aristote en Occident, est un fait plus important que le mythe de Tristan ou que l'invention de l'imprimerie) selon que l'on accepte ou non l'optique de Yerri Kempf. Cette optique, elle est comme double. D'une part, ce qui nous unit de pensée à Mémoires d'Occident, (et ceci est évident dans le choix des exemples) c'est que Yerri Kempf semble croire que les

humains, dans leur ensemble, progressent vers un devenir meilleur. Son livre est, en fait, un chant à la gloire de l'humanité, qui s'affine et se transforme, qui se domine, qui croit en un seul Dieu, qui veut la liberté et l'amour. D'autre part, il y a Hiroshima, qui vient tout détruire, qui donne tort à ceux qui soutiennent que l'homme évolue vers le bien, vers le meilleur; il y a Hiroshima, qui signifie la disparition de l'espèce, qui symbolise la Mort et l'aneantissement de tout. Et voilà bien ce qui confère son aspect dramatique au livre de Yerri Kempf; cette prodigieuse montée de l'être humain: Constantin et son labarum, la découverte de l'Amérique, la Révolution. L'humanité souffre, mais elle bouge et rien, nous dit Yerri Kempf en substance, ne viendra freiner son élan créateur. Eh bien! il y a quelque chose qui freine et ce quelque chose s'appelle Bombe ou Science ou Arbre de la Connaissance, et l'Humanité est l'Ève détruite ou qui va bientôt mourir. Yerri Kempf trouve une formule heureuse pour décrire cet état de choses juste avant la disparition totale, qui est l'époque que nous vivons; il écrit que l'homme est "emporcé par l'évolution créatrice d'une civilisation qui tend de plus en plus à la plonger dans des conditions inhumaines". Et c'est dans cette phrase que je trouve le sens du livre de Yerri Kempf; c'est une oeuvre de protestation, non seulement contre la bombe atomique (qui n'intervient qu'à la fin et comme pour souligner l'importance du propos fondamental de Yerri Kempf) mais encore, et bien plus, contre ce

qui a permis à l'atome de dominer le monde. Dans la perspective de son ouvrage, il est dommage que Yerri Kempf n'ait pas consacré un chapitre à la naissance de la technologie américaine, qui est maintenant russe et universelle; car c'est elle qui nous vient à l'esprit, les maux les plus flagrats dont nous sommes frappés. Pour toutes sortes de raisons, dont la puissance des moyens de communications n'est pas la moindre, on en est presque venu à croire que l'Amérique, défenseur du "monde libre" est une puissance spirituelle. Ce genre de mensonge est horrible et ne peut que faire horreur d'indignation quelque peu naturelle porté à réfléchir. Si le monde des symboles existe, et il existe puisque Baudelaire y croyait, ce n'est pas par hasard que les Américains ont détruit Hiroshima. Il l'ont fait, et non pas les Soviétiques, par exemple, parce qu'ils parlaient en eux ce meurtre cosmique. Le destin de l'humanité est étroitement lié à celui du peuple qui, le premier, consentit à tuer à l'échelle de l'univers. Yerri Kempf raconte que, lors de la première explosion atomique, Robert Oppenheimer récita des poèmes hindous. C'est ainsi que la pensée et l'art d'un grand peuple viennent embellir les crimes, charmer les criminels. Cela s'appelle la rencontre des civilisations.

Quel pendant au premier moment historique choisi par Yerri Kempf? Il est consacré à l'apparition du monothéisme sur la terre; un seul Dieu alors; aujourd'hui, un seul Dieu. Sauf que ce Dieu n'est pas le même; le nôtre est celui de l'espérance. Il ne rappelle en rien la théorie de ceux, Jupiter, Junon, Vénus, qui ont donné naissance à l'Acropole et qui, bariolés de couleurs barbares, ornaient les temples des Grecs. Yerri Kempf écrit sur la Grèce et les Grecs un chapitre exquis, et j'emploie ce mot à dessein, car chaque ligne y est pleine de savoir; il croit à la parole de Thucydide, écrivain des Athéniens: "Nous serons dans les temps à venir, comme nous le sommes déjà, objet de l'admiration du monde". Il connaît la Grèce et son histoire; en vingt pages, il en trace un résumé vrai et personnel. Yerri Kempf écrit: "Cassandre aussi est une figure hellénique. Les Dieux l'avaient condamnée à ne jamais se faire entendre et à crier vainement ses terribles prophéties. Et c'est peut-être là le dernier mot de la sagesse grecque: cette raison, notre fierté, arme sans paille de perfection, ne sert en définitive qu'à nous mener d'illusion en illusion avant de nous précipiter, notre tour au fond de l'abîme. Nous sommes déjà à Hiroshi-

Les livres cette semaine

Retourné à Paris depuis octobre, Jacques Languiard travaille à une nouvelle pièce, "Le Klondyke", tout en songeant à remanier une oeuvre déjà terminée depuis un certain temps, "L'Age de pierre".

Fides présente une réédition des "Engagés du Grand Portage", que plusieurs considèrent comme le meilleur roman de Léo-Paul Desrosiers, dans la collection du Nénuphar. Ce roman fut d'abord publié chez Gallimard en 1939, quelques mois avant la guerre. Il était réédité chez Fides en 1946. Le roman de Léo-Paul Desrosiers en est à son 19e mille.

Andrée Maillet publiera bientôt chez un éditeur montréalais un recueil de ses nouvelles. Ancienne directrice de "Amérique française", elle projette en même temps de faire revivre cette revue disparue il y a plus de cinq ans.

Des Editions du Bien Public, à Trois-Rivières, nous parvient le premier tome des Cahiers Louis Dantin. Ce volume initial de quelque 160 pages présente les "Poèmes d'autre-temps", de Dantin, préfacés par Gabriel Nadeau.

Chez Julliard, parution d'un nouveau roman de Georges Bordone, "Les Quatre cavaliers". On sait que ce romanier s'est distingué ces dernières années par ses oeuvres qui ont attiré sur lui l'attention de toute la critique, "L'Entrevue du comte d'Orgas", en particulier, et "Requiem pour Gilles de Rais".

Aux Editions de Champlain, parution d'un livre de poésies pour les enfants, "Marionnettes de nos amours", d'une jeune infirmière, Claude Leclerc.

Aux Editions Princeps, un roman du journaliste Arthur Prévost, qui signe son livre d'un pseudonyme, Gilbert Louvain: "La Catherine de Montréal".

LIBRAIRIE CANADO-BELGE
Alfred Paquet, prop.
3732, Masson - 727-8151
VOUS OFFRE
• Un grand choix de livres neufs et usagés
• Remise de 20 à 30% aux étudiants.
• Vente • Echange
• Location

BEAUCHEMIN	
PARUTIONS DES DEUX DERNIERS MOIS	
Roger Duhamel: Lettres à une Provinciale	\$3.00
Gustave Lanctôt: Histoire du Canada (3e éd.)	\$5.50
Jean-Paul Pinsonneault: Les Abîmes de l'aube	\$2.00
Louis-Roland Paradis: Kallunter	\$1.75
Antoine Maillet: On a mangé la dune	\$1.75
Maximilien Caron: Précis de droit des effets de commerce (3e éd.)	\$3.00
Yerri Kempf: Mémoires d'Occident	\$2.50
Lorenzo Morin: L'Arbre et l'homme	\$1.00
Pia Roscau: Marraine Mance	\$1.00
Ronald Després: Les cloisons en vertige	\$2.00

EN VENTE CHEZ BEAUCHEMIN et dans toutes les librairies

VENTE AVANT - INVENTAIRE

AUJOURD'HUI Dernier jour

CETTE VENTE SE TERMINERA CE SOIR A 6 H.

50% d'escompte sur livres européens
40% d'escompte sur disques classiques et populaires

Aucune commande par la poste Aucune commande par téléphone

Les ventes sont finales sans possibilité d'échange

Revue — Journaux en français

LIBRAIRIE FLAMMARION
1243, UNIVERSITÉ, MONTREAL

1.00

ADAM
Qu'est-ce que le Concile?

BARBEAU
J'ai choisi l'indépendance Le Québec est-il une colonie?

BENOIT
La Bolduc

BERTHO
Un monde fou

BRAULT
Ni queue ni tête

CAOUCETTE
Réal Caouette vous parle

CHALVIN
Comment on abrutit nos enfants

CHAMBERLAND
Tous les secrets de la chasse

CHAPUT
Pourquoi je suis séparatiste

CHARRIER
Rescapée de l'enfer nazi

CHENTRIER
Psychologie de la vie quotidienne

CODERRE
J'parle tout seul quand Jean Narrache

COSTISELLA
Le scandale des écoles séparées en Ontario

DAIGNAULT
Vive la compagnie

DION & O'NEIL
Le chrétien en démocratie. Le chrétien et les élections

DRAPEAU
Jean Drapeau vous parle

DUBUC
Les doléances du notaire Poupart

FILION
Les confidences d'un commissaire d'écoles

FLAMAND
Médecine d'aujourd'hui

FORTIN & FARLEY
L'étiquette du mariage

FOUGIERES
Les doléances d'un chauffeur de taxi

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

LA CHRONIQUE DU CINEMA par Jean Boileau

Pour les amateurs de cinéma 8 mm, une réussite: la nouvelle série des "Cahiers images en tête"

Sans nous lancer aujourd'hui dans la technique cinématographique qui dépasse, on s'en doute bien les dimensions de ce modeste article, je voudrais signaler aux cinéastes amateurs qui ne la connaissent pas encore l'excellente initiative qui vient de prendre Radio-Canada en publiant par livraison, parallèlement à l'émission que réalise René Boissay "Images en tête", un petit manuel de technique cinématographique en 8mm. Je viens d'en recevoir les six premiers numéros et sans plus tarder je louerai sans réserve le travail accompli par l'équipe: pour la recherche, la rédaction et le montage Robert Lynch-Millet, pour la documentation Jean-Yves Bigras, pour les illustrations Jean-Paul Boileau.

On sait que le 8mm connaît dans le grand public une vogue sans précédent et qui va encore grandissant. Les raisons de ce succès sont très bonnes. En effet, si le 16mm permet un travail professionnel il coûte cher; le 8mm, au contraire, convient parfaitement au budget moyen et donne des résultats remarquables à condition de savoir se servir de tous les "trucs", de toutes les astuces, de toutes les ressources enfin d'une caméra légère, maintenant équipée des derniers perfectionnements.

Ce manuel de technique cinématographique en 8mm s'appelle évidemment "Cahiers images en tête" et a pour but de renseigner clairement tous les amateurs du 8mm sur les possibilités de l'appareil qu'ils ont en main et dont souvent ils ne tirent que le minimum. La plus grande réussite de ces "Cahiers" est leur extrême simplicité. Pas de grands mots, ou sinon immédiatement expliqués, des croquis qui soulignent avec efficacité le texte, une progression lente dans le savoir.

En résumé, ces huit premiers numéros sont, en fait, la réunion des éléments de base que tout amateur doit connaître, les avantages du 8mm, son prix, comment choisir une ciné-caméra et partant les différents modèles et perfectionnement disponibles actuellement sur le marché, le fonctionnement de cette ciné-caméra ainsi qu'une description des organes qui la composent, un exposé succinct mais fort clair des dispositifs optiques et de ce qui s'y rattache directement comme la profondeur de champ, etc., le contrôle de la lumière, la cadence de déroulement de la pellicule du ralenti au normal en passant par l'accélération, enfin le viseur et les problèmes de paralaxe.

Dès le numéro 2, on trouve également des schémas de bricolage (Une poignée-déclencheur des caches

et contre-caches, une chambre noire portable, etc...) ainsi que des "devoirs" c'est-à-dire l'exercice pratique qui seul permet d'assimiler complètement la leçon. Ces "Cahiers" sont, on s'en doute, le résultat d'efforts considérables. Prévu depuis longtemps, en fait quasiment depuis le début de l'émission "Images en tête", voilà cinq ans (mais qui alors s'occupait du 16mm?) ils sont, ainsi qu'il a été dit plus haut, le prolongement immédiat de l'émission ou du moins de sa première demi-heure consacrée à des problèmes théoriques, à du bricolage, à des visionnements de films tournés par l'équipe qui y participe directement dans les studios du canal 2. Théoriquement, les "Cahiers" devaient précéder chacune des émissions consacrées au même sujet, mais pratiquement une telle cadence s'est révélée impossible à suivre, d'où un certain décalage qui, tous comptes faits, favorise plutôt l'amateur qui regarde aussi la télévision et a ainsi l'occasion de revoir ce qu'il a appris précédemment.

On s'étonnera peut-être de l'importance donnée présentement au cinéma 8 mm. Aux raisons d'économie, d'omniprésence et combien d'autres il faudrait rajouter une qui n'est pas la moindre, à savoir la possibilité pour l'amateur de MIEUX s'exprimer, c'est-à-dire selon sa personnalité propre, avec les 8mm qu'avec le 16. L'expérience a prouvé en effet à René Boissay qu'en 16mm, on ne lui présentait souvent que de faux Bergmann, de faux Cocteau, de faux tout ce que l'on voudra. Avec le 8mm, en tous cas en ce qui concerne l'équipe de jeunes qui participent à l'émission les résultats, dans ce sens, sont nettement plus intéressants.

Il existe évidemment un grand nombre de livres sur la technique du cinéma en 8mm. Certains sont bons, d'autres moins, d'autres encore franchement mauvais. L'avantage de ces cahiers est sans doute d'avoir le soutien d'une émission télévisée mais aussi leur rythme de parution. Un par semaine traitant d'un sujet déterminé permet à l'amateur de progresser sans aucun effort, l'assimilation se faisant lentement. Et de plus quand la série sera terminée les "Cahiers" resteront comme point de repères.

Quitte à me répéter je redirai que l'initiative qui était en soi excellente n'a pas démerité dans sa réalisation.

Je conseille fortement à tous les amateurs de 8mm à s'abonner à ces "Cahiers" ou, en tous cas, de demander des renseignements en écrivant à "Club Ciné 8", Radio-Canada.



THE WONDERFUL WORLD OF THE BROTHERS GRIMM en est à ses dernières semaines de projection au cinéma Impérial. Ce film en cinérama raconte l'histoire des célèbres frères Grimm à qui l'on doit les fameux contes qui ont enchanté la jeunesse du monde entier. Scènes comiques, ballets féériques, paysages, vieilles maisons allemandes, etc., tels sont les éléments qui composent ce premier cinérama «à l'histoire». L'interprétation des frères Grimm a été confiée à Karl Boehm et à Laurence Harvey, ce dernier sur notre photographie. A propos de cinérama, signalons que John Ford a, lui aussi, tourné un long métrage selon ce procédé. On le verra sans doute bientôt à Montréal.

Nouvelles

du cinéma

"Billy Budd", film de Peter Ustinov, tiré du célèbre roman de l'écrivain américain Herman Melville va être projeté prochainement au cinéma à Kent, de Montréal. Ce film présenté en France a obtenu une critique favorable, Jean de Baroncelli, dans "Le Monde" écrit: "Je crains que les cinéphiles intrépidités ne parlent avec mépris de ce film mis en scène dans un style parfois fâcheusement académique. J'avoue pourtant avoir apprécié cette oeuvre. Un peu de poésie de Melville, de son pouvoir mystérieux perce à travers les images... On a dit beaucoup de mal, et souvent avec raison, du cinéma anglais; je ne prétends pas que Billy Budd suffira à nous reconcilier avec le cinéma d'outre-Manche. Mais c'est plutôt une heureuse surprise."

Le TNM reprenant possession de l'Orpheum afin d'y créer ses Molière, les trois films "Cuba si", "Un Coeur gros comme ça" et "Une partie de campagne" quitteront donc l'affiche dès lundi prochain. Une reprise est possible. "Tintin", d'autre part, que présente à la Comédie-Canadienne la même maison de distribution, obtient un succès remarquable.

Un des films les plus attendus de l'année vient d'être projeté sur les écrans parisiens. Il s'agit du "Process" de Kafka réalisé par le grand Orson Wells en France.

L'accueil réservé à ce film est mitigé. Si l'on se plaît à louer l'immense talent de Wells, plus d'un critique a été surpris de voir Anthony Perkins dans le rôle de Joseph K.

HORAIRES THEATRE LA BOULANGERIE (Apprentis-Sortiers) - Contes pour vivre et rêver, à 8h30, les jeus, ven, sam, et dim., à 7h30.

LE RIDEAU VERT Ce soir 8h.30 Dimanche 2.30, 7.30 QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE! J. Hata et R. Joubert Mise en scène Yvette Brind'Amour

Le THEATRE DES VRAIS CONNAISSEURS A compter du 3 janvier 'Une saison en enfer' de A. Rimbaud avec Mathieu Poullin projections lumineuses de Morelli

THEATRE LA BOULANGERIE Contes pour Vivre ou Rêver 'Un spectacle de premier ordre' - Jean Hamelin Ce soir, 8h.30 - Demain, 7h.30 - LA. 3-2454

MGM LES SOIRS et CINERAMA 830 DIM. INCLUS ENFANTS 10 ANS admiss. aux matinales de 2 P.M. MATINEES: mer. et sam. 2 P.M. DIMI: 2-5-8-30 pm

Une date à retenir... JEUDI 17 JAN. 8H.30 P.M. Grande Première Canadienne d'UN AUTRE TOUT NOUVEAU CINERAMA THE BEST OF CINERAMA en TECHNICOLOR

CINEMA ALOUETTE - "Mutiny on the Bounty" - mats: mer., sam., dim. et fêtes, 2h, 4h, 6h, 8h, 10h, 12h, 2h, 4h, 6h, 8h, 10h, 12h

DEUXIEME SEMAINE ST-DENIS & BIJOU Brigitte Bardot et les dangers du "strip-tease" DANIELE GODEY MICHELE ARDAN JACQUES CASTELOT

CINEMA PLACE VILLE MARIE Anything Can Happen When a Frenchman Takes You For a Ride... "HI-OCTANE HILARITY!" "ONE OF THE YEAR'S FUNNIEST!"

Little Cinema Boccaccio '70 Three stories of the sexes... ANITA BERG BONY SCHNEIDER SUPERLARYN 15e Semaine

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE PREMIERE: MARDI PROCHAIN A 9 h. présidée par monsieur Georges-Emile Lapalme, ministre des affaires culturelles, et madame Lapalme

MONKLAND - "The Chapman Report" - 12.30 - 5.10 - 9.50 - "The Music Man" 2.35 - 7.15 - 10.15 - "LA ORPHEUM" - "Une partie de campagne" - 2.30 - 5.30 - 8.30 - "Cuba si" - 3.10 - 6.10 - 9.10 - "Un coeur gros comme ça" - 4.05 - 7.05 - 10.05

A L'AFFICHE ROMY SCHNEIDER Le COMBAT dans L'ILE - LES BOUCANIERES CARAIQUES FRANCAIS RIVOLI URANADA PAPINEAU

pour ceux qui aiment se réjouir du malheur des autres Les cyniques Affreux - Atroces - Abominables MECHAMMENT COMIQUES SADIQUEMENT COMIQUES FEROCEMENT COMIQUES

Festiv-Arts A LA COMEDIE CANADIENNE Reservations: RE. 7-6561 les 24 et 26 janvier prochain Billets de \$1.50 à \$3.50

SAMEDI DERNIER JOUR! A L'ORPHEUM LE MEILLEUR PROGRAMME A MONTRÉAL POUR LES AMATEURS DE CINEMA

"coeur-à-coeur" "coeur fidèle" "coeur battant" UNE PARTIE DE CAMPAGNE CUBA SI UN COEUR GROS COMME CA Renseignements: VI. 5-7149 - VI. 9-2153

MUTINY ON THE BOUNTY Merlon Brando Trevor Howard Richard Harris Spectacles à places réservées et prix

En primeur et exclusif A VOS CINEMAS FAVORIS la Vache et le PRISONNIER l'adorable ROMY SCHNEIDER EN COULEURS Carnets DE JEUNE FILLE CANADIEN LAVAL PLAZA

L'ÉLYSÉE, CINÉMA D'ESSAI - 35, o. Milton, Mil 18 - VI. 2-6053 salle alain resnais EN GRANDE EXCLUSIVITÉ VERSION FRANÇAISE SOUS-TITRES ANGLAIS

LE FARCEUR L'éblouissante comédie sentimentale de DE BROCA avec l'imcomparable JEAN-PIERRE CASSEL, ANOUK AIMEE, GEORGES WILSON, PALAU L'amour et l'humour comme on les fait à Paris

4 DERNIERES REPRESENTATIONS CENDRILLON au Théâtre Her Majesty EN 3 ACTES présenté par LES GRANDS BALLETS CANADIENS SOIREES 4, 5 janvier, 8h.30, et 6 janvier, 7h. MATINEES: 5 et 6 janvier, 2h.30 Loges, orchestre: \$1.50 et \$3.50

Sur notre ardoise

CINÉMA

- "Mutiny on the Bounty" (Alouette). Un drame marin célèbre qu'aurait dû écrire Melville.
- "La Guerre des boutons" (Comédie-Canadienne). Un film d'enfants destiné aux grandes personnes.

THÉÂTRE

- "Contes pour vivre et rêver" (Boulangerie-Apprentis-Sorciers). Un excellent exercice de style au bénéfice des auteurs canadiens.
- "Qui s'y frotte s'y pique" (Stella-Rideau Vert). Une revue gaie appropriée au temps des Fêtes.

LITTÉRATURE

- "L'inquisiteur", de Robert Pinget (Editions de Minuit). Une grande nouveauté à l'intérieur du nouveau roman.

Une nouvelle pièce de Ionesco: "Le Roi se meurt"

PARIS. — Une pièce nouvelle de Ionesco, "Le Roi se meurt", vient d'être créée à Paris, au Théâtre de l'Alliance française. La pièce appartient au théâtre de l'obsession personnelle de l'auteur des "Chaises" et de "Amédée".

Un roi régnant sur un pays délirant se meurt. Il est assailli de fantômes et de cauchemars d'une cocasserie lugubre. Le pouvoir, d'autre part, est représenté par un majordome ridicule. En face de la mort, les deux pouvoirs s'affrontent, de même que dans l'épouse du monarque et celle du majordome. Au fond, le roi craint la mort et c'est cette crainte qu'exprime très bien la pièce de Ionesco.

Dans "Le Monde", Bertrand Poirot-Delpech écrit que "L'œuvre n'a jamais manqué d'habileté" mais que par contre "ses lamentations de la fin sentent la rhétorique et traînent en longueur".

C'est Jacques Mauclair qui a monté le spectacle obtenant de ses comédiens une interprétation à la fois "démontée et intérieure". L'œuvre, note le critique du "Monde", commence dans la jovialité d'"Ubu" pour s'achever dans une "plainte inconsolable".

Au Vieux-Colombier, entre-temps, la troupe de Bernard Jenny a donné le troisième et dernier drame de la trilogie de Claudel, "Le Père humilié" qui fait suite à "L'Otage" et au "Pain dur". "Le Père humilié" quitte la réalité du drame pour épouser dans ce spectacle la poésie mystique de Claudel. Hélène Sauvaneix (Pensee), Lucien Nat (le pape) et Jacqueline Morane sont les principaux interprètes du drame claudélien.

Roland Petit présente au Palais de Chaillot, sous le patronage de Jean Vilar, un nouveau spectacle de ballets (il y en a quatre), qui ne paraît pas devoir être un succès de critique. Dans "Le Monde", Olivier Merlin est très sévère pour Petit, principalement pour son "Maldoror", transcription chorégraphique des "Chants de Maldoror" de Lautréamont. "Festival de jantes en l'air", écrit Olivier Merlin, qui n'est pas plus tendre pour "Rapsodie espagnole", d'après Ravel, "Le Violon", d'après les "Caricatures" de Paganini, et "Palais de Chaillot", divertissement basé sur trois ouvertures de Berlioz. Olivier Merlin regrette que Roland Petit n'ait pu saisir l'occasion qui lui était offerte par Jean Vilar de "conquérir les foules en diffusant son style propre".



THERÈSE GUÉRARD, célèbre soprano, une de nos plus grandes voix canadiennes, artiste d'opéra qui, depuis son retour d'Europe, a connu de nombreux succès en concert et à la T.V., est maintenant en vedette à "la Sérénade", le temple des mélomanes, où dans un décor choisi vous entendez vos airs préférés interprétés à votre table par nos meilleurs artistes lyriques canadiens, dont René Bérge, Benoît Dufour, Louise Lebrun, Jacques Pratt, Suzanne Sénécal et Suzette Prafte au piano. Le spectacle est continué à partir de 8h.45 p.m. Le dimanche à partir de 6h.45 p.m., souper fin à prix spécial pour toute la famille. Relâche le lundi. L'entrée et le stationnement sont gratuits.

SOUPEUR SPECIAL POUR LA FETE DES ROIS
Café ANDRÉ,
2077 rue Victoria (près d'Easton). Réservations: Vt. 9-5038.



Après la Revue des Fêtes, un deuxième Cocteau au Stella

La période des Fêtes s'achève, mais la Revue du Rideau Vert poursuit son succès jusqu'au 15 janvier. Sur la photo ci-dessus nous voyons deux des interprètes, le pianiste Roger Joubert et Marjanik, dans un moment de cette revue gaie. Après le 15, la saison théâtrale du Rideau Vert reprendra son cours; on inaugure 1963 avec un pur drame romantique, vraie fête pour l'esprit car cette oeuvre est née dans l'imagination du magicien Jean Cocteau. "L'Aigle à deux têtes" passe, aux yeux de certains, pour la meilleure réussite d'un auteur qui en a connu beaucoup et ici Cocteau a mis tous les atouts dans son jeu dramatique: la fatale destinée des empereurs germaniques, une reine - leur descendante - belle, veuve, tragiquement déchirée entre son rôle souverain et un amour passionné, des circonstances choisies pour multiplier les effets d'une action condensée autour de la femme acceblée par le sort...

ment difficile de "Pour Lucrèce" sera la reine prisonnière du romantisme d'innocence, et l'on sait comme la belle artiste parait à son avantage lorsque la porte un bon courant tragique. Autour d'elle, Albert Millaire, dans le rôle de Stanislas, André Valmy, dans le rôle du comte de

Foehn, les deux personnages qui constituent les pôles des tourments supportés par la souveraine du drame; Denise Provost, jouera avec sa grâce et son émotion coutumières, le rôle d'Edith de Berg alors que Louis Aubert incarnera Willemstein et Val Ford, le noir Tony.

Un grand drame passionné et violent dans une présentation luxueuse ou fleurissant des talents connus: n'avait-on pas raison de dire que la fête continue au Rideau Vert?

Nous sommes toujours à votre disposition pour vos:

COSTUMES OU RIDEAUX DE THÉÂTRE

JOS. PONTON INC.

DEMERS & LAROCQUE, props
SPECIALITES POUR COLLEGES ET COUVENTS
COSTUMES DE MASCARADES

S.V.P. Donnez votre commande à l'avance ainsi vous ne risquez pas d'être déçus

35 est, rue Notre-Dame UN. 1-6733

La haute-fidélité stéréophonique à son meilleur

CITÉ ÉLECTRONIQUE

- GRAND CHOIX DE DISQUES STEREO
- ENREGISTREUSES SUR RUBANS MAGNETIQUES

EV - Fisher - Thorens - Garrard - Dual - Sony
Harman-Kardon - Eico - Wharfedale - Etc.

3165, Hochelaga Montréal 4
Tél. : 525-2551

CE SOIR À 11H.30

à la

BOITE à CHANSONS de l'ANJOU

MARGOT LEFEBVRE

au piano
Paul de Margerie

en direct sur les ondes de Radio-Canada

RESERVEZ VOTRE TABLE

UN. 6-0668
1204, rue DRUMMOND

Télesélection

- AUJOURD'HUI**
- A la radio, à 1 heure, le Metropolitan Opera met à l'affiche Les Maîtres chanteurs, de Wagner.
 - A 2 heures, Images en tête présente Normandie-Niemen, film de guerre de Jean Dréville, avec François Bernier, avec le saxophoniste de Pierre Bourque, saxophoniste.
 - A 7h.15, le Foulard de Snyrene, court métrage de François Villiers, avec Jean Giono.
 - A 7h.30, les Mémoires de Winston Churchill. Ce soir: l'Étau se referme.
 - A 8 heures, à Caméra 63, table ronde sur le Marché commun et la politique internationale. Participants: Dostaler O'Leary, Jean Grandland, Roméo Leblanc et François Morisset, correspondants de Radio-Canada.
 - Cinéma, à 11h.15, met à l'affiche Le Général Della Rovere, film de Roberto Rossellini avec Vittorio de Sica, Hannes Messemer et Anne Vernon. Cote: adultes.
 - A la radio, à 11h.30, à Visite aux chansonniers, Margot Lefebvre donne son tour de chant à l'Anjou.
- DIMANCHE**
- A la radio, à 10h.30 du matin, Traité de paix de Prague (1866).
 - A Tribune libre, à midi, à la télévision, le sujet discuté sera le banditisme et les moyens de le prévenir. Animateur: Paul Lacoste; participants: Claude Wagner, Claude-Armand Sheppard, Denis Szabo et Jean-Paul Gilbert.
 - A vous Paris, à 12h.30, deux reportages de Cinq colonnes à

- la une: a) Des parents comme les autres; b) Face à Mao, les fils de Gandhi. Lectures pour tous. Dernier coup de de de Hitler, de Jacques Nobécourt, et une analyse de l'oeuvre de John Steinbeck.
- A la pointe de l'exploration, à la télévision à 2 heures, première partie d'une expédition en Laponie.
- A 4h., à la télévision, première d'une série de quatre émissions consacrées aux Jeunes auteurs.
- A Dictionnaire-magazine, à 6h.30, Jean Sarrazin présentera: a) Arthur Villeneuve, peintre naïf; b) Jeux et ris du temps jadis, les jeux de société illustrés par des gravures d'époque.
- A 8h., à la télévision, la Vie parisienne, d'Offenbach, sous la direction de Jean Beaudet. La distribution comprendra, entre autres, Pierrette Alarie, Pauline Julien, Muriel Millard, Lise Lasalle, Jean Gascon, François Tassé, Gabriel Gascon et Guy Hoffmann.
- A Actualités politiques à 10h.30, André Laurendeau et six commentateurs analysent le Monde en 1963. Jean Besombes, de Genève, nous parle des rapports Est-Ouest et du problème du désarmement; Dostaler O'Leary, de la force de frappe atomique de l'Otan; Henri Pierre, de Londres, de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun; Robert Garry, des rapports URSS-Chine et de la scission possible du bloc communiste; Jacques Henripin, de l'énorme misère du tiers monde, et Simon Mallev, de l'ONU à l'heure de l'évolution financière et du rebondissement possible de l'affaire congolaise.
- A 11h.30, Conférence de Henri-Jacques Léger qui parlera de l'évolution politique et économique des anciennes colonies françaises de 1957 à 1962.

Horaire de la radio

- Samedi, le 5 janvier
- CBF**
- 7.00—Radio-journal
 - 7.02—Prière du matin
 - 7.15—Musique légère
 - 7.44—Radio-journal
 - 7.53—Chronique sportive
 - 8.00—Jardin d'hiver
 - 8.00—Le réveil rural
 - 8.02—En sortant de l'école
 - 8.30—Tante Lucie
 - 8.35—Chronique sportive
 - 10.00—Micro-variétés
 - 10.02—Radio-journal
 - 10.30—Radio-journal
 - 11.30—Recital de Montréal
 - 11.35—La langue bien pendue
 - 12.02—Sagasse de l'orient
 - 12.30—Le réveil rural
 - 12.59—Signal-horaires
 - 1.00—Opéra du Metropolitan
 - 1.05—Chronique sportive
 - 4.00—Radio-journal
 - 4.15—Place Saint-Pierre
 - 4.30—Radio-journal
 - 7.00—Radio-journal
 - 7.05—Nos artistes invités
 - 7.30—Concert canadien
 - 8.00—Radio-journal
 - 8.05—Jazz-club
 - 8.45—La soirée du Hockey
 - 10.00—Trente minutes d'information
 - 11.00—Les portes de la nuit
 - 11.30—Visite aux chansonniers
 - 11.35—Radio-journal
 - 12.02—Blues et insomnies
 - 1.00—Radio-journal
 - 1.02—FIN DES ÉMISSIONS
- Dimanche, le 6 janvier**
- CBF**
- 8.00—Radio-journal
 - 8.05—Jazz-club
 - 8.55—Agitation
 - 9.00—Radio-journal
 - 9.25—Trente minutes de concert
 - 10.00—Radio-journal
 - 10.25—Les classiques français
 - 10.30—Traité de paix
 - 11.30—Le monde parle au Canada
 - 12.02—Jardins plantureux
 - 12.30—Nos artistes invités
 - 12.59—Signal-horaires
 - 1.00—Radio-journal
 - 1.10—Nouvelles sportives
 - 1.15—Politique
 - 1.30—Terr nouvelle
 - 2.00—Radio-journal
 - 2.25—Sur quatre roues
 - 3.00—Radio-journal
 - 3.05—Sur quatre roues
 - 3.30—Radio-journal
 - 4.02—Sur quatre roues
 - 4.05—Radio-journal
 - 5.02—Match inter-cités
 - 5.30—Musique de ballet
 - 5.35—Nouvelles sportives
 - 4.00—Radio-journal
 - 4.15—Cinéma, miroir du monde
 - 4.30—Orchestre de chambre de Vancouver
 - 7.30—La soirée du hockey
 - 9.30—Le Cabaret du soir qui penche
 - 10.00—Trente minutes d'information
 - 10.25—Sur quatre roues
 - 11.00—Nouvelles sportives
 - 11.05—Radio-journal
 - 11.05—Le Cabaret du soir qui penche
 - 12.00—Radio-journal
 - 12.02—FIN DES ÉMISSIONS

BOUTON VOLE!

la plus grande VICTOIRE du RIRE!

un film d YVES ROBERT

LA Guerre DES BOUTONS

ce soir, 7h. et 9h.
à la Comédie-Canadienne
UN. 1-3339

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI, 5 JANVIER

- CBFT — Canal 2**
- 10.30 Musique
 - 11.00 Am-Stram-Gram
 - 11.30 Cœcou
 - 1.00 Piraouette
 - 1.30 Le soir et ses étoiles
 - 2.00 Images en tête
 - 4.30 30 ans express
 - 4.30 Soif de Dieu
 - 5.00 Concert
 - 6.30 Les uns les autres
 - 7.00 Comment gîte-vous
 - 7.15 Le foulard de Snyrene
 - 7.30 Winston Churchill
 - 7.54 Nouvelles sportives
 - 8.00 Caméra 63
 - 8.30 Micheline
 - 8.45 La soirée du hockey
 - 10.15 Les cocheteurs
 - 10.45 Téléjournal
 - 11.00 Commentaire
 - 11.08 Nouvelles sportives
 - 11.15 CINÉMA
 - "Le général Della Rovere" avec Vittorio de Sica, Drame
- 3.00 EN MATINÉE**
- "L'attranché" avec Eliza Coplan et Paul To. Totzi, Mélodr.
- 3.30 Sports et loisirs**
- 4.30 Vos amis les animaux
 - 5.00 Les petits bonhommes
 - 5.30 Chansonrama
 - 5.45 Politique
 - 6.00 Dernière heure
 - 6.15 Paix vécu
 - 6.30 Carnet de voyage
 - 7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
- 8.00 LES GRANDS SPECTACLES**
- "Le Chartréuse de Parme" avec Gérard Philippe, René Fauré, Louis Salou et Louis Selinger
 - 10.45 Dernière heure
 - 10.55 La couleur du temps
 - 11.00 La ronde des sports
- 11.15 CINÉMA DU SAMEDI**
- "Napoli" avec Saïcha Gultuy, Raymond Pellegrin et Danie
 - 12.40 FERMETURE
- CBMT — Canal B**
- 9.57 Today On CBMT
 - 10.00 Youth Special
 - 10.05 Youth Special
 - 11.00 Cuisine 33
 - 11.30 Cartoons "Carners"
 - 12.00 Movie Matinee "The Egg And I"
 - 1.30 Amateur Sport Magazine
 - 2.00 World of Sport
 - 2.05 Kings and Queens
 - 3.05 Kingfisher "Ove"
 - 3.30 Russ Russey
 - 4.45 CBC TV News
 - 4.50 Ski School
 - 5.30 The Nurses
 - 5.30 Red River Jamboree
 - 6.20 HOCKEY
 - 10.15 Juliette
 - 10.45 Let's Talk About... "The Final Chapter"
 - 11.00 CBC TV News
 - 11.10 Final Edition
 - 11.15 The Sports Shop
 - 11.35 FILM FAVORITES

DIMANCHE, 6 JANVIER

- CBFT — Canal 2**
- 10.30 Musique
 - 11.00 Le Jour du Seigneur
 - 12.00 Tribune libre
 - 12.30 A vous, Paris
 - 1.30 Les ravages et les jours
 - 2.00 A la pointe de l'exploration
 - 2.30 Lettre ouverte
 - 3.00 L'univers des sports
 - 4.30 Orientales
 - 5.00 L'heure du Concile
 - 5.30 L'heure des suites
 - 6.30 Dictionnaire-magazine
 - 7.00 L'homme invisible
 - 7.30 Papa à l'école
 - 8.00 La Vie Parisienne
 - 10.00 Téléjournal
 - 10.30 Nouvelles sportives
 - 10.35 Actualités politiques
 - 11.00 Sport-éclair
 - 11.30 Conférence
- 3.30 EN MATINÉE**
- "Tu es mon fils" Drame familial (Italien)
 - 5.00 En ce temps-ci
 - 5.30 Ralliement des créatrices du Québec
 - 5.45 Drôle de monde
 - 6.00 3,000,000,000 d'hommes + Vous
 - 6.30 Music-hall des jeunes
 - 7.30 Sur la sellette
 - 7.30 Le monde du spectacle
 - 8.00 CINE-SPECTACLE "Le dactylo" avec Cairn Gable, Myrna Loy et Jean Harlow, Comed.
 - 9.30 Bon voyage
 - 10.00 Dix sur Dix
 - 10.45 Dernière heure
 - 10.55 La couleur du temps
 - 11.00 La ronde des sports
- 11.15 CINÉMA**
- "Napoli" avec Saïcha Gultuy, Raymond Pellegrin et Danie
 - 12.40 FERMETURE
- CBMT — Canal B**
- 9.57 Today On CBMT
 - 10.00 Time for Sunday School
 - 10.30 News Service
 - 12.00 TV With Saltzman
 - 12.15 Valley of Yesterday
 - 12.30 All-Star Golf
 - 1.30 Country Calendar
 - 2.00 Time of Your Life
 - 2.00 Speaking French
 - 2.30 Heritage
 - 4.00 Twenty Twenty
 - 4.25 CBC TV News
 - 4.30 20th Century
 - 5.30 Citizens' Forum
 - 5.30 The Nature Of Things
 - 6.00 Walt Disney Presents
 - 7.00 Hazel
 - 7.30 Flashback
 - 8.00 The Ed Sullivan Show
 - 8.00 The Bonanza
 - 10.00 Close-Up
 - 11.00 CBC TV News
 - 11.10 Metroscope
 - 11.25 Sports
 - 11.30 Showing Theatre "The Final Chapter"

Pour égayer votre année 1963 ..un choix incomparable de voyages

16 jours au Mexique
départs 8 février, direction Marianne Haynal
8 mars, direction Michèle Buchmann
Mexico-Acapulco, mais aussi la découverte du vrai Mexique
Hôtel de 1ère classe: \$567.

16 jours en Espagne et au Portugal
départ 15 mars, direction Marielle Rinfret
Lisbonne-Andalousie — repos aux Baléares — Barcelone
Madrid
Avion et autocar de luxe: \$689.

16 jours en Grèce avec Vienne à l'aller, Rome ou Paris au retour
incluant 7 jours de croisière de luxe dans les îles grecques et à Istanbul
Départ 10 mars, direction, André Malavoy
Avion, bateau et automobiles
Hôtel de 1ère catégorie: \$928.

Printemps en Europe
Départ 26 avril, 44 jours, Direction, Rita Caron
Paris et Côte d'Azur, Rome, Venise et Florence, Madrid et Lisbonne; les Alpes suisses et l'Allemagne du Sud; mais aussi hors des sentiers battus la découverte de l'Europe
Autocar de luxe. Hôtels de première classe.
Repas gastronomiques: \$1,413.

Été en Europe
pour les jeunes. Départ 21 juin. 44 jours.
Direction Roland Boutaric
France - Italie - Portugal - Espagne - Autriche - Suisse - Allemagne (extension sur l'Angleterre). Visites détaillées des grandes villes d'art, séjours au bord de la mer et de haute montagne. Autocar de luxe.
Hôtels presque tous de 1ère classe: \$1,375.
Pour chacun de ces tours, dépliants sur demande

Vous avez sans doute entendu parler de la qualité des Voyages Malavoy. Quand vous en aurez fait un, vous en parlerez à votre tour.

Egalement tous voyages individuels.

Voyages André Malavoy, Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633
MONTREAL

LA VIE PARISIENNE
OPERA-BOUFFE D'OFFENBACH

une émission étourdissante de gaieté avec Pierrette Alarie, Muriel Millard, Jean Gascon, Paul Berval et plusieurs autres vedettes de la scène canadienne

CBFT
2
DIMANCHE, 6 JANVIER
8 HEURES
À LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA

Marche des Rois mages
(L'Arlesienne de Georges Bizet)

De bon matin j'ai rencontré le train
De trois grands rois qui allaient en voyage

SUIVEZ L'EXEMPLE DES ROIS MAGES...
... VOUS AUSSI... PARTEZ EN VOYAGE

Il est encore temps de vous inscrire au voyage spectaculaire

AUTOUR DU MONDE — 2 départs
20 janvier — 66 jours — 15 pays — \$3,180
26 janvier — 60 jours — 13 pays — \$2,995
Direction personnelle — Mademoiselle Pascale HONE

MEXIQUE — \$367 et \$492
Voyages accompagnés — Choix de 6 départs
26 janv. — 2, 16 et 23 fév. — 23 et 30 mars
Premier groupe dirigé par Mme Monique Hone-Carrier

PROCHE ORIENT — \$1236
Excursion de 17 jours — Départ: 15 mars
EGYPTE — LIBAN — TERRE SAINTE — ROME et PARIS
NOTE — Tous les tarifs sont en dollars canadiens

VOYAGES HONE
1460 AVENUE UNION — MONTREAL 2 — VI. 5-8221

"Politique 1963", dialogue avec les téléspectateurs

"Politique 1963", la série hebdomadaire d'émissions éducatives sur les attitudes politiques, économiques et sociales de la Confédération des syndicats nationaux, veut établir un véritable dialogue avec ses téléspectateurs et les invite à faire parvenir à son siège social leurs questions et commentaires en marge des sujets traités.

La première émission de la série, qui traite de l'assurance-santé, passe sur les ondes ce soir à Montréal, Sherbrooke et Jonquière. Le courrier des téléspectateurs servira de base à la préparation d'un certain nombre d'émissions, annoncent les organisateurs de la série.

Outre l'assurance-santé, la CSN entend faire connaître ses positions relatives au chômage, à la planification économique, à la politique extérieure du Canada, au crédit au consommateur et à la refonte de la carte électorale.

L'équipe régulière qui dirigera la série, MM. Jean Marchand, président général de la CSN, Marcel Pepin, secrétaire général et Adrien Plourde, vice-président général, accueillera à l'occasion un invité spécial, spécialiste du sujet traité. M. Jean-Paul Lafebvre, directeur du Service des relations extérieures de la CSN agit comme animateur et responsable de la production.

"Politique 1963", qui se veut indépendante de tous les partis politiques, n'entend pas adopter le ton passionné de beaucoup de commentateurs politiques mais présentera une étude sérieuse des problèmes de la population. Les émissions seront illustrées de graphiques et autres éléments de documentation visuelle.

La série "Politique 1963" fait suite à une autre série de 25 émissions hebdomadaires diffusées il y a deux ans dans la province de Québec et qui traitait de l'action syndicale au plan de l'entreprise et de la convention collective.

Le pasteur Fred Ellis se décide à parler français

HAMILTON. — Le pasteur Fred Ellis, doyen des membres de la Commission des écoles publiques de Hamilton, qui a fait parler de lui récemment en s'élevant contre l'enseignement du français dans les écoles élémentaires et en dénonçant la province de Québec comme un Etat "cléricofasciste", a pris la parole, en français jeudi soir.

En sa qualité de doyen des commissaires, c'est habituellement lui qui propose l'ajournement des séances de la commission. Or, jeudi soir, il s'est adressé en français en ces termes: "Monsieur le président... Ses collègues ont applaudi frénétiquement pendant que le Rev. Ellis poursuivait sa phrase en un français qualifié de "très mauvais" par un témoin.

Plus tôt, au cours de l'assemblée, un autre commissaire, le Dr Harry Parkin, avait proposé que le ton le plus élevé des remarques du président soient publiées dans les deux langues. Le pasteur Ellis avait secondé la résolution.

Ce dernier est finalement revenu à l'anglais pour dire à ses collègues que le moment était venu de se taire et de rentrer chacun chez soi.

AVIS DE DECÈS

DÉPÔCAS. — A Outremont, le 2 janvier 1963, est décédée Mlle A. Rose Dépocas, fille de feu Charles-Auguste Dépocas et Nathalie Latonnie. Les funérailles auront lieu à 9 h. 30, le 5 janvier. Le convoi funéraire partira de sa résidence, No 763, rue Wilder, Outremont, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h. Et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FROST. — A Montréal, le 4 janvier 1963, est décédée, à l'hôpital neurologique de Montréal, Violet Ernestine Frost, M.D., épouse bienaimée de John George Frost, mère de Elisabeth et de son frère Dr. L. R. Richardson, de Wellington, Nlle-Zélande. Elle est exposée à la chapelle Roserale, 4811 Côte-des-Neiges. Le convoi funéraire partira de l'église St-Mathias, Westmount, à 2 h. 30 p.m. lundi pour se rendre au cimetière de Mont-Royal. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

NANTÉL. — A Montréal, le 3 janvier 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Irénée Nantel, époux de Gertrude Lafleur, de 5706, 16e Avenue, Eastmount. Les funérailles auront lieu lundi, le 7 courant. Le convoi funéraire partira du salon A. D'Allaire Inc., No 3254, rue P.-Beauchamp et 11e Avenue, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service funéraire sera célébré à 9 h. 30. Et, de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Au cours de l'année 1963, les Canadiens dépenseront plus de \$300 millions en frais médicaux, et une centaine de millions en produits pharmaceutiques. En règle générale, ces déboursés seront assurés directement par ceux-là mêmes que la maladie éprouvera, ou par les membres de leur famille immédiate. Pour obtenir un bilan plus réaliste de la situation, il faudrait tenter d'estimer les sommes qu'il serait souhaitable de consacrer soit à la prévention, soit à la guérison des maladies, mais qui ne sont pas dépensées parce que les budgets familiaux ne le permettent pas. Comment pourrions-nous permettre à tous les Canadiens, indépendamment de leurs moyens de fortune, de s'armer convenablement contre la maladie? C'est la question à laquelle répondra le Président général de la CSN, M. Jean Marchand, à l'occasion de la première émission de la série "Politique 1963", diffusée ce soir sur les ondes de CFTM TV (canal 10) à 5 h. 45 p.m. Cette série d'émissions, commanditée par la CSN, présentera chaque semaine l'opinion des syndicats nationaux sur les grands problèmes politiques de l'heure.

Conséquences du gel des récoltes en Floride Un marché pour les pommes et les tomates canadiennes

OTTAWA, (DNC). — Le ministère de l'agriculture ne prévoit pas une rareté sérieuse de fruits et de légumes cet hiver dans les épiceries canadiennes par suite du gel qui a détruit une grande partie des récoltes de tomates, d'oranges et de citrons dans le sud des Etats-Unis.

Le 1er décembre, le Canada possédait 9,000,000 de boisseaux de pommes comparativement à 8,000,000 l'année précédente. Le Canada disposait également de plus d'un million de gallons de jus de pommes additionné de vitamine C.

La production de jus de tomate, une excellente source de vitamine C, a atteint un record, cette année, et les stocks sont suffisants pour les mois d'hiver.

Le ministère fait toutefois ressortir que cette situation met en lumière le fait que les Canadiens, qui consomment très peu de pommes, figurent cependant parmi les plus grands importateurs d'oranges et de citrons des Etats-Unis. La consommation moyenne égale 66 livres de fruits du genre citrus par personne au Canada pendant que la consommation des pommes n'atteint que 41 livres.

12,000 ouvriers et ouvrières du vêtement féminin auront la semaine de 37 heures et demie

Quelque 12,000 ouvriers et ouvrières du vêtement féminin dans la région de Montréal constituent maintenant le groupe le plus imposant d'ouvriers à bénéficier de la semaine de travail de 37 heures et demie tout en recevant le même salaire qu'ils recevaient alors qu'ils travaillaient 40.

La nouvelle semaine réduite entrera en vigueur cette semaine pour plus de 10,000 ouvriers membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames qui sont à l'emploi de quelque 250 ateliers qui sont liés par une entente collective entre la Guild

156 médecins seront reçus "fellow" du Collège royal

Au moins 156 médecins recevront leur fellow du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada lors de la remise des diplômes qui aura lieu à Edmonton le 17 janvier. La remise des parchemins aux nouveaux membres de cette société coïncidera avec le congrès annuel de cet organisme, du 17 au 19 janvier.

Les nouveaux fellows ont tous réussi haut la main les examens du Collège royal des médecins et chirurgiens. Au nombre des récipiendaires, figurent 11 médecins américains, un Britannique, un Allemand et un Indien.

Fellows du Québec Les médecins suivants recevront leur fellow en chirurgie générale: Pierre Beauregard, Jacques Brire, Peter Joseph Capello, Lorenzo Hache, Daniel Lavoie, Joseph-Guy-Pierre Lavoie, Antonio Morneau, Joseph-Bernard-André Pelouquin, Bernard-Jean-François Percy et Roger-Célestin Poisson, tous de Montréal; et Claude-Lucien Fortin, de Québec.

Un problème difficile : choisir le commissaire de l'Exposition Mark Drouin ou Jean Drapeau?

OTTAWA, (DNC). — La présence du maire Jean Drapeau dans la capitale fédérale hier semble confirmer la rumeur que ce dernier sera nommé commissaire de l'Exposition universelle de Montréal.

Rien n'a transpiré toutefois de ses pourparlers avec les représentants du gouvernement fédéral. Pour sa part, le ministre associé de la défense a déclaré hier que le nom du nouveau commissaire ne sera pas connu aujourd'hui et que les consultations avec le gouvernment de la province de Québec se poursuivent toujours.

Bien que les autorités fédérales soient réticentes sur le sujet, il semble que la difficulté provient de ce que le gouvernement de la province de Québec refuse d'accepter la nomination du sénateur Mark Drouin au poste de commissaire de l'Expo à cause de ses activités politiques antilibérales lors de la dernière campagne provinciale.

Il est évident que le commissaire qui sera choisi devra avoir la confiance des deux gouvernements et être en mesure de travailler efficacement en collaboration avec les autres directeurs de l'exposition.

Le maire Jean Drapeau serait évidemment persona grata auprès du gouvernement provincial et on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même auprès du gouvernement fédéral.

La présence du maire Drapeau à Ottawa hier donne plus de poids à la rumeur qu'il soit désigné au poste de commissaire advenant le refus catégorique du Québec de reconnaître la nomination du sénateur Mark Drouin.

Nouvelle épidémie de peste porcine dans la province

OTTAWA, (DNC). — Le ministère de l'agriculture a annoncé hier que sept autres fermes du Québec ont été éprouvées par la peste porcine.

Les derniers cas qui ont nécessité l'abattage de 896 porcs forment un total de 18 depuis la mi-décembre alors que 10 fermes de la région de St-Hyacinthe ont déjà se départir de 1,383 porcs qui ont été abattus. Cinq des nouveaux cas ont été repérés dans la région de St-Hyacinthe, de Maskinongé, et de Chicoutimi. 139 porcs ont dû être abattus; dans le comté de Maskinongé, les cas de peste porcine proviennent de la nourriture des animaux avec des ordures ménagères.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

L'aide fédérale au fermier de l'Est

EGANVILLE, Ont. — Le gouvernement fédéral projette de faire adopter une législation qui sera "aussi importante pour le fermier de l'Est que l'Office du blé l'a été pour les fermiers de l'Ouest" a déclaré hier soir, le ministre de l'agriculture, M. Alvin Hamilton. Des projets de loi seront présentés au cours de la prochaine session. M. Hamilton a aussi énuméré les mesures législatives prises par le gouvernement pour faire en sorte que le fermier canadien reçoive sa juste part du revenu national.

M. Grégoire est contre les armes nucléaires

OTTAWA. — M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a déclaré hier qu'il ne croit pas que le Canada devrait posséder d'armes nucléaires ni pour ses troupes en Europe ni pour celles qui servent au pays. Il a déclaré dans une entrevue que même si le gouvernement fédéral a fait l'achat d'avions de combat CF-104 et de fusées d'artillerie "Honest John" pour les troupes canadiennes au service de l'OTAN, armes qui peuvent transporter des ogives nucléaires, cela ne veut pas dire que le Canada doit répéter l'erreur en faisant l'acquisition d'armes nucléaires.

Les chemins de fer ont suspendu leurs requêtes

OTTAWA. — Le ministre des Transports, M. Balcer, a annoncé hier que les principales sociétés ferroviaires ont consenti à suspendre leurs requêtes pour abandonner certaines lignes secondaires dans l'ouest du Canada en attendant l'intervention parlementaire sur un programme d'ensemble d'abandon de certaines lignes.

L'embauche a fléchi durant octobre

OTTAWA. — Le niveau de l'embauche a fléchi durant le mois d'octobre dans la majeure partie des industries canadiennes. Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que l'indice industriel combiné a fléchi de 9 pour cent durant le mois d'octobre, passant de 126.5 à 125.6. La plupart des secteurs industriels ont enregistré un déclin de l'embauche, à l'exception de l'industrie forestière, des institutions de prêt, des compagnies d'assurance et de agences de courtage en immeubles. La moyenne hebdomadaire des gages et salaires payés par l'industrie a grimpé de 19 cents en octobre, s'élevant à \$81.59.

Le traitement des échevins d'Ottawa

OTTAWA. — Les échevins d'Ottawa, qui sont au nombre de 20, réclament une hausse de traitement. Ils touchent actuellement \$3,000 par année et la majoration, si elle leur est consentie, porterait leur traitement au plafond permis par le gouvernement provincial, soit \$3,500. Ils ont allégué que le maire et les commissaires reçoivent actuellement le maximum permis par la loi. Le traitement du maire Charlotte Whitton s'élève à \$14,700 tandis que les quatre commissaires touchent \$6,000 par année.

Des contrats de défense de l'ordre de \$19,428,501

OTTAWA, (DNC). — M. Raymond O'Hurley ministre de la production de défense, a publié hier une liste des contrats de défense de \$10,000 et plus adjugés pendant la première quinzaine de décembre à des maisons canadiennes par son ministère et la société de la Couronne qui y est associée, Defence Construction (1951) Limited. Le montant global de ses contrats est de \$19,428,501.

Le ministère de la production de défense a adjugé 76 contrats de cette catégorie d'une valeur globale de \$19,052,140. Des contrats s'élevant à \$10,876,002 pour des hélicoptères Sikorsky HSS-2 de même que pour de l'outillage et du matériel d'essai destiné au montage d'hélicoptères ont été adjugés à Canadian Pratt and Whitney Aircraft Co. Ltd., Jacques-Cartier, P.Q., Litton Systems (Canada) Ltd., de Rexdale, Ont., s'est vu confier deux contrats d'une valeur de \$1,946,049 pour des pièces d'entretien de système de navigation par inertie et un autre contrat, d'une valeur de \$309,179 pour des pièces auxiliaires d'entretien destiné au matériel d'appui au sol d'un système de navigation par inertie. D'autres contrats importants ont été adjugés à Edo (Canada) Ltd., Cornwall, Ont., pour des systèmes d'entraînement servant à la détection et à la classification des sonars d'exploration (\$958,843), à Spartan of Canada Ltd., London, Ont., pour des transmetteurs de sons sous-marins "Sonobuoy" (\$781,000); à T. W.

Hand Wireworks Co. Ltd., Cooksville, Ont., pour des signaux au moyen de fumée et de feux (\$614,348); à G.A. Boulet Ltée, Saint-Tite, P.Q., pour des chaussures (\$505,514); à Aviation Electric Ltd., Montréal, pour des ensembles de roues et de freins (\$309,807); et à Sperry Gyroscope of Canada Ltd., Montréal, pour des compas gyroscopiques (\$293,706) et du matériel de navigation aérienne (\$288,981).

Sept contrats de \$10,000 et plus, d'une valeur globale de \$376,361, ont été adjugés par Defence Construction (1951) Limited durant la première quinzaine de décembre. Le plus important de ce groupe, soit \$124,000, a été confié à Dickson-Larkey Ltd., Scarborough, Ont., pour une canalisation souterraine de vapeur à Saint-Jean, P.Q.

Décès de Madame Georges Reid

A Boucherville, le 4 janvier 1963 est décédée à 65 ans, Madame Georges Reid, nee Lois. Evelene Bishop, épouse de Monsieur G. P. Reid, gérant du Service national de placement, district de Montréal. Elle laisse dans le deuil outre son mari, un frère, Kenneth Bishop de Pittsfield, Mass. et une sœur Mme John W. Christie (Ruby) de Los Angeles. Madame Reid appartenait à une vieille famille des Cantons de l'Est. Les funérailles auront lieu lundi le 7 janvier, 1963. Le convoi funéraire partira des salons R.L. Bishop, Sherbrooke, Qué., pour se rendre au United Church de East Angus, Qué., où un service religieux sera célébré à deux heures de l'après-midi et de là au cimetière Lakeside de Bishop-ton, Qué.

Enquête sur l'hôpital Fleury reprend lundi

L'enquête sur l'administration de l'hôpital Fleury de Montréal reprendra lundi, sous la présidence du juge Jean Teller. Le procureur de la commission, M. François Mercier, a complété sa preuve à l'ajournement d'avant Noël. Lundi, les deux avocats du fondateur de l'hôpital, le Dr Alcide Dionne, Mes Jean de Grandpré et Alfred Tourigny, feront entendre leurs témoins.

Cours de religion

A l'occasion du Concile oecuménique Vatican II, pour tous ceux qui désirent se renseigner sur les croyances fondamentales de l'Eglise catholique, une série de 16 cours commencera le 7 janvier, sera donné gratuitement, en anglais, les lundis et jeudis, de 5h.30 à 6h.30, au numéro 1444 de la rue Drummond. Pour de plus amples renseignements, prière de signaler VI. 9-2235.

RADIO - SACRE - COEUR

AUJOURD'HUI le père Robert Claude, S.J. nous entretient de "La foi des Mages". LUNDI et MARDI le père Jean-Paul Labelle, S.J. réfléchit sur "Les fréquentations des adolescents". MERCREDI et JEUDI le père François Ader, S.J. de Paris, aborde le problème de "L'éducation de la liberté". VENDREDI le père Gérard Tremblay, S.J. envisage 1963 comme "Une année d'espoir". (Emission sur 38 postes du lundi au samedi)

Advertisement for Cie d'Equipelement Sanitaire Ltée, featuring various cleaning equipment like vacuum cleaners and polishers, with contact information for Gilles Hebert.



Fin de l'arbitrage à la Galineau Power

Les séances du tribunal d'arbitrage en vue de régler le différend entre la Fraternité internationale des électriciens (CTC-FTQ) et la compagnie Galineau Power, se sont terminées hier.

Le syndicat qui représente environ 480 employés, réclame une augmentation de salaire de 15 p.c. rétroactive au 31 mars 1962, date d'expiration du dernier contrat de travail, alors que la compagnie offre une hausse de huit p.c. sans rétroactivité.

DECES de M. I. NANTEL



M. Irénée Nantel est décédé le 3 janvier 1963 à Montréal, à l'âge de 57 ans et sept mois.

Il était vice-président de I. Nantel Inc., marchand de bois de construction. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses quatre enfants: Jacques (époux de Aliette O'Donoghue), Jacqueline, Claude, et Françoise; ses petits-enfants: Claire, Elisabeth et François; son père, Israël; ses frères Urbain, Léa, Henri, Albert; ses sœurs: Jeanne, Fleurette, Aurora, Lucille et Jacqueline.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Dallaire 3254, Bellechasse. Le service funéraire sera célébré à 9h.30 en l'église Saint-François Solano, lundi le 7 janvier 1963 à 9h.30. Le cortège funéraire partira coin Dandurand et 15ième Avenue. Inhumation au cimetière de la Côte des Neiges.